

Guerre à la fraude



Hydro-Québec devra payer



Volte-face: 75 millions de plus pour les routes



Les caisses pop taxées



Déficit zéro à l'an 2000

Hausse d'impôts déguisée

■ Le fisc récupère trois catégories de crédits

■ Les revenus nets de 26000\$ et plus écopent

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Des personnes âgées aux syndiqués en passant par les travailleurs autonomes, la grande majorité des contribuables devra finalement payer davantage à Québec l'an prochain, à la suite d'un budget qui rogne les déductions et les crédits d'impôts dont ils profitaient jusqu'ici.

Le premier budget Landry, toutefois, ne prévoit pas de hausse de taxes et n'ajoute pas de nouvel impôt.

« Chacun fera sa part de l'effort collectif et personne n'aura véritablement raison de se plaindre », a déclaré hier le ministre Bernard Landry, dans son discours sur le budget à l'Assemblée nationale.

Les changements en profondeur de la fiscalité sont remis à plus tard. Québec attendra le rapport d'une commission, prévu à l'automne. Par une kyrielle de mesures

souvent modestes, Québec va chercher 651 millions de revenus supplémentaires cette année. On garde la cible quant au déficit — 3,2 milliards — et on vise zéro pour 1999-2000, un an avant l'Ontario.

On ne pêche pas par optimisme pour l'an prochain, la croissance du PIB est prévue à 1 %, sous les esti-

mations de tous les prévisionnistes. Le taux de chômage restera inchangé — autour du 11,3 % actuel — jusqu'à l'an 2000, mais le budget ne prévoit pas de vaste offensive pour l'emploi. Pour Bernard Landry, l'absence de hausse de taxes favorise davantage l'investissement et l'emploi que des centaines de

millions de fonds publics dépensés pour stimuler artificiellement l'économie.

« Le pire déficit dans ce budget, c'est le déficit d'idées, de mesures pour créer de l'emploi », a répliqué André Bourbeau, pour l'opposition libérale. Québec fait un aveu d'impuissance. Dans l'ensemble, le budget se résume « à une pluie de taxes indirectes » pour les contribuables, surtout pour les personnes âgées, déplore M. Bourbeau.

Les particuliers seront les plus frappés. Les mesures budgétaires

Voir HAUSSE en A2

HUIT PAGES SUR LE BUDGET LANDRY

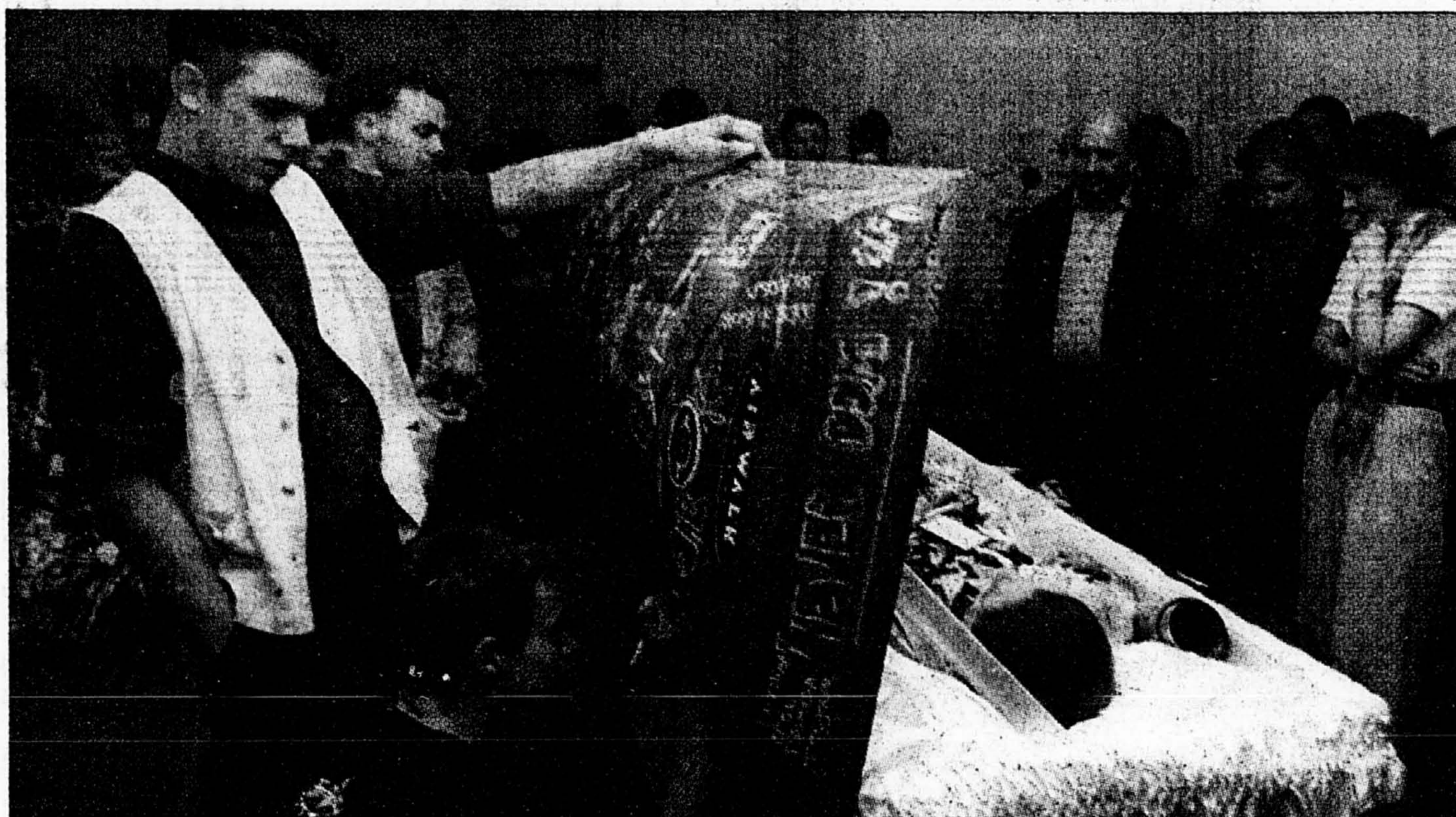


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Les amis de Dominic Chrétien, tué dimanche par un chauffard, lui ont rendu hier un dernier hommage à leur manière.

« Ça a commencé dans la chambre de Dom »

YANN PINEAU

« J'espère que là où tu es, il n'y a pas de chars et un big skatepark. »

Avec des épithètes dans ce style et plusieurs dessins aux couleurs vives, des dizaines de jeunes ont rendu un dernier hommage à leur ami Dominic Chrétien, 16 ans, mort dimanche après avoir été heurté par un chauffard alors qu'il circulait en rouli-roulant boulevard Pierre-Bernard, dans le quartier Tétreaultville.

Dans le salon funéraire, à l'angle

Voir ÇA A en A2

Pollution: l'inspection des véhicules pourrait devenir obligatoire

PIERRE GINGRAS

Le ministère de l'Environnement et de la Faune songe à imposer une inspection régulière, voire annuelle, des véhicules immatriculés au Québec dans le but d'analyser leurs gaz d'échappement et d'amener éventuellement les automobilistes et camionneurs à faire les ajustements nécessaires pour réduire les émanations polluantes.

Le ministre David Cliche a indiqué hier qu'une étude de faisabilité était sur le point de commencer à ce sujet et qu'il en coûterait, selon ses estimations, environ 30 \$ pour procéder à l'examen d'un véhicule. Même si cette somme peut paraître importante, dit-il, elle pourrait être récupérée grâce aux économies d'essence réalisées si les dispositifs antipolluants fonctionnent correctement.

Mais l'objectif ultime de cette mesure serait d'améliorer la condition de l'air, ce qu'aurait réussi avec succès les États américains où un système d'inspection semblable est en vigueur, a fait valoir M. Cliche. « Les émanations produites par les véhicules provoquent la création d'ozone durant l'été en plus de contribuer aux précipita-

Voir POLLUTION en A2

Le vote sur l'orientation sexuelle met à l'épreuve la solidarité des partis

CHANTAL HÉBERT

du bureau de La Presse, OTTAWA

La Chambre des communes a clôturé hier un des chapitres les plus controversés de son histoire récente en amendant la Charte canadienne des droits de la personne pour proscrire la discrimination en fonction de l'orientation sexuelle.

Au total, l'amendement a été adopté par 153 voix contre 76. Plus d'un tiers de ceux qui ont voté contre la mesure proposée par le gouvernement Chrétien étaient des libéraux, 29 en tout. À l'inverse, un seul réformiste, l'Albertain Jim Silye, s'est rallié au projet, brisant ainsi les rangs de sa formation. Aucun élu du Québec n'a voté contre l'amendement

qui a pour effet de mettre la Charte fédérale à la même heure que celles de huit provinces dont le Québec.

De tous les débats du Parlement actuel, celui d'hier est celui qui aura le plus mis la solidarité des partis à rude épreuve. Il a donné lieu à de multiples charges anti-homosexuelles, ce qui a d'ailleurs fait dire au député gay Svend Robinson que le débat des derniers jours avait fait la preuve de la nécessité absolue de l'amendement en cause.

Dans l'ordre, le chef réformiste Preston Manning est celui qui sort le plus éprouvé de l'aventure. Elle l'a amené à décréter la suspension de trois de ses députés

Voir LE VOTE en A2

Le Congrès indien mord la poussière

Le premier ministre indien P. V. Narasimha Rao doit présenter aujourd'hui la démission de son gouvernement, après la cuisante défaite de son parti aux élections législatives. Alors que le parti du Congrès, qui a dirigé l'Inde presque sans interruption depuis l'indépendance, s'apprêtait à prendre le chemin des banquettes de l'opposition, les nationalistes hindous et leurs adversaires du centre-gauche s'efforçaient de trouver des partenaires pour former un gouvernement de coalition. Le décompte des votes se poursuivait hier soir mais les résultats déjà connus indiquent que le parti au pouvoir est en passe de subir sa plus cuisante défaite depuis l'indépendance de l'Inde en 1947.

Nos informations en page B6

INDEX

annonces classées	affaires C3	Bandes dessinées B8	Horoscope B8	Opinions B3
-index B7	Arts et spectacles A16 à A20	Bridge C10	Informatique A10	Politique A11 et A13
-immobilier B7 à B10	Cinéma A19	Décès C11	Le monde B6	Tabloid Sports
-marchandises S10	Télé A16	Economie C1 à C8	Loteries A2 et A9	-Pierre Ladouceur S7
-emplois B11	Télé-horaire A16	Êtes-vous observateur? B7	Mots croisés B9 et S10	
-automobile B11 et C9			Mot mystère C9	

ÉDITORIAL

Un budget terne, prévisible, mais efficace
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Pluie cessant en mi-journée
Max. 16, min. 7
Cahier Sports, page 16



6 2124 98765 1

GERMAIN LARIVIÈRE
Ca veut le déplacement!

4060, boul. Laurier, Sainte-Rosalie
(sortie 138 de l'autoroute 20)
1 800 363-1336 • 866-8691
Sainte-Rosalie Montréal

MAYTAG

PAS DE TPS

Suites de la page une

Hausse d'impôts déguisée

HAUSSE / Suite de la page A1

poimpront dès l'an prochain 122 millions de plus des contribuables et plus de 250 millions par année dès 1998, presque le double de ce qui est exigé des compagnies.

« C'est sûr que cela coûte plus cher, mais cela n'avait pas coûté assez cher avant », a laissé tomber M. Landry, insistant sur le fait qu'aucun nouvel impôt ou taxe n'étaient prélevés. Les revenus supplémentaires « viennent de gens qui auraient dû payer et ne payaient pas », a souligné M. Landry.

A compter de 26 000 \$ de revenu net — environ 33 000 \$ de revenu brut — trois catégories de crédits d'impôts seront récupérées par le fisc: le crédit pour personnes vivant seules, le crédit pour gens de plus de 65 ans et celui pour les revenus de retraite. Ces trois mesures coûteront aux contribuables 72 millions de plus l'an prochain et 130 millions de plus l'année suivante.

Concrètement, pour un retraité

vivant seul, dont les revenus nets sont de 40 667 \$, le cumul des trois mesures signifie environ 425 \$ d'impôt supplémentaire à payer dans la prochaine déclaration, 850 \$ l'année suivante.

Environ 125 000 retraités sur 725 000 gagnent suffisamment pour être touchés par la réduction du crédit en fonction de l'âge.

Pour une personne vivant seule et gagnant plus de 33 000 \$, le crédit d'impôt maximum, de 210 \$ actuellement passera à 105 \$ dans la prochaine déclaration de revenus et à zéro l'année suivante. Le ministre fédéral Paul Martin avait, le premier, au budget de mars, pratiqué une brèche dans ces déductions.

Pour M. Landry, il s'agissait d'une question d'équité. Il n'y a pas de raison pour que les revenus gagnés au-delà de 65 ans soient traités différemment. Québec n'a pas à faire de cadeau à une personne seule... et riche, explique M. Landry. Grosso modo, un contribuable sur trois verra grossir le montant qu'il doit payer au fisc, avec ces trois mesures.

Comme Ottawa, on change les règles sur l'encaissement des REER. L'âge limite baisse de deux ans, ce qui génère des revenus qui passent rapidement de 10 à 45 millions sur les trois prochaines années.

En outre, le passage d'une déduction à un crédit d'impôt pour les cotisations syndicales coûtera en moyenne une centaine de dollars aux syndiqués — et fait gagner 17 millions à Québec.

D'autres mauvaises nouvelles: Québec change le crédit d'impôt pour les frais médicaux. Désormais, la barre des 3 %, en-dessous, on ne peut faire de déductions — s'appliquera sur le revenu familial plutôt que personnel, une économie de 22 millions pour Québec pour la prochaine année financière.

Les déclarations

« au peigne fin » Québec accorde des renforts au ministère du Revenu pour passer au peigne fin les déclarations. Ça coûtera 40 millions de plus pour la vé-

rification et la perception, mais on compte bien récupérer 220 millions de plus en impôt. Le ministre aura un accès élargi aux autres fichiers du gouvernement, ce qui permettra de fouiller des cas où des propriétaires de Mercedes déclarent 7000 \$ de revenus annuels, prévient M. Landry. On doublera d'ardeur contre l'économie au noir; 30 millions de plus sont attendus de la guerre à la contrebande d'alcool, 20 millions des travailleurs au noir de la construction.

Montréal a toute une page, mais pas de mesures, dans le budget. M. Landry promet toutefois une loi pour les centres financiers internationaux, susceptibles d'accroître l'activité dans la métropole. Plusieurs mesures visent à favoriser les PME, surtout dans le domaine de l'exportation.

Pas de mesures sociales, hormis la mise en place d'un « chèque emploi-service » qui existe déjà en France, et qui devrait, tout à la fois, enrayer le travail au noir et donner le droit à ces travailleurs à l'assu-

rance-chômage, à la Régie des rentes et aux prestations de la CSST. Seuls les organismes publics se serviraient de ce type de paiement dans un premier temps.

Le Fonds de solidarité du Québec et celui de la CSN sont frappés comme à Ottawa. La contribution maximale passe de 5000 \$ à 3500 \$ et le crédit d'impôt de 20 à 15 %.

Les corporations devront attendre mars 1997 pour un remboursement de taxe sur leurs achats prévus pour novembre, un jeu comptable qui fait gagner 150 millions à Québec.

On augmente aussi comme prévu les droits de coupes, 55 millions de plus. À compter de l'an prochain, les entreprises auront la partie plus belle, les mesures d'hier signifiant des augmentations de 140 millions par année du fardeau fiscal.

Les PME, surtout, bénéficieront d'un congé de taxes sur la masse salariale pour leurs trois premières années. Les compagnies d'assurances perdent cependant des avantages.

« Ça a commencé dans la chambre de Dom »

CAA / Suite de la page A1

de la rue Beauvillier et du boulevard Langelier, un disque de rap joue en sourdine. Les visiteurs laissent leur marque sur d'immenses feuilles de papier collées sur les murs. Les amis de Dominic décorent même son cercueil sur place.

« Ça a commencé dans la chambre de Dom, dès le lendemain de l'accident, raconte Bruno Chrétien, le père de Dominic. Ses amis sont venus et ils ont dessiné sur les meubles de sa chambre. C'est eux qui nous ont inspirés pour cette cérémonie. Dom était un adolescent, je voulais que ce soient des adolescents qui s'expriment aujourd'hui. »

« La musique qu'on entend, c'est celle qu'il aimait, explique Mathieu Chrétien, le frère de Dominic. C'est un groupe de rap jamaïcain, Cypress Hill. »

L'album s'appelle *I Ain't Goin' out Like That*. Il résume assez bien les sentiments qui animent la famille de Dominic.

« Nous ne voulons pas que la mort de Dom ne serve à rien, dit Bruno Chrétien. On veut fonder un mouvement et changer le fait qu'il y a des accidents. Je pense qu'on a tous le droit

de naître naturellement et de mourir naturellement. On doit éduquer et responsabiliser les gens et ça passe par les jeunes. Je suis convaincu qu'ils pourront créer autre chose. Quelque chose de mieux que ce que nous avons créé. »

Pour être sûr que les jeunes tirent un enseignement de la mort de son fils, Bruno Chrétien ira parler avec eux la semaine prochaine à l'école secondaire Louis-Riel, là où Dominic suivait ses cours.

L'automobiliste de 72 ans qui a tué Dominic Chrétien dimanche dernier, vers 15 h 30, a été accusé de négligence criminelle causant la mort, de conduite dangereuse et de conduite avec des facultés affaiblies par l'alcool. Il roulait à plus de 100 km/h — dans une zone où la vitesse est limitée à 50 km/h — quand il a heurté Dominic par derrière.

« La veille, j'étais allé travailler avec Dom sur le terrain, à Sutton, se souvient Bruno Chrétien. On avait été se promener sur une petite montagne. Il avait l'air tellement heureux une fois arrivé en haut. Il avait des fossettes dans les joues. Ça a été une des plus belles journées de ma vie. »

Le vote sur l'orientation sexuelle met à l'épreuve la solidarité des partis

LE VOTE / Suite de la page A1

dont deux pour avoir tenu des propos homophobes. « Que celui des partis qui n'a pas de sectaires dans ses rangs nous jette la première pierre », a lancé M. Manning en guise de conclusion à son intervention dans le débat sur le projet de loi C-33.

Le Parti libéral de Jean Chrétien n'a pas non plus de quoi pavoiser même si le premier ministre s'est vanté hier d'avoir donné plus de poids à l'amendement en laissant ses députés voter selon leur conscience. Parmi les 29 libéraux qui se sont prévalus de cette permission spéciale, certains ont tenu des propos dont les réformistes suspendus n'auraient pas rougi. Par exemple, Roseanne Skoke, une députée de la Nouvelle-Écosse, a décrit l'homosexualité comme « contre-nature et immorale ».

Le Parti conservateur de Jean Charest qui avait relancé le débat en faveur d'un tel amendement au Sénat, s'est divisé aux Communes. Alors que le chef conservateur a voté pour l'amendement, sa collègue Elsie Wayne a voté contre.

Pas de dissidence au Bloc et au NPD

Le Bloc québécois et le NPD qui sont, soit dit en passant, les deux seuls partis fédéraux à compter des députés qui s'affichent ouvertement comme homosexuels, sont, en bout de piste les seules formations à ne pas avoir affiché publiquement de dissidences sur la question. Hier, 22 bloquistes dont le chef Michel Gauthier, manquaient à l'appel au moment du vote, mais seules les absences des députés Pierrette Venne, Nic Leblanc et Ghyslain Lebel étaient motivées par des réticences à l'égard de l'amendement.

Pollution: l'inspection des véhicules pourrait devenir obligatoire

POLLUTION / Suite de la page A1

tions acides, a-t-il dit. Il y a moyen d'améliorer la situation. »

Le parc automobile du Québec compte notamment 2,5 millions d'automobiles, 570 000 camionnettes et 99 000 tracteurs de camions lourds. Si le gouvernement décidait d'imposer une inspection « environnementale » annuelle, la mesure coûterait 75 millions aux automobilistes.

Conférencier aux assises provinciales de l'EcoSommet qui se terminait hier à Montréal, M. Cliche s'est d'ailleurs prêté à l'analyse des gaz d'échappement de sa voiture avant de faire son allocution. Son véhicule de six ans a obtenu la meilleure note, une performance attribuable a-t-il dit, à l'entretien soutenu de la voiture par... son épouse.

LE BEST-SELLER des best-sellers

chaque dimanche dans

La Presse

le cahier

Livres

ON COUVRE toutes les scènes

dans le cahier

Arts & Spectacles

le samedi dans

La Presse

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-7202

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Code du jour 19-5

Vendredi, 10 mai 1996

LOTERIES

La quotidienne à trois chiffres : 686
à quatre chiffres : 1955

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h;
- à Sherbrooke: Sûreté du Québec, en collaboration avec Télé-7, au carrefour de l'Estrie (mail central), 3050, boul. Portland, de 10 h 30 à 16 h 15 et de 17 h 15 à 19 h;
- à Beloeil: club Optimiste, au centre commercial Montenach, 600, rue Sir-Wilfrid-Laurier, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 250 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Ces Expos des îles

■ Alou, Rodriguez, Martinez, Rojas, Perez, Pujols, ils sont nombreux les membres de l'organisation des Expos originaires des îles des Caraïbes. Réjean Tremblay les a rencontrés et il nous en parlera, demain, dans la section Sports.

QUESTION DU JOUR

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355, au son de la voix, faites le 220.

Le gouvernement songe à instaurer, quant à la concentration d'alcool prélevée chez un individu, la loi de la tolérance zéro pour les conducteurs de moins de 25 ans. Selon vous, ce projet de loi est-il trop sévère?

Dans le but de créer des emplois, le gouvernement conservateur de l'Ontario vient de baisser les impôts de 15 %. Êtes-vous d'accord, avec cette démarche?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

**Oui: 67 %
Non: 33 %**



La Presse

Vous voulez vendre...

**AUTOS
CAMIONS, JEEPS,
FOURGONNETTES
MOTOCYCLETTES
VÉHICULES TOUT TERRAIN
et même le covoiturage**

3 lignes **7** jours consécutifs pour **24,99\$** (8.33 \$ par ligne additionnelle)

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

N.B. - Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication.

Appelons classées
La Presse

Le budget Landry

Nous paierons davantage

Le mot s'est répandu comme une trainée de poudre, hier, chez les 200 journalistes enfermés à Québec pour le huis clos du premier budget Landry, dès qu'ils ont commencé à prendre connaissance des documents budgétaires :

« Encore des hausses d'impôts déguisées ! »
Le ministre annonce pourtant, avec une pointe de fierté, que les impôts et les taxes ne montent pas, et il a raison. En revanche, il s'arrange pour aller chercher des centaines de millions additionnels dans les poches des contribuables.

M. Landry entend y parvenir essentiellement de deux façons. D'abord, avec une déclaration de guerre en règle contre l'évasion fiscale ; ensuite, en jouant dans les dépenses fiscales, c'est-à-dire dans les recettes dont le gouvernement s'est volontairement privé, jusqu'à maintenant, en faveur de certains groupes de contribuables. Ces mesures ne causent pas de grandes surprises ; le processus budgétaire, heureusement, est maintenant beaucoup plus ouvert qu'il y a quelques années, et le ministre a multiplié les indices qui ont permis aux observateurs de prévoir, à quelques poussières près, les grandes lignes du budget.

La lutte contre l'évasion fiscale ne constitue aucunement une hausse d'impôt déguisée. Il s'agit simplement, pour le gouvernement, de s'assurer que tous les contribuables paient ce qu'ils doivent. En augmentant les activités de vérification et de perception à Revenu Québec, en renforçant les mesures contre le trafic illégal d'alcool et le travail au noir dans la construction, M. Landry espère augmenter les revenus du gouvernement de quelque 300 millions pendant les quatre prochaines années.

Personne ne peut rien dire contre cela : la fraude fiscale pénalise l'ensemble des contribuables honnêtes, et ce n'est que pure justice

que le fisc traque les fraudeurs. Si vous n'avez rien à vous reprocher, vous ne paierez pas un cent d'impôt de plus.

Il en va autrement de certains groupes de contribuables qui, eux, devront faire face à d'authentiques hausses d'impôts déguisées.

Personne ne sera touché cette année, mais au fur et à mesure que les nouvelles dispositions fiscales entreront en vigueur, au cours des deux prochaines années, le gouvernement ira ainsi chercher 122 millions dans vos poches l'an prochain, et plus de 250 millions pour 1998 et les années suivantes.

Voyons si vous êtes touchés, et comment.

C'est aux aînés que le ministre Landry demande le plus gros sacrifice. Présentement, le fisc accorde un crédit d'impôt de 440 \$ aux personnes âgées de 65 ans et plus. Ce crédit sera intégralement maintenu pour tous ceux dont les revenus sont inférieurs à 26 000 \$ nets par année. Au-delà de ce montant, le crédit diminue progressivement ; ceux qui gagnent plus de 41 000 \$ n'auront plus droit à rien. La mesure sera implantée au cours des deux prochaines années. En clair, cela signifie que si vous avez 65 ans ou plus et que votre revenu est de 41 000 \$ vous paierez 220 \$ de plus en impôt cette année, et 440 \$ l'an prochain et les années suivantes.

Ce n'est pas tout. Il existe aussi un crédit pour revenu de retraite. Si ceux-ci sont d'au moins 1000 \$, vous avez droit à un crédit de 200 \$. Ce crédit subira le même sort que le crédit accordé en raison de l'âge. Il ne touchera pas donc ceux dont les revenus sont in-



Claude
PICHER

férieurs à 26 000 \$. Mais si vos revenus de retraite dépassent 1000 \$ et que l'ensemble de vos revenus dépassent 33 000 \$, vous paierez 100 \$ de plus en impôts cette année, et 200 \$ à compter de l'an prochain.

Ce n'est pas tout. Le crédit pour personne vivant seule passe aussi à la moulinette. Ce crédit de 210 \$ sera aussi modifié de la même façon que les deux autres. Une retraitée de 65 ans, veuve, et dont les revenus sont de 41 000 \$, devra donc s'attendre à payer 850 \$ de plus en impôts à compter de 1997.

Le gouvernement ira chercher ainsi 72 millions en 1997-98, et ce montant passera à 122 millions deux ans plus tard.

Le ministre est par ailleurs fort discret sur une autre mesure qui coûtera 33 millions l'an prochain et 47 millions l'an prochain aux futurs retraités. Le budget annonce en effet que Québec appliquera les restrictions annoncées par le ministre fédéral Paul Martin, et concernant les REER. Les plafonds des cotisations sont réduits et l'âge maximum où l'on peut détenir un REER est abaissé de 71 à 69 ans.

Les syndiqués et membres de corporations professionnelles seront aussi mis à contribution. La déduction pour cotisations syndicales et professionnelles sera transformée en crédit d'impôt. Sur le plan fiscal, les crédits d'impôt deviennent moins avantageux que les déductions à mesure que le revenu aug-

mente. Voici, en clair, ce que cela veut dire sur votre portefeuille.

Si vous gagnez 3014000 \$ et payez 500 \$ de cotisation syndicale, votre impôt sera à peu près inchangé. Si vous gagnez 75 000 \$ et payez 1200 \$ de cotisation syndicale, votre impôt vient de grimper de 70 \$. Le gouvernement ira ainsi chercher 17 millions l'an prochain et 31 millions dans deux ans.

Le budget introduit aussi une modification au crédit d'impôt pour frais médicaux. Présentement, un contribuable peut réclamer un crédit équivalent à 20 % de ces dépenses, mais ce crédit est limité par un plafond de 1614 \$ ou 3 % du revenu net (le moins élevé des deux). À compter de l'an prochain, le plafond de 1614 \$ disparaît, mais le calcul du crédit devra tenir compte des revenus des deux conjoints. Cette mesure rapportera 22 millions par année au gouvernement à compter de 1998.

D'autres mesures, enfin, touchent les travailleurs autonomes, mais leur impact sera presque insignifiant sur les finances publiques. Les travailleurs qui maintiennent un bureau à domicile ne pourront déduire plus de 50 % de leurs dépenses ; les frais de représentation sont plafonnés à 1 % du chiffre d'affaires. L'introduction de ces plafonds ne changera pas grand-chose aux finances des travailleurs autonomes, puisqu'ils sont supérieurs, dans la vaste majorité des cas, aux montants réellement engagés pour ces deux postes de dépense. C'est pour cela que le gouvernement ne prévoit recueillir, quand ces deux mesures seront pleinement en vigueur dans deux ans, qu'un modeste 7 millions.

Le Mouvement Desjardins durement touché

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le Mouvement Desjardins sera durement touché par le budget Landry. Les caisses d'épargne et de crédit seront désormais assujetties, comme les banques, à la taxe sur le capital.

Le budget d'hier est littéralement truffé de petites mesures touchant la fiscalité des entreprises. Des coups de bâtons, et quelques carottes, mais la satisfaction unanime des ténors patronaux porte à croire que, finalement, les compagnies ne se sortent pas trop mal du budget d'hier.

Le changement de régime pour le Mouvement Desjardins fera entrer 8 millions de plus dans les coffres de l'État dès cette année et 15 millions par année par la suite.

Les compagnies d'assurances ont droit à un coup de bâton. Depuis 15 ans, le niveau de leur taxation sur le capital était resté inchangé à 3 %. Avec une augmentation, on attend 15 millions de recettes supplémentaires dès cette année, et 20 millions annuellement par la suite.

L'ensemble du secteur privé fait une contribution importante, mais limitée dans le temps. Opération purement comptable, Québec reporte de six mois le remboursement promis pour novembre 1996 de taxe sur les « intrants » des biens et services achetés pour la production — une économie de 150 millions pour le gouvernement cette année. Du même souffle, on repousse la hausse sur le mazout de 1,9 cent le litre qui devait s'appliquer en novembre au 1^{er} avril 1997.

Une seule hausse de tarification, et elle touche les compagnies — les droits de coupe seront augmentés pour les compagnies forestières. Une hausse de 55 millions des recettes pour Québec, une décision qui était attendue à la suite des négociations avec les États-Unis.

Des carottes : Québec sabre la jungle des programmes d'aide à l'entreprise ; les huit programmes de la SDI passeront à deux, l'un pour l'entreprise, l'autre pour les coopératives.

De plus, on ouvre la vanne pour un an pour la recherche-développement — la limite au crédit d'impôt qui frappait les grandes compagnies est retirée temporairement.

Les PME paraissent choyées dans le budget. Plusieurs mesures les touchent, mais chaque fois les conséquences financières pour Québec sont minimes.

Les syndicats ne sont pas épargnés

Cotisations syndicales, Fonds de solidarité et Fondation mis à contribution

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Surprise : le gouvernement péquiste s'attaque, dans ce deuxième budget, à ses alliés traditionnels, les syndicats. Bernard Landry devient le premier ministre des Finances en Amérique du Nord à réduire les déductions dont profitaient les contribuables pour leurs cotisations syndicales.

Au moment où le taux de syndicalisation stagne, les cotisations syndicales, qui étaient auparavant pleinement déductibles, sont transformées en un crédit d'impôt non remboursable de 20 %. Le gouvernement en tirera quatre millions cette année et 17 millions l'an prochain.

À titre d'exemple, un travailleur qui débourse 1000 \$ en cotisations syndicales pouvait auparavant les déduire entièrement, ce qui lui donnait droit à un remboursement de 500 \$ — 250 \$ du provincial et 250 \$ du fédéral.

Dans l'ère post-budget Landry, il bénéficiera plutôt, au provincial, d'un crédit d'impôt de 20 %, donc 200 \$. La contribution du gouvernement fédéral demeurant la même, ce travailleur est donc privé de 50 \$ de plus qu'avant. « Celui qui gagne moins, paie moins », résume M. Landry.

« Ça ne s'est pas vu en 150 ans de mouvement ouvrier dans toute l'Amérique du Nord. Avec des amis comme ça, on n'a pas besoin d'ennemis », s'insurge le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, qui ne croit cependant pas que la mesure ralentira la syndicalisation ou réduira les cotisations syndicales.

De plus, le ministre des Finances cible le Fonds de solidarité de la FTQ et le nouveau Fondation de la CSN, qui sont désormais assujettis à la taxe sur le capital, de la même façon que les institutions bancaires. Le gouvernement récolte cinq millions de plus par cette mesure.

Le ministre réduit également le crédit d'impôt applicable aux achats d'actions dans le Fonds de solidarité et au Fondation. Ces investissements donnaient droit, avant le budget, à un crédit d'impôt de 20 %, jusqu'à concurrence de 1000 \$, ce qui représente des acquisitions d'actions de 5000 \$.

À partir de l'an prochain, ce crédit d'impôt s'élèvera à 15 %, sans excéder 525 \$ annuellement, ce



Le ministre des Finances du Québec, Bernard Landry, a reçu, hier, les félicitations de ses collègues du gouvernement et du premier ministre Lucien Bouchard après la présentation de son premier budget.

qui représente des achats de 3500 \$ d'actions. Les actions acquises en 1996 avant le discours du budget gardent toutefois le taux de 20 % et la limite de 1000 \$. Les parts achetées cette année, mais après le budget, seront soumises au taux de 15 %, mais le ministre leur concède l'ancienne barre des 1000 \$.

Le ministre abaisse aussi à 55 ans l'âge à compter duquel un actionnaire peut racheter ses actions s'il prend sa retraite. Auparavant, il pouvait le faire à 65 ans ou à 60 ans s'il se prévalait d'un droit à la retraite ou à la préretraite. Les contribuables de plus de 55 ans ne bénéficieront donc plus du crédit d'impôts s'ils désirent acquérir des actions.

Ces mesures déplaisent souverainement à la FTQ, qui estime que son Fonds pourrait perdre 100 millions annuellement. Henri Massé s'indigne que le gouvernement réduise les avantages d'un fonds qui investit tous ses avoirs au Québec. « L'argent qu'on va perdre va aller à d'autres REER où 40 % des fonds sont investis à l'étranger », lance-t-il.

ETERNITY[®]
Calvin Klein
parfum



Maman, pour la vie!

Un Bouquet fleuri et harmonieux de freesia, muguet, lis blanc et narcisse. Un parfum tendre, une signature moderne pour la femme actuelle. Parfum, eau de parfum, collection pour le corps. Eau de parfum, vaporisateur 100 ml, 76\$. Emballage cadeau gratuit pour la fête des mères.

AILES
LES AILES DE LA MODE

Le budget Landry

Le Fonds de l'autoroute de l'information sera enrichi

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard injectera 60 millions en trois ans dans le Fonds de l'autoroute électronique, pour favoriser la création de contenus français dans les services informatiques et électroniques.

À cette mesure de promotion du français annoncée dans le budget Landry s'ajoute une somme de 5 millions qui sera consacrée à l'épanouissement de la langue française dans un éventail de secteurs: l'éducation, l'économie, le travail, la rue, les ordinateurs et de façon plus spécifique dans la métropole.

Le soutien à la culture passera de plus par l'instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour la production de titres multimédias. Cette aide fiscale sera fonction d'une part des dépenses salariales admissibles engagées dans la production d'un titre et, d'autre part, des recettes d'exploitation admissibles générées par ce titre. Au surplus, une prime sera accordée dans le cas des oeuvres produites en français et destinées au marché.

Sera admissible à ce crédit toute corporation non exempte d'impôt et dont le contrôle est québécois, cela sans égard à son activité principale.

Les titres cinématographiques admissibles devront comporter un volume appréciable de trois des quatre types d'information suivants: texte, son, images fixes ou images animées. Ils devront être édités sur un support d'information électronique et le logiciel les régissant devra permettre l'interactivité.

Cette mesure s'applique donc aux titres produits pour exploitation commerciale et destinées à la distribution à la consommation ou qui sont accessibles à un large public par des réseaux.

Pensions défiscalisées

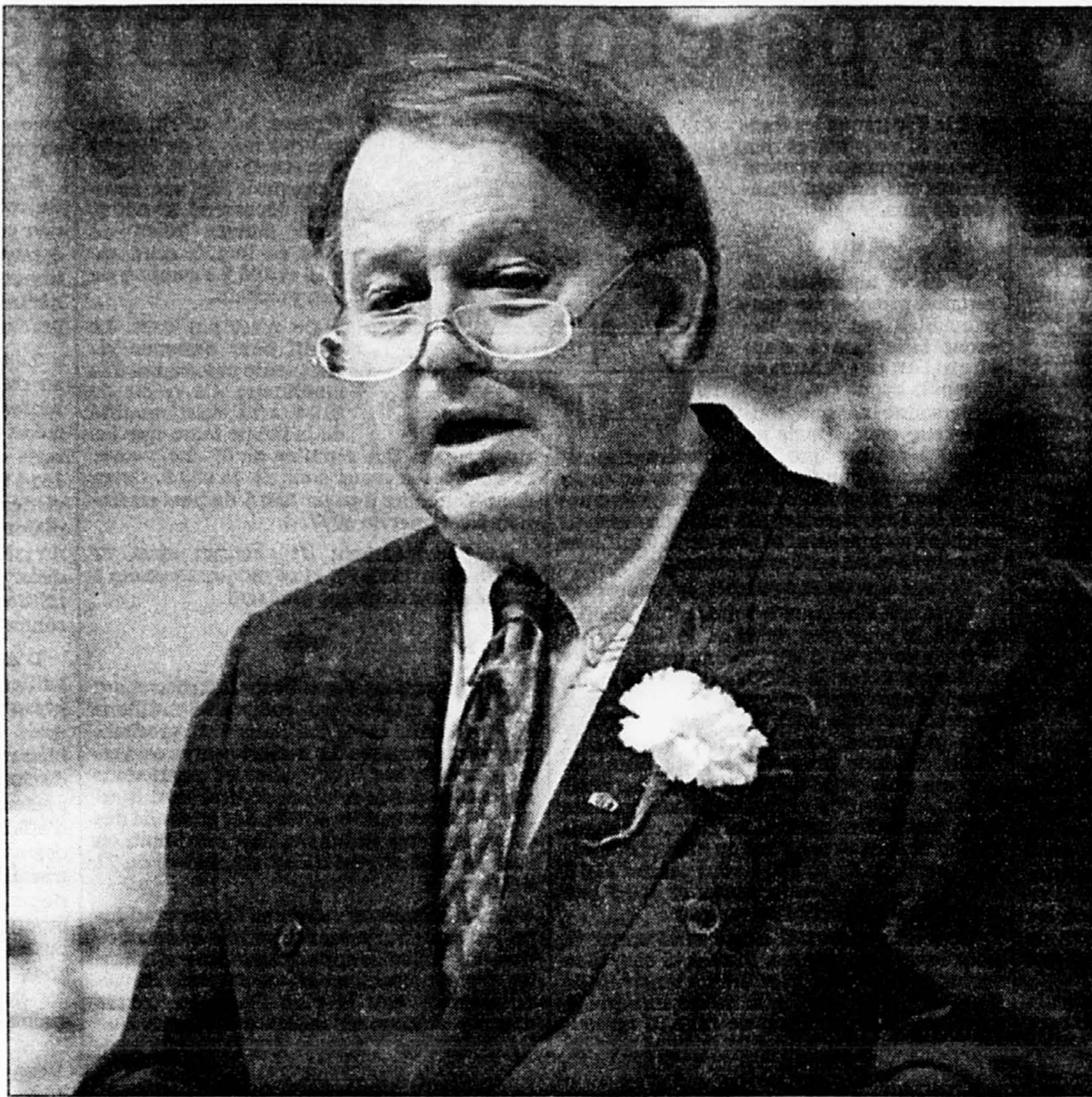
KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Québec emboîte le pas à Ottawa: les pensions alimentaires seront désormais exclues du revenu du parent qui les reçoit et ne seront plus déductibles pour le parent payeur.

C'est le gouvernement qui profite le plus de cette mesure puisqu'il encaissera 70 millions sur les trois prochaines années. Le ministre des Finances promet que ces sommes seront réinvesties dans l'aide aux familles et ne seront donc pas englobées dans l'effort de réduction du déficit.

Notons cependant que, comme à Ottawa, seule la partie de la pension alimentaire destinée aux soins des enfants sera défiscalisée. Le reste du montant de la pension sera traité la même façon qu'actuellement.

Plusieurs pensions alimentaires devant être réajustées à la suite de cette défiscalisation, le gouvernement prévoit fixer des « lignes directrices » pour l'établissement des pensions, qui seront destinées aux juges et qui s'appliqueront sous peu. Ces modèles seront rendus publics dans les prochains jours.



Malgré les mesures annoncées hier, le ministre des Finances, Bernard Landry, se défend bien de transformer le ministère du Revenu en un émule de Big Brother.

Le fisc étend ses tentacules

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le fisc québécois étendra considérablement ses tentacules cette année: les pouvoirs dévolus au ministère du Revenu seront décuplés afin d'amener près de 313 millions de plus dans les coffres du gouvernement.

Des modifications seront en effet apportées à la Loi sur le ministère du Revenu afin de permettre au fisc de comparer les renseignements qui figurent sur les déclarations de revenus des contribuables avec ceux de plusieurs autres organismes et ministères. Ces changements sont majeurs: la Loi sur le Revenu aura désormais préséance sur la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Les fonctionnaires seront également autorisés à communiquer toute information qui leur semble essentielle à l'exécution des lois fiscales et, à cette fin, tous les renseignements qui ne permettent pas de dévoiler l'identité d'une personne seront considérés comme non confidentiels.

D'autres changements à la Loi sur l'administration financière permettront aussi au gouvernement de bloquer tout remboursement d'impôt destiné à un contribuable qui aurait déjà une dette envers le fisc.

Le ministre Landry n'a pas exclu la possibilité que le Revenu puisse éventuellement bloquer d'autres

paiements aux citoyens — chèques de prêts et bourses ou d'aide sociale, par exemple — dès que le contribuable a une dette envers l'État, quelle qu'elle soit. Des fonctionnaires des Finances indiquent même qu'éventuellement, les dettes des étudiants et les contraventions accumulées pourraient être comptabilisées.

« On va fixer des balises à tout ça », se borne à dire M. Landry.

Les entreprises et les travailleurs autonomes seront aussi tenus de fournir leurs états financiers sur un formulaire produit par le ministère du Revenu, et certaines entreprises qui transmettent un nombre important de données au ministère devront obligatoirement le faire par voie informatique, afin de faciliter la vérification. Les garderies seront aussi tenues d'émettre un reçu officiel aux parents.

Et, cerise sur le sundae, les amendes qui s'appliquent à un retard de paiement seront également majorées de un pour cent à partir du 1^{er} juillet prochain. Total des revenus générés par toutes ces mesures: 220 millions. L'an dernier, des mesures comparables avaient suscité des revenus de plus de 240 millions.

« Nous avons gardé en tête la protection de la vie privée », assure le ministre des Finances, Bernard Landry, qui se défend bien de transformer le ministère du Revenu en un émule de Big Brother. Ces nouvelles dispositions ont l'aval du président de la Commission d'accès à l'information, affirme-t-il, un organisme qui s'est pourtant toujours opposé à de telles pratiques.

De plus, M. Landry a pris des mesures énergiques pour venir à bout de la contrebande d'alcool qui a « cessé de progresser », soutient-il, puisque les ventes de vin et spiritueux se sont accrues de 2,5 % alors qu'elles avaient subi une baisse de 18 % depuis cinq ans.

En plus d'intensifier les actions policières dans les bars soupçonnés de vendre de l'alcool de contrebande — il y en a eu 6500 l'an dernier — le ministre s'attaque aux commerçants qui produisent artisanalement du vin ou de la bière, un phénomène « en expansion rapide dans les dernières années », constate-t-il.

Aucune taxe n'est collectée chez ces commerçants, qui vendent parfois sur le marché les produits qu'ils fabriquent. « Cette pratique contrevient aux lois fiscales », souligne M. Landry. On exigera donc désormais un permis pour ce type de commerce, dont les produits seront soumis à la TVQ.

Au chapitre de la contrebande d'alcool, on prévoit récolter 30 millions de plus que l'année dernière, qui s'était soldée par une hausse des revenus de 45 millions.

L'industrie de la construction — où s'effectue traditionnellement beaucoup de travail au noir — fera aussi l'objet d'une attention particulière. Quinze inspecteurs de plus seront affectés à la surveillance des chantiers et les organismes gouvernementaux collaboreront davantage entre eux, ainsi qu'avec les municipalités, pour démasquer les travailleurs fautifs.

Les sociétés d'État dans le tordeur

CLAUDE PICHER

Le ministre des Finances demande un « effort majeur » aux dirigeants, cadres et employés des sociétés d'État québécoises. Il entend ainsi aller chercher, cette année, pas moins de 151 millions.

Les résultats financiers des sociétés d'État se retrouvent dans le budget du gouvernement, qui recueille ainsi près de deux milliards par année. Trois sociétés, Hydro, Loto-Québec et la SAQ, fournissent plus de 90 % de ces revenus.

Il va de soi que de mauvais résultats financiers se traduisent par des dividendes moins importants, et que les finances publiques en souffrent. Le ministre veut empêcher cela en demandant à ses sociétés d'État de mieux gérer ses affaires.

Hydro-Québec est particulièrement visée. Il est grand temps, selon le ministre, que cette énorme machine se livre à un dépoussiérage en règle. « Hydro est la plus importante de nos sociétés d'État, mais celle aussi dont les profits ont le plus baissé récemment; son rendement est un des plus faibles en Amérique du Nord », constate M. Landry. « Collectivement, les Québécois y ont investi 12 milliards; ils ont droit de s'attendre à mieux que cela. Un sérieux redressement s'impose. Hydro doit revenir à sa bonne gestion d'antan... et à ses dividendes d'antan. »

Le budget annonce aussi un important remaniement à la Société de développement industriel, une autre société d'État beaucoup moins connue. Le nombre de ses programmes passe de huit à deux. La SDI, qui intervient dans le financement des entreprises québécoises par l'intermédiaire de prêts participatifs, devra maintenant se concentrer sur les garanties de prêts aux PME exportatrices et innovatrices. Ces garanties viseront à assurer le financement de projets qui n'auraient pas été réalisés autrement.

Fonds pour le réseau routier

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Revenant sur sa décision des crédits budgétaires, le gouvernement Bouchard a décidé de consacrer davantage à la conservation du réseau routier. Un nouveau fonds spécial permettra de faire maintenant des travaux que l'on paiera plus tard.

Le budget Landry prévoit que 75 millions supplémentaires seront injectés dans l'asphalte, ce qui permettra de doubler le nombre de kilomètres susceptibles d'être réparés.

C'était la consternation aux Transports depuis la publication des crédits, à la fin de mars. Québec avait réduit au plus strict minimum le budget d'entretien et d'amélioration, ce qui laissait prévoir une énorme facture dans les prochaines années.

Lorsque les travaux d'entretien sur la chaussée ne sont pas effectués rapidement, la facture augmente de façon exponentielle, l'infiltration d'eau qui s'en suit forçant à reprendre tout l'ouvrage.

LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET LANDRY

Déficit



Le gouvernement Bouchard maintient les cibles de réduction du déficit budgétaire établies à la Conférence de Québec à la fin mars. Ces cibles sont les suivantes: 3,2 milliards en 1996-97, 2,2 milliards en 1997-98, 1,2 milliard en 1998-99. Le budget doit être équilibré au terme de l'exercice budgétaire 1999-2000.

Le plan budgétaire pour cette année réduit les dépenses de programmes de quatre dollars pour chaque dollar de mesures augmentant les revenus. Des compressions de dépenses et hausses de revenus comparables seront nécessaires l'an prochain pour atteindre le déficit prévu, prévient le gouvernement.

À noter

Une loi sera présentée dans les prochains jours pour obliger le gouvernement à respecter le plan d'élimination du déficit. Québec ne pourra déroger de ce plan, sauf dans le cas de « circonstances exceptionnelles ».

Impôt des particuliers



Le gouvernement se targue de ne pas hausser les impôts et les taxes, mais ce budget alourdit le fardeau fiscal des particuliers, notamment par la récupération de crédits d'impôt.

Les crédits d'impôt pour personnes vivant seules, en raison de l'âge et pour revenus de retraite sont récupérés à partir d'un revenu net de 26 000 \$. Ces mesures produiront des recettes supplémentaires de 130 millions.

La déduction pour cotisation syndicale et professionnelle est transformée en crédit d'impôt, ce qui procurera des revenus additionnels de 31 millions l'an prochain.

À noter

Environ 125 000 personnes âgées seront touchées par la récupération du crédit en fonction de l'âge et environ 240 000 personnes par la récupération du crédit pour personne vivant seule.

Entreprises



La taxe sur le capital sera désormais appliquée aux caisses populaires qui seront traitées sur un pied d'égalité avec les banques. Une mesure qui produira des recettes de 15 millions.

Le plein remboursement de la TVQ sur les intrants des grandes entreprises qui devait entrer en vigueur le 30 novembre est reporté au 31 mars 1997. Cette mesure temporaire accroît de 150 millions les recettes.

Les droits de coupe pour les entreprises forestières sont relevés pour des revenus additionnels de 70 millions. Le crédit d'impôt remboursable pour pertes est limité aux PME: 20 millions. Le taux de la taxe sur le capital des compagnie d'assurance de personnes est relevé: des recettes de 20 millions.

À noter

Malgré les discours répétés du premier ministre Bouchard, le budget n'élimine pas les abris fiscaux des entreprises. Au contraire, il en rajoute pour les industries navale et minière.

Syndicats



Comme l'a fait Ottawa, le gouvernement du Québec ramène le crédit d'impôt pour des investissements dans les fonds de la FTQ et de la CSN de 20 % à 15 %. De plus, le montant maximum d'actions donnant droit au crédit sera réduit de 5 000 \$ à 3 500 \$ par année. Ces fonds seront aussi assujettis à la taxe sur le capital. Ces mesures rapporteront environ 31 millions par année au fisc.

La déduction du revenu de la cotisation syndicale est aussi transformée en crédit d'impôt. Même chose pour la déduction pour cotisation professionnelle. Au total, des revenus supplémentaires d'environ 30 millions pour le Trésor public.

À noter

Cette dernière mesure survient au moment où le taux de syndicalisation diminue et où la cote des syndicats diminue dans l'opinion publique.

Le budget Landry

Une approche moins radicale qu'en Ontario

Toronto veut réduire la taille de l'État, Québec assainit les finances publiques

MIVILLE TREMBLAY
QUÉBEC

L'objectif premier du budget Landry est d'assainir les finances publiques ; celui de son collègue ontarien, Ernie Eves, est de réduire la taille du gouvernement.

Non seulement ces ministres des Finances ne visent-ils pas les mêmes buts, mais ils partent d'une situation très différente : l'Ontario enregistre un déficit plus élevé que celui du Québec, mais supporte un niveau d'endettement nettement plus faible.

L'Ontario profite également d'une économie plus vigoureuse et d'une cote de crédit supérieure chez les agences de notation new-

Yorkaises. Bref, l'Ontario jouit d'une plus grande marge de manœuvre que le Québec.

Les choix politiques qui se dégagent du budget Landry, présenté hier, et du budget Eves, présenté mardi, se ressemblent à certains égards, mais divergent à d'autres.

Pour satisfaire les exigences des marchés financiers, les deux gouvernements ont établi un plan pour ramener leur déficit à zéro : le Qué-

bec en 1999-2000, l'Ontario un an plus tard.

Cette différence est toutefois mineure lorsqu'on considère que les autres provinces ont largement atteint cet objectif.

Dans sa « Révolution du bon sens », le gouvernement de Mike Harris cherche à réduire la taille de l'État avec un ardeur idéologique qui n'a eu d'égale que l'intention de Bob Rae de forcer l'Ontario sur une voie progressiste.

Au Québec — au moins pour ce qui est de la politique budgétaire —, l'approche est plus pragmatique ; les épanchements sont réservés au débat constitutionnel.

À Toronto, le gouvernement a choisi de réduire à la fois le déficit

et le niveau des taxes, tel que promis pendant la campagne électorale. Il a écarté du revers de la main les critiques des milieux financiers qui l'enjoignaient à éliminer le déficit avant de récompenser les contribuables.

« Je n'en ai pas les moyens », a répondu M. Landry, lorsqu'on lui a demandé pourquoi il ne suivait pas l'exemple ontarien, mais en se gardant bien d'affirmer qu'il l'aurait fait, s'il avait été à la place d'Eves.

La dernière campagne électorale québécoise n'a pas porté sur les finances publiques ; les nouvelles orientations ont été fixées par Lucien Bouchard, à son arrivée à la tête du Parti québécois.

Et différence encore plus mar-

quante, le virage québécois a été renforcé par un processus de consultation. Au sommet socio-économique de février, un large consensus s'est dégagé entre le patronat, les syndicats et le gouvernement sur la nécessité d'assainir les finances publiques et sur un calendrier précis pour y parvenir ; en Ontario, des barrières de métal sont érigées en permanence pour protéger Queen's Park de la colère des manifestants.

Mais au-delà des différences de style et de rhétorique, les deux gouvernements imposent à leurs citoyens des coupes très douloureuses dans les services publics. Les vaches sont maigres, tant au Québec qu'en Ontario.

Paul Martin félicite Landry

Presse Canadienne
TORONTO

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a réservé un accueil positif au budget déposé hier par le gouvernement du Québec, disant même que ce budget aiderait à améliorer la situation économique au Canada.

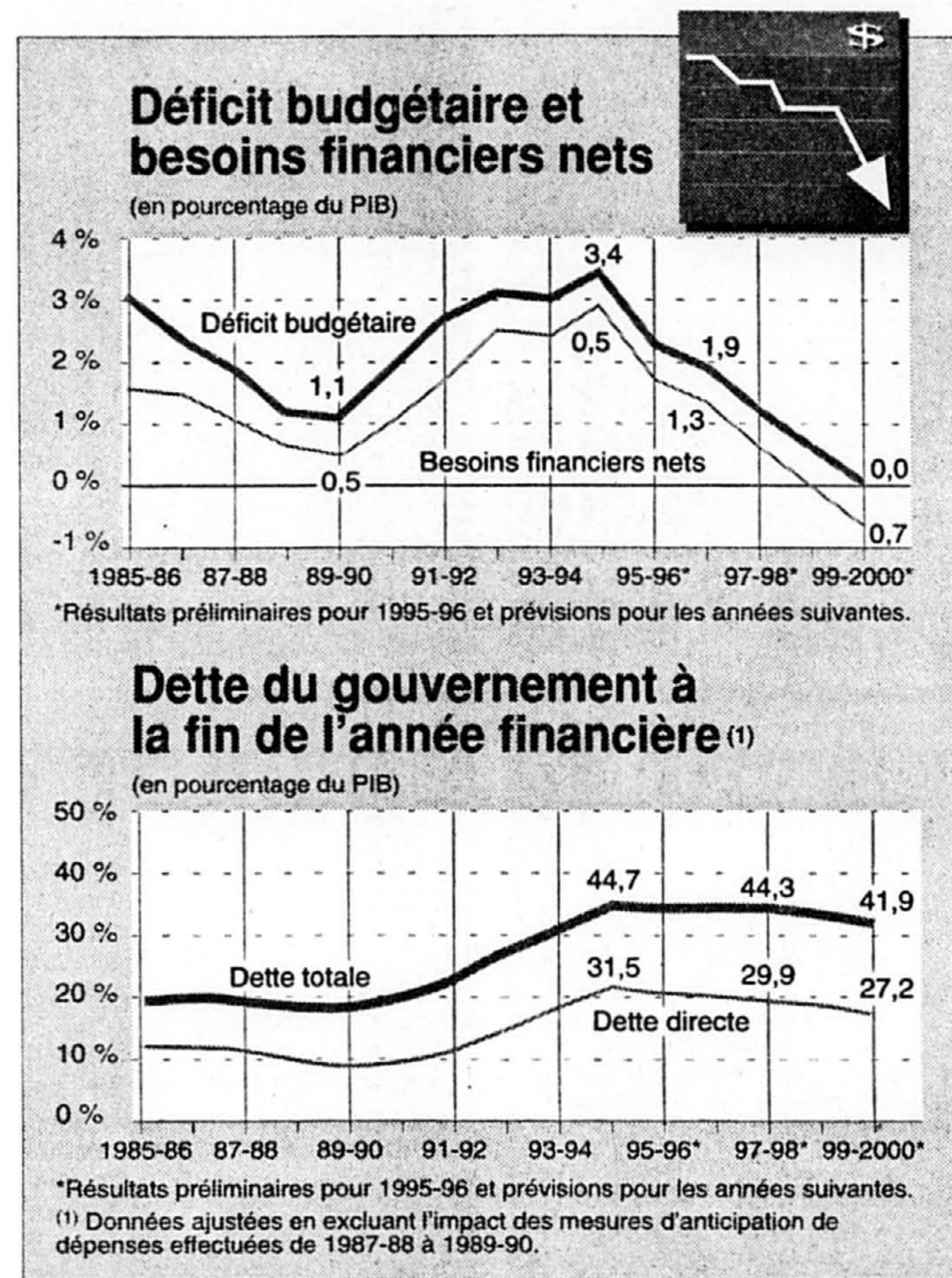
« Tout le monde est très content de voir le désir du gouvernement québécois d'assainir ses finances publiques et de prendre les mesures nécessaires pour y arriver », a déclaré hier M. Martin.

« C'est très important pour le Québec et pour le pays », a-t-il ajouté.

« Le fait que non seulement le fédéral mais toutes les provinces partagent le même objectif — l'assainissement des finances publiques — va aider beaucoup les taux d'intérêt et la création d'emplois », a poursuivi M. Martin.

Le ministre a souligné que selon la coutume, Ottawa évitait de commenter le contenu des budgets des provinces. Aussi n'a-t-il pas voulu émettre de commentaires sur certaines mesures spécifiques annoncées par son homologue québécois, Bernard Landry.

Mais M. Martin n'a pu s'empêcher de féliciter son homologue provincial. « Je pense que M. Landry a fait preuve de beaucoup de capacité et de responsabilité. »



Source: ministère des Finances

Fabienne Sallin -- (PC)

Québec troque la valise diplomatique contre l'impact de l'investissement étranger

2000 nouvelles PME dans l'exportation

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement du Québec a décidé de troquer la valise diplomatique pour la valise économique, dit Bernard Landry, afin de se lancer dans la prospection des investisseurs étrangers et de promouvoir ses exportations.

Après avoir fermé 13 de ses délégations et bureaux à l'étranger, le Québec opte en effet pour d'autres modes de représentation qui sont surtout moins coûteux et que l'on veut innovateurs.

Ainsi, on travaillera à la formation d'un réseau de personnes contacts ou d'antennes en Europe, aux États-Unis et même ailleurs, ce que le ministre Landry qualifie d'« équipe-choc », pour intéresser des investisseurs au Québec. Cette méthode se veut plus efficace, selon lui, parce qu'on aura recours à des instruments plus modernes comme le canal électronique et le réseau Internet.

« Une de nos faiblesses dans la prospection d'investissements étrangers était la multiplicité de nos répondants, dont beaucoup ne pouvaient réagir en temps utile, faute de réel pouvoir de décision », a expliqué M. Landry en annonçant une plus grande participation du Québec à des missions et à des expositions à l'étranger pour faire connaître son environnement économique.

Des ententes de partenariat avec le secteur privé compteront dans les nouveaux procédés. Ce qui veut dire que les entreprises québécoises qui ont des bureaux à l'étranger seront invitées à faire la promotion économique du Québec. Une telle entente a déjà été conclue avec la Banque nationale, ce qui assurera une présence québécoise dans cinq villes du monde.

Quant aux exportations, qui constituent le moteur de la crois-

sance économique du Québec depuis les trois dernières années, le gouvernement veut en stimuler le développement en amenant 2000 nouvelles PME à exporter leurs produits d'ici l'an 2000.

Actuellement, on compte 3000 PME québécoises dont l'exportation assure l'existence. Les exportations internationales sont passées de 17 à 28 % du PIB ces cinq dernières années.

Le gouvernement encouragera désormais ces entreprises à recruter des spécialistes en commerce international et il soutiendra l'embauche de commissaires à l'exportation dans les régions. À cette fin, le programme d'aide à la promotion des exportations (APEX) verra son budget annuel porté à 7 millions.

Pour s'assurer que les entreprises québécoises peuvent concurrencer quiconque dans le monde, M. Landry annonce la création au sein de la Société de développement industriel (SDI) une entité spécialisée qui pourra garantir annuellement 50 millions en prêts, aux entreprises qui en auront besoin. Le financement viendra bien sûr des institutions financières et on estime que cette disposition viendra appuyer les exportations pour une valeur d'un milliard de dollars en trois ans. La force des PME, estime-t-on, aura des retombées dans les diverses régions du Québec, en créant de l'emploi.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce soutiendra les entreprises qui présentent des soumissions pour de grands projets d'infrastructures à l'étranger. Ce programme, complément aux programmes existants, couvrira jusqu'à 50 % des coûts engendrés par l'embauche d'un expert en financement de projet, par la rédaction de documents juridiques et par le développement des montages financiers. En cas de succès, cette aide sera remboursable et une prime devra être payée. Cela devrait permettre à l'entreprise d'atteindre l'autofinancement tout en assurant un partage équitable des pertes et des revenus entre les entreprises et le gouvernement.

La loi anti-déficit prévoit les récessions

MIVILLE TREMBLAY
QUÉBEC

Le projet de loi anti-déficit prévoit que si une récession fait dévier le gouvernement de ses cibles budgétaires, tout débordement devra être récupéré par un surplus équivalent déposé au cours des cinq années suivantes.

Cette législation, que le ministre Bernard Landry qualifie à la fois de « souple » et de « la plus contraignante qui existe au Canada », sera déposée à l'Assemblée nationale au cours des prochains jours. Le texte sera examiné par la Commission sur la fiscalité, au cours de l'été.

La loi reprend les cibles de déficit convenues lors du sommet socio-économique de Québec : 3,3 milliards en 1996-1997, 3,2 milliards en 1997-1998, 2,2 milliards en 1998-1999, et 1,2 milliard en 1999-2000 ; par la suite, aucun dé-

ficit ne pourra être encouru.

Si l'une de ces cibles est ratée une année, le dépassement doit être récupéré l'année suivante.

Le gouvernement prévoit des circonstances exceptionnelles — comme une récession — qui pourraient provoquer un déficit qui dépasse sa cible par plus d'un milliard. Le cas échéant, il devra présenter un plan pour récupérer ce dépassement par un surplus de taille équivalente sur une période de cinq ans.

Ce plan quinquennal de résorption doit débuter par un montant minimal de 1 milliard, dès la première année ; la cinquième et dernière année, il ne peut prévoir plus de 25 % de l'effort. Si le dépassement extraordinaire survient deux années successives, le plan de résorption doit malgré tout être complété la cinquième année.

Les circonstances exceptionnelles dont il est question sont : une ca-

tastrophe ayant un impact majeur sur les revenus ou les dépenses, une détérioration importante des conditions économiques — lire une récession — et une réduction substantielle des transferts fédéraux.

Dans tous ces cas, le gouvernement doit faire rapport à l'Assemblée nationale.

Pour l'exercice 1995-1996, le gouvernement a respecté sa cible d'un déficit légèrement inférieur à 4 milliards, à comparer à un déficit de 5,7 milliards l'année précédente.

Au 31 avril dernier, la dette totale du Québec s'établissait à 76,6 milliards, soit 44,3 % du produit intérieur brut.

Pour abaisser son déficit de 700 millions au cours de l'exercice qui vient de débuter, le gouvernement mise sur une baisse réelle de ses dépenses de 2,2 milliards et sur des mesures qui accroissent les rentrées fiscales de 650 millions.

LES POINTS SAILLANTS DU BUDGET LANDRY

REER et pensions



■ Québec imite Ottawa en ramenant de 71 à 69 ans l'âge limite de cotisation aux régimes de pension agréés et aux REER. Un particulier devra commencer de retirer des fonds de son RPA ou de son REER au plus tard à la fin de l'année où il aura 69 ans.

■ Québec s'harmonise avec Ottawa pour toutes les autres mesures annoncées dans le dernier budget fédéral en ce qui a trait aux plafonds de cotisation, aux frais d'administration qui ne sont plus déductibles et aux régimes enregistrés d'épargne-études.

À noter

■ En raison du vieillissement de la population et des épargnes accumulées dans les REER et RPA, ces mesures auront un impact de 10 millions en 1997-98, 33 en 1998-99 et 47 en 1999-2000 sur les recettes du fisc.

Fraude fiscale



■ Un train de mesures sont annoncées pour contrer la fraude fiscale. Le ministère du Revenu procédera à des croisements de fichiers avec d'autres organismes ou ministères pour valider les informations qu'il a en sa possession. Fait important : la Loi sur le revenu aura préséance sur la Loi sur la protection des renseignements personnels.

■ Des mesures sont aussi prévues pour lutter contre la contrebande d'alcool et de spiritueux. Quinze inspecteurs supplémentaires surveilleront les activités sur les chantiers pour contrer le travail au noir.

■ Le gouvernement s'est fixé pour objectif de percevoir des revenus supplémentaires de 313 millions par ces mesures pour éliminer la fraude et le travail au noir.

À noter

■ Le gouvernement avait prévu des récupérer 500 millions en revenus par la lutte contre la fraude et l'évasion. Le ministère du Revenu a réussi à récupérer 450 millions.

Création d'emplois



■ Le gouvernement élabore des mesures modestes pour aider les PME à exporter et créer des emplois et les jeunes entrepreneurs à se lancer en affaires, conscient qu'il n'a pas les moyens de lancer d'onéreux programmes de relance économique.

■ Les nouvelles PME bénéficieront d'un congé fiscal de trois ans en matière de cotisation au Fonds de service de santé. Les budgets des programmes Jeunes promoteurs et Services d'aide aux jeunes entrepreneurs sont majorés de 2,5 millions.

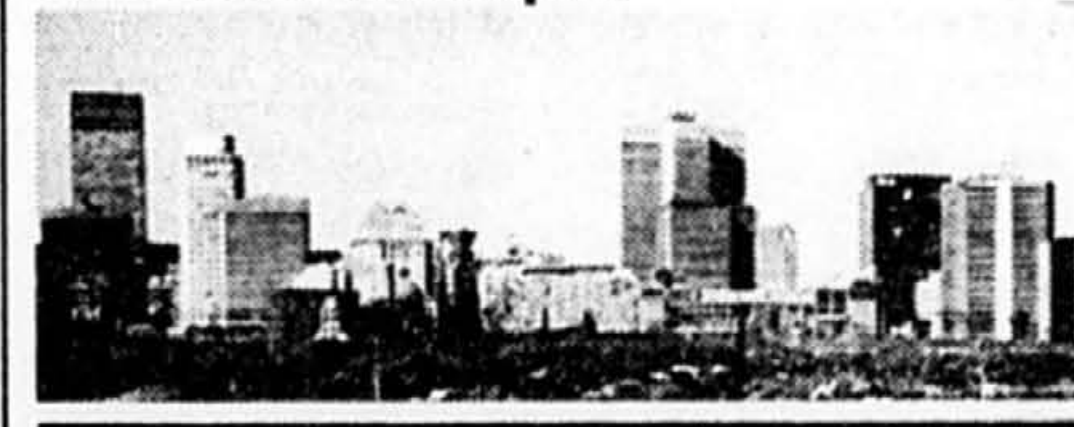
■ Le crédit de R&D devient permanent et est majoré pour les entreprises de taille moyenne.

■ Une stratégie d'appui à l'exportation et de promotion des investissements étrangers est lancée.

À noter

■ L'ensemble des mesures de création d'emplois s'accompagne d'une facture de 42 millions cette année et de 58 millions l'an prochain. Il s'agit d'un effort modeste comparativement à l'Ontario.

Prévisions économiques



■ Le plan budgétaire du gouvernement est jugé crédible par les analystes, notamment parce qu'il est basé sur des prévisions économiques très prudentes. Ainsi, il est prévu que l'économie québécoise avancera à pas de tortue, affichant un maigre taux de croissance de 1 % cette année et de 1,4 % l'an prochain.

■ Ce faible taux de croissance sera insuffisant pour réduire le taux de chômage qui demeurera stable aux alentours de 11,3 % au cours des trois prochaines années.

À noter

■ Les hypothèses économiques du budget du Québec sont nettement plus prudentes que celles retenues par le gouvernement de l'Ontario qui a déposé son budget plus tôt cette semaine.

Le budget Landry

Un bon budget, jugent les financiers

MIVILLE TREMBLAY
QUÉBEC

« C'est un budget qui marque un virage et qui va protéger l'accès du Québec aux marchés financiers des États-Unis et d'Europe », affirme M. Pierre Bergeron, vice-président et économiste en chef pour le Canada, chez Union de Banque Suisse.

M. Bergeron, qui est venu de New York pour analyser le premier budget Landry, constate avec plaisir que les hypothèses économiques sont « extrêmement conservatrices », ce qui accroît les chances que le gouvernement atteigne son objectif de déficit pour l'exercice 1996-1997.

Qui plus est, le niveau d'endettement par rapport à la taille de l'économie est « enfin stabilisé ».

Un seul déficit, celui des idées, dit l'opposition

Les aînés et la classe moyenne font les frais du budget

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le seul déficit du budget Landry est celui des idées, des mesures pour créer de l'emploi, a soutenu hier l'ancien ministre libéral des Finances, André Bourbeau.

Pour lui, le budget d'hier est une attaque en règle contre les retraités qui seront déjà malmenés par la réforme de l'assurance-médicaments. Le budget signifie une hausse d'impôt de 72 millions pour les aînés, sans qu'on explique pourquoi ce groupe d'âge a été visé, indique l'ancien ministre.

« Les grands gagnants cette semaine sont sûrement les contribuables de l'Ontario », a pour sa part affirmé le chef de l'ADQ, Mario Dumont. L'écart qui se creuse entre les fiscalités des deux provinces est inquiétant.

Au cours des trois prochaines années, Québec « vient siphonner 630 millions dans les poches de la classe moyenne », lance M. Dumont.

M. Bourbeau aussi a attaché le grelot à cette « pluie de taxes indirectes », de réductions de crédits et de déductions, des mauvaises nouvelles qui s'ajoutent à la hausse des tarifs d'Hydro-Québec, à l'accroissement du fardeau des municipalités et des commissions scolaires, des factures inévitablement refilées aux contribuables.

Pour le PLQ, la solution aux problèmes des finances publiques est simple — sabrer tous azimuts les dépenses publiques, revoir même s'il le faut la rémunération des fonctionnaires, une solution que refusera le gouvernement péquiste qui ne veut pas faire de la peine à ses amis des centrales syndicales, remarque M. Bourbeau.

Les 3,2 milliards de déficit prévus dans le budget d'hier sont exactement la cible visée, pour cette année, au budget du gouvernement Johnson, a relevé le libéral.

« Nous avons la solution. Enlevez la menace que le Québec se sépare du Canada et vous aurez un Eldorado au Québec », affirme M. Bourbeau.

Une décision, surtout, fait bondir l'ancien ministre. Québec accordera cette année 75 millions de plus pour l'entretien des routes, une dépense « empruntée » à même un nouveau fonds et qui devra se rembourser sur cinq ans. « On en est rendu là, emprunter pour réparer les routes... Québec aura cinq ans pour couvrir ses nids-de-poule », a dit M. Bourbeau.

M. Bergeron pense que le Québec préservera sa cote de crédit chez Standard & Poor's, d'un cran plus élevée que chez Moody's, bien qu'elle puisse être assortie d'une perspective négative, plutôt que stable, comme en ce moment.

Parmi les points faibles du budget, il note un accroissement de 651 millions de l'effort fiscal et la disparition du budget des dépenses d'une somme de 246 millions con-

sacrée à l'entretien des routes ; le gouvernement ne passe aux dépenses que l'amortissement.

Enfin, la loi anti-déficit devrait soutenir la crédibilité du gouvernement, mais M. Bergeron souligne que ce sont les résultats qui comptent avant tout.

M. Clément Gignac, stratège chez Lévesque Beaubien Geoffrion, dit que c'est « le premier budget conservateur des péquistes, voire le premier budget conservateur du gouvernement du Québec depuis dix ans, toutes couleurs confondues ».

Il maintient sa recommandation de surreprésenter les obligations du Québec dans les portefeuilles institutionnels ; en d'autres mots, il pense que les coûts d'emprunt du Québec vont continuer à baisser par rapport à ceux de l'Ontario.

M. Simon Prévost, économiste au Mouvement des Caisses Desjardins, constate qu'il n'y a pas de surprise dans ce budget, si ce n'est l'absence de revenus additionnels tirés de la tarification des services gouvernementaux.

Il relève que les hypothèses économiques du gouvernement passent du gris au rose au fur et à mesure que progresse son plan d'élimination du déficit en cinq ans : « Ils ont beaucoup de travail à faire pour les années suivantes », affirme M. Prévost.

Mme Lise Bastarache, économiste principale à la Banque Royale, déclare : « Le gouvernement a fait sa job ; c'est un budget responsable. »

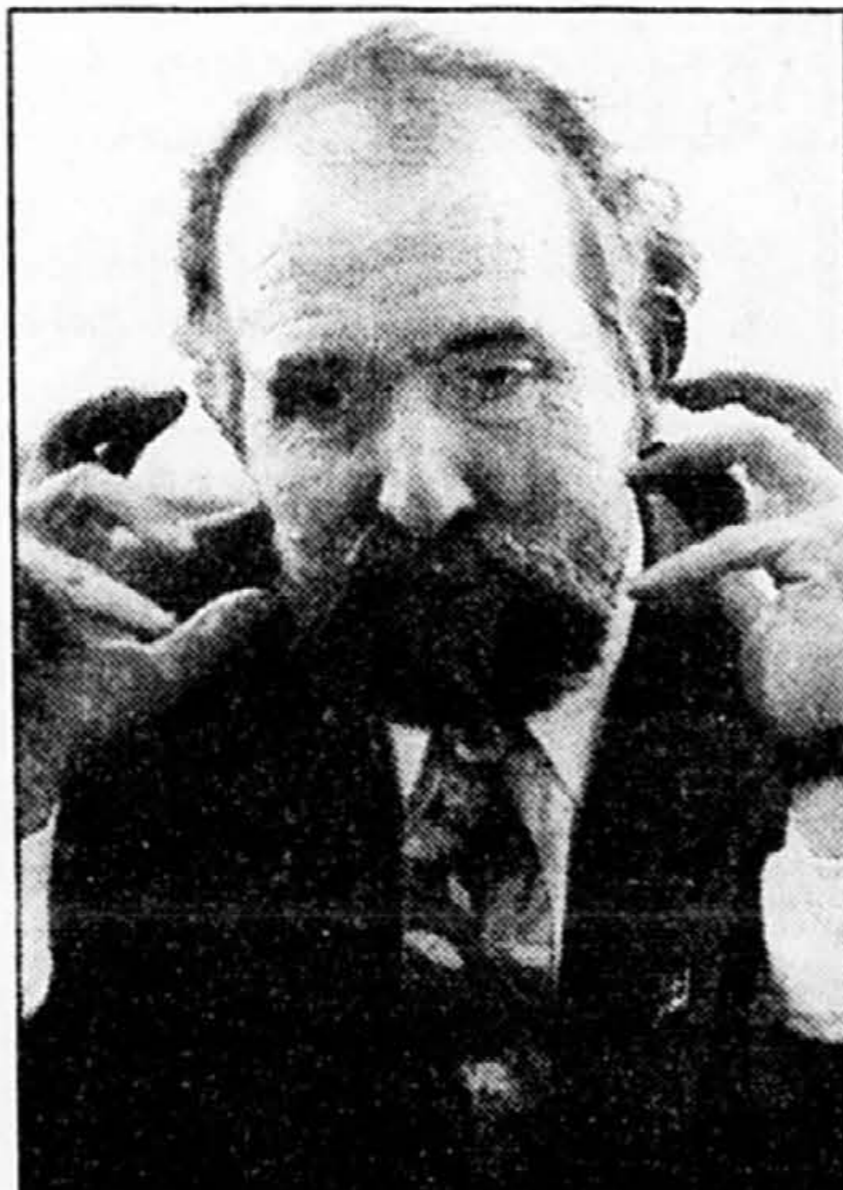
Elle montre toutefois un certain scepticisme sur la capacité du fisc à récupérer autant d'argent du travail

au noir, année après année.

Mme Dominique Vachon, économiste principale à la Banque Nationale, constate avec plaisir que les banques ne sont plus les seules à payer une taxe sur le capital : dorénavant, Desjardins, les assureurs et le Fonds de solidarité devront également payer leur écot.

Sur le plan de la fiscalité des entreprises, Mme Vachon pense que le gouvernement aurait pu alléger la taxe sur la masse salariale, quitte à hausser l'impôt sur les profits des sociétés.

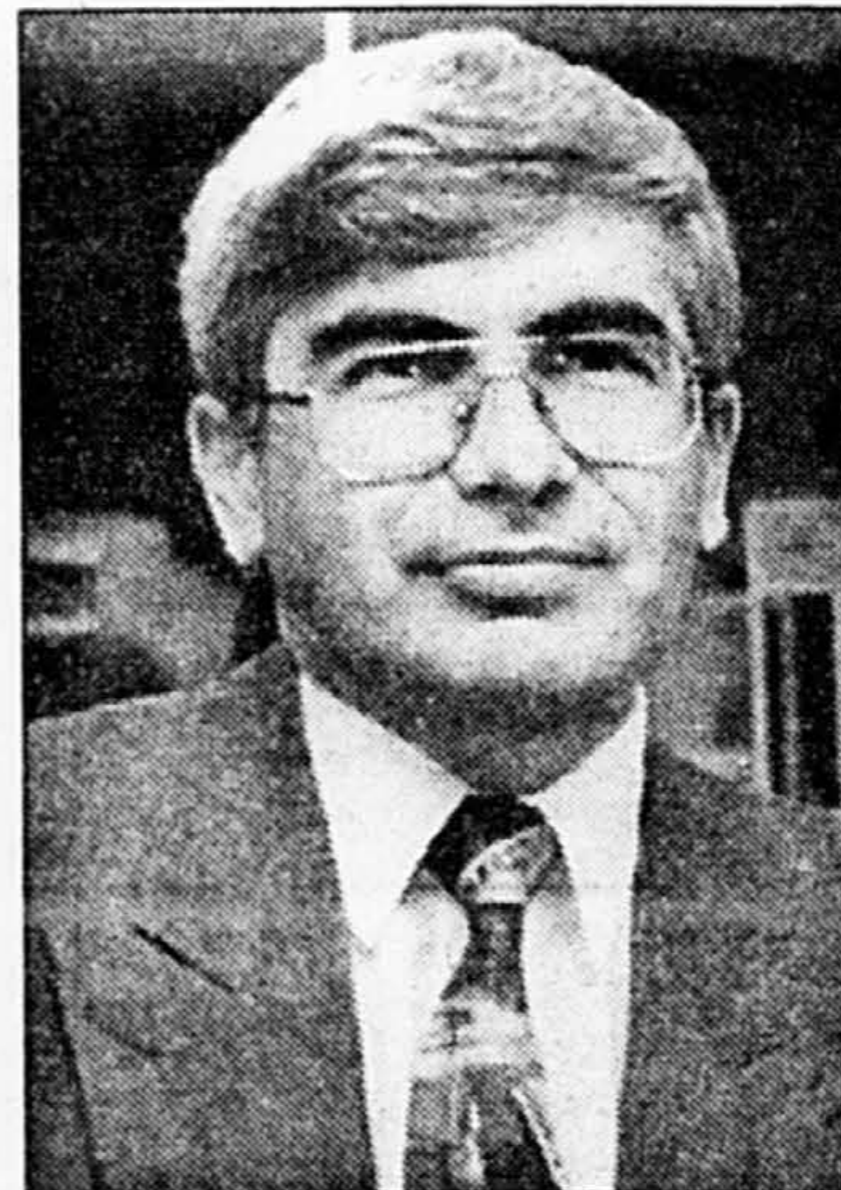
Plus important encore, par ses mesures non budgétaires, telles la Loi sur l'équité salariale et celle sur la formation professionnelle, le gouvernement nuit au climat des affaires pour les PME.



Gérald Larose



Dominique Vachon



Clément Gignac



Mario Dumont



Ghislain Dufour



André Bourbeau

Les syndicats mécontents

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Groupes sociaux et syndicats s'accordaient sur une chose, hier : ils n'étaient pas du tout contents du budget présenté par le ministre Bernard Landry.

« Manque total d'imagination en matière de création d'emplois », a tranché Henri Massé, secrétaire général de la FTQ. Selon lui, les compressions massives des crédits, confirmées par le budget, causeront pas moins de 30 000 pertes d'emplois dans la prochaine année au Québec. « Ça m'insulte quand on dit que ce n'est pas le rôle du gouvernement de créer de l'emploi. »

Le président de la CSN, Gérald Larose, croit que le gouvernement aurait pu sabrer beaucoup plus sévèrement les abris fiscaux dont profitent les contribuables les plus fortunés. « Le gouvernement n'a pas osé s'attaquer aux vrais abris fiscaux et s'est concentré sur la classe moyenne », dit-il. Mais la création d'une commission sur la fiscalité lui redonne un brin d'espoir : « La bataille n'est pas finie. »

Les groupes de jeunes comme ceux des personnes âgées en avaient également long à redire sur l'exercice budgétaire. « On reproche au gouvernement de déclarer continuellement que les personnes âgées sont des privilégiés et d'adopter des mesures en conséquence alors que plus de 65 % d'entre elles — surtout les femmes — disposent de revenus inférieurs à 15 000 \$ », lance Jean-Guy Morin, de la Fédération de l'âge d'or du Québec.

À la suite de l'abolition du crédit d'impôt pour personnes âgées et des nouveaux frais occasionnés pour les aînés par l'assurance-médicaments, M. Morin conclut que « le gouvernement ne reconnaît pas les aînés du Québec ».

La Fédération étudiante universitaire se désolait de son côté que le ministre Landry n'ait pas mieux compensé les 600 millions de compressions dans le secteur de l'éducation.

Les patrons sont rassurés

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le milieu des affaires s'est réjoui hier des orientations du premier budget Landry. Pour les patrons, bien que sans surprise, et souvent sans audace, le discours d'hier est rassurant en ce qu'il maintient le cap sur la réduction du déficit et la compression des dépenses.

Pour Ghislain Dufour, du Conseil du patronat, il s'agit « d'un bon budget dans l'ensemble, sans grande surprise ». Truffé de petites mesures, dont les effets s'annulent, le discours d'hier est difficile à déchiffrer, observe M. Dufour, constatant que le Québec a choisi une voie fort différente de celle de l'Ontario qui sabrait les impôts la veille.

Il émet des réserves toutefois quant aux contributions de 200 millions exigées des grandes entreprises, les compagnies d'assurances, notamment. Sur un horizon de quatre ans, Québec va récupérer 663 millions des corporations et 634 millions des particuliers, observe-t-il.

Pour atteindre l'objectif du déficit zéro dans trois ans, on peu se demander si la réouverture des conventions collectives dans le secteur privé pourra être évitée, souligne M. Dufour.

Gérald Ponton, de l'Association des manufacturiers, est quant à lui resté sur sa faim. « Ce budget n'est pas un plan d'action pour relancer l'économie », déplore-t-il. « Le budget n'ose pas, l'urgence d'agir a fait place à la timidité », ajoute-t-il.

La commission sur la fiscalité qui entreprendra ses travaux cet été devra sérieusement tenir compte du fossé qui se creuse entre la fiscalité québécoise et ontarienne, note-t-il encore.

Le plus heureux est Pierre Cléroux, président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Québec « met le cap sur la PME et favorise le développement de l'entrepreneuriat », apprécie M. Cléroux, porte-parole de 17 000 PME québécoises.

Le monde municipal plutôt satisfait

Des réserves de l'UMRCQ

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les deux unions de municipalités ont accueilli avec satisfaction le budget du gouvernement, avant tout parce qu'il maintient le cap sur la réduction des dépenses de l'État et sur l'élimination du déficit dès l'an 2000.

Seule l'UMRCQ, par la voix de sa présidente Jacinthe Simard, a exprimé quelques réserves. Elle dénonce ce qu'elle a appelé un « manque de cohésion dans les mesures proposées ».

S'il n'y a pas d'augmentations de taxes ou d'impôts, fait-elle remarquer, il n'en reste pas moins qu'une facture de 30 millions « a été reléguée aux petites municipalités pour les coûts de la Sûreté du Québec », ce qui représente pour celles-ci une augmentation de 40 % de leurs dépenses.

On semble avoir oublié, analyse-t-elle, le rôle important des municipalités et des MRC dans la création d'emploi, sauf pour la lutte contre le travail au noir.

« J'exprime surtout trois regrets : il n'y a pas de bonification pour les SOLID (petits fonds de développement régionaux) ; pas de programmes pour aider l'habitation, et pas de bonifications pour les programmes de création d'emploi », conclut-elle.

Pour le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Gilles Vaillancourt, le budget Landry est tout ce qu'il y a de plus satisfaisant puisqu'il n'exprime aucune réserve.

Précisant que le budget précédent, celui de Jean Campeau, constituait un pas dans la bonne direction, le président de l'UMQ approuve la réduction des dépenses publiques et la volonté du gouvernement de ne pas déroger à son plan d'élimination du déficit en quatre ans.

Il se dit satisfait qu'il n'y ait pas d'augmentations d'impôts ou de taxes comme telles et se dit particulièrement heureux de l'ajout de 75 millions de dollars aux crédits consacrés à l'entretien et la réparation du réseau routier. Il voit comme un autre pas dans la bonne direction les 15 millions qui en trois ans seront alloués aux régions défavorisées, même s'il convient que « ce n'est pas beaucoup ».

Il accorde une autre bonne note pour l'enrichissement du Fonds de l'autoroute de l'information à raison de 20 millions additionnels chaque année. « Cela va aider à développer plus rapidement le réseau », croit M. Vaillancourt.

Une politique maritime pour relancer l'industrie navale

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement du Québec a décidé de se donner une politique maritime visant à relancer et développer l'industrie navale québécoise.

Cette politique prendra appui sur quatre mesures :

- un crédit d'impôt aux constructeurs de navires. Ce crédit correspondra à 40 % des dépenses de salaires directement reliées à la

construction de bâtiments navals et il sera remboursable ;

- un nouveau programme de garantie financière administré par la SDI, en faveur des acquéreurs d'un navire construit dans un chantier maritime québécois ;

- un congé de taxes sur le capital pour les nouveaux navires construits au Québec et utilisés pour le commerce international ;

- un congé fiscal pour les marins québécois travaillant sur un navire

marchand affecté au transport international.

Pour avoir droit au crédit d'impôt remboursable, un constructeur devra être une corporation, exploiter une entreprise de construction navale au Québec et construire un navire à l'égard duquel le ministère de l'Industrie et du Commerce aura émis un visa d'admissibilité.

Ce crédit d'impôt correspondra pour une année d'imposition à un montant égal à 40 % des dépenses de construction admissibles enga-

gées dans l'année. Toutefois, le montant du crédit d'impôt remboursable pour une année d'imposition ne pourra être supérieur à l'excédent de 20 % du coût de construction d'un navire, coût engagé dans la même année, en prenant en compte les crédits accordés pour les années antérieures. Ce qui veut dire que le coût de construction du navire devra être réduit du montant de toute aide gouvernementale ou non gouvernementale obtenue.

La SDI administrera le programme de garantie d'engagements financiers en faveur des acquéreurs canadiens de navires construits dans un chantier maritime québécois. Les acquéreurs étrangers pourront bénéficier de mesures d'aide à l'exportation.

Quant au congé fiscal accordé aux marins québécois affectés au transport international des marchandises, il vise à favoriser l'amélioration de la compétitivité des armateurs québécois et de les inciter davantage à employer nos marins.

Caron Bélanger Ernst & Young analyse le budget Landry

Québec, le 9 mai 1996 - Cet après-midi, le Vice-Premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, M. Bernard Landry, a déposé le premier budget de l'équipe Bouchard. Ce budget ne surprend personne, puisqu'il donne suite aux consensus dégagés lors de la Conférence de Québec de mars dernier. M. Landry connaît le dicton «Trop d'impôts tue l'impôt» et, par conséquent, a tenu la promesse de M. Bouchard de ne pas augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers, ni la taxe de vente du Québec. C'est principalement la voie de la réduction des dépenses de programmes qu'il a empruntée pour abaisser le déficit selon le calendrier le ramenant à zéro d'ici l'an 2000. M. Landry a donc raisonné avec la prudence; en effet, il a voulu rétablir l'économie du Québec avant que la croissance ne s'arrête, contrairement à l'Ontario qui, il y a deux jours, a annoncé l'atteinte de son équilibre budgétaire pour 2001.

Commentaire économique

Le besoin urgent d'assainir le climat financier du Québec comme préalable incontournable à la croissance économique et à la création d'emplois a été la base même du budget de M. Landry. Le déficit sera ramené, comme prévu, à environ 3,3 milliards de dollars en 1996-1997 et à 2,2 milliards de dollars en 1997-1998, objectifs établis à la Conférence de Québec. De plus, il a été réitéré l'importance de réaliser un équilibre budgétaire d'ici l'an 2000.

Pour 1996, M. Landry prévoit pour le Québec un essor économique de 1 % et, pour 1997, 1,5 %. Le budget de 1995 avait avancé pour l'exercice écoulé une croissance de 3,3 %, alors qu'en réalité elle est établie à 1,8 %, rythme inférieur à celui de l'ensemble du Canada, soit 2,2 %. Cette décélération de la croissance découle surtout de la remontée des taux d'intérêt entre le début de 1994 et le printemps de 1995, ainsi que du fléchissement de la progression des exportations dans la foulée du ralentissement économique qu'ont connu les pays industrialisés, dont nos voisins du Sud.

Cette baisse de régime de l'activité économique, conjuguée au fardeau fiscal relativement lourd des Québécois, aux niveaux d'endettement des consommateurs et à la lente croissance des revenus, a miné la confiance des consommateurs et ainsi limité la création d'emplois à 48 000 au Québec en 1995. Pour 1996, la création d'emplois devrait atteindre 45 000. Pour favoriser la création d'emplois, le budget consacre 42 M \$ de dépenses directes à des actions économiques stratégiques qui visent en priorité les jeunes, les PME, les exportateurs et les régions. Il pave aussi la voie au développement de l'économie sociale et appuie davantage la culture.

Les prévisions économiques de M. Landry sont, toutefois, conservatrices par rapport à celles du secteur privé. En effet, les experts du secteur privé s'attendent à une croissance de 1,4 % en 1996 et de 2,2 % en 1997 au Québec.

Pour réduire son déficit, M. Landry mise sur une baisse importante des dépenses de programmes de l'ordre de 1,325 milliard de dollars en 1996-1997 et de 1,2 milliard de dollars en 1997-1998, et ce, selon les résultats préliminaires de 1995-1996.

Le gouvernement se doit donc de tenir sa résolution de mettre toutes ces réductions des dépenses en application au cours des prochains exercices afin de maintenir la crédibilité de son plan budgétaire. La «Loi sur l'élimination du déficit et l'équité budgétaire» que le gouvernement propose pourra aider.

Les particuliers : ouf! pas de hausse d'impôt, mais d'autres ponctions fiscales!

Encore une fois, aucune augmentation des taux d'impôt sur le revenu des particuliers n'a été annoncée.

Les avantages fiscaux pour les acquéreurs d'actions accréditives dans le secteur de l'exploration minière, pétrolière ou gazière ont été améliorés et étendus jusqu'à la fin de 1998.

Les règles relatives aux frais de garde d'enfants seront plus généreuses dans le cas des particuliers exerçant une entreprise et des parents aux études à plein temps. L'âge maximum d'un enfant donnant droit au crédit sera porté de 14 à 16 ans. Toute personne assurant la garde d'enfants devra produire une déclaration de renseignements. Le Québec adoptera les nouvelles règles fédérales qui exemptent d'impôt les pensions alimentaires pour les enfants.

Les nouvelles mesures annoncées ne sont pas positives. La déduction admissible dans le calcul du revenu aux fins de l'impôt minimum est réduite de 40 000 \$ à 25 000 \$. Toutefois, les allocations de retraite transférées à un REER n'auront pas à être incluses. Les crédits pour les personnes vivant seules (210 \$), pour celles qui ont 65 ans et plus (440 \$) et pour celles qui ont des revenus de retraite (200 \$) seront réduits lorsque le revenu net excédera 26 000 \$. Le crédit d'impôt relatif aux actions émises par le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FSTQ) sera réduit de 1 000 \$ à 525 \$. Les cotisations syndicales et professionnelles donneront dorénavant droit à un crédit d'impôt de 20 % plutôt qu'à une déduction dans le calcul du revenu. La limite relative au montant fixe de 1 614 \$ pour les frais médicaux sera abolie. Les dépenses relatives à un bureau à domicile seront limitées à 50 %.

Les entreprises doivent contribuer à l'effort collectif!

Le budget ne contient pas de majoration du taux d'impôt sur le revenu des entreprises, mais prévoit diverses mesures les touchant particulièrement.

Pour les années d'imposition se terminant après le 9 mai 1996, seules les entreprises privées dont le contrôle est canadien et dont le capital versé est inférieur à 15 M \$ auront droit aux crédits d'impôt remboursables pour pertes.

La déduction relative aux frais de représentation est actuellement limitée à 50 % du montant dépensé à cet égard. La législation fiscale sera modifiée de façon à imposer une nouvelle limite qui plafonnera la déduction à un montant égal à 1 % du chiffre d'affaires

du contribuable pour une année d'imposition. Certains frais seront soustraits de l'application de la limite de 50 % et du nouveau plafond, comme les dépenses relatives à des événements culturels ayant lieu au Québec.

Le congé fiscal de trois ans pour les nouvelles entreprises est élargi de façon à permettre une exemption de la cotisation au Fonds des services de santé à l'égard de la première tranche de 300 000 \$ de salaires pour une année d'imposition, versés après le jour du discours sur le budget.

De plus, les droits de 33 % payables au moment de l'acquisition d'un terrain situé au Québec par certains non-résidents seront abolis.

Productions cinématographiques québécoises : Les mécanismes de transfert du crédit d'impôt pour les productions cinématographiques seront abolis, sous réserve de certaines règles transitoires.

Industrie navale : Dans le but de favoriser l'industrie navale du Québec, le gouvernement a annoncé, entre autres, un nouveau crédit remboursable, un programme de garantie financière et une réduction de la taxe sur le capital. De plus, les marins québécois affectés au transport international de marchandises auront droit à un congé fiscal.

R&D : M. Landry a confirmé que le crédit d'impôt pour la R&D demeurera la pierre angulaire de la stratégie d'intervention en matière de science et technologie. Plusieurs mesures touchant ce crédit pour la plupart favorables aux entreprises ont été annoncées :

- toutes les mesures à l'égard de la R&D deviennent permanentes;

- contrairement à ce qui avait été annoncé dans le discours sur le budget de mai 1995, les crédits à la R&D seront pleinement remboursables pour toutes les entreprises. Les crédits inutilisés d'une année antérieure seront aussi remboursables;

- le taux de crédit sur les salaires de R&D sera bonifié pour les PME ayant un actif entre 25 M \$ et 50 M \$. Dorénavant, le crédit de 40 % applicable aux entreprises ayant un actif inférieur à 25 M \$ sera réduit progressivement de façon linéaire jusqu'à 20 % lorsque le niveau d'actif aura atteint 50 M \$. Le critère relatif à l'avoir des actionnaires est retiré;

- le crédit d'impôt à l'investissement fédéral sera inclus dans le calcul du revenu imposable au Québec. Il ne touchera toutefois pas les montants servant de base au calcul des crédits québécois pour la R&D.

Taxe sur le capital : Les caisses d'épargne et de crédit seront dorénavant assujetties à la taxe sur le capital au taux applicable aux institutions financières, soit 1,28 %. Le FSTQ et le Fonds de la culture verront aussi imposer sur leur capital à compter du jour du discours du budget.

Les sociétés d'assurance sur la vie seront assujetties à une contribution compensatoire égale à 1,25 % de l'excédent de leur capital imposable au Québec (au sens de la législation fédérale) sur leur impôt sur le revenu du Québec à payer.

La TVQ n'augmente pas, mais ...

... la suppression des restrictions pour l'obtention d'un remboursement de la taxe sur les intrants (RTI) de la part des grandes entreprises est reportée au 31 mars 1997. Par conséquent, plusieurs mesures corrélatives seront reportées, telles que la hausse de la taxe sur les carburants applicable au mazout de 1,9 cent le litre;

... le droit d'un inscrit à un RTI à l'égard des dépenses de frais de représentation et des dépenses qui se rapportent à un bureau à domicile sera déterminé en conformité avec la Loi sur les impôts;

... dorénavant, le constructeur d'un immeuble d'habitation à logement unique ou en copropriété pourra reporter jusqu'à 12 mois la TVQ à payer, lorsque la règle de la fourniture à soi-même s'applique;

... la vente de raisins, de moûts et de certains autres produits destinés à la fabrication de vin ou de bière sera assujettie à la TVQ à compter du 16 mai 1996;

... toute personne qui obtiendra un RTI auquel elle n'a pas droit, ainsi que toute personne qui contrevient à son obligation d'inscription dans un délai imparti seront passibles d'une pénalité. Cette mesure entrera en vigueur à la date de la sanction du projet de loi.

Le gouvernement combat l'évasion et perçoit son dû

M. Landry annonce une série de mesures pour combattre l'évasion fiscale et ainsi récupérer 313 M \$ additionnels en 1996-1997.

À compter du trimestre débutant le 1^{er} juillet 1996, la majoration applicable au taux d'intérêt prescrit sur une créance fiscale au ministère du Revenu sera portée de deux à trois points de pourcentage.

Vous pouvez vous procurer cette analyse sur Internet : <http://www.eycan.com>

Le budget Landry

Enfin, un vrai budget!

ANALYSE

un exercice préféré d'avantage qu'un document budgétaire.

Le budget Campeau marquait une charge à fond de train contre l'administration fédérale. Les compressions dans les transferts aux provinces devaient déstabiliser les finances publiques québécoises. Le gouvernement québécois n'aurait eu d'autre choix que de hausser d'un point la taxe de vente et les taux d'impôts si les Québécois rejetaient la souveraineté.

« Le choix que nous proposons est de faire la souveraineté du Québec, pour avoir enfin le plein contrôle des impôts et des taxes », disait M. Campeau.

Un an plus tard, maintenant qu'il est possible de confronter les prévisions du budget Campeau aux résultats, force est de constater que le gouvernement péquiste avait brossé un très sombre tableau du fédéralisme fiscal canadien. Le budget Campeau avait sous-estimé de 564 millions les transferts fédé-

raux pour l'exercice 1995-96 et de 815 millions pour l'exercice 1996-97.

Il serait aujourd'hui difficile pour M. Campeau de prétexter l'erreur de prévision. La démonstration péquiste était en fait construite sur un échafaudage pour le moins fragile. On avait retenu l'hypothèse que les transferts fédéraux pour la santé, l'éducation postsecondaire et l'aide sociale — qui faisaient l'objet d'une réforme — seraient versés au prorata de la population des provinces sans égard à leur situation économique.

La réalité est tout autre. Si l'on tient aussi compte des transferts au titre du programme de péréquation, le Québec demeure largement bénéficiaire de l'ensemble des transferts fédéraux. Pour l'exercice 1996-97, le Québec recevra 7,3 milliards pour les programmes sociaux et 3,7 milliards en péréquation pour un total de 11 milliards. Ce montant représente 31 % des trans-

ferts fédéraux alors que la population du Québec se situe à 24,8 % de l'ensemble canadien.

Pour l'ensemble de la période 1997-1998 à 2002-2003, Québec pourra compter chaque année sur des transferts fédéraux de 400 millions plus élevés, en moyenne, que ce qui avait été prévu dans l'hypothèse du pire scénario, retenue non seulement dans le budget Campeau mais aussi pour fin d'argumentation lors de la campagne référendaire.

Ce montant de 400 millions représente un peu moins que le produit d'une majoration d'un point de la taxe de vente... que les Québécois devaient subir s'ils rejetaient la souveraineté.

Mais le budget Campeau n'a pas seulement erré dans la prévision des transferts fédéraux. Pour présenter une cible de déficit crédible malgré « les effets désastreux du budget fédéral », il avait nettement surestimé les recettes autonomes de

la province en établissant des prévisions économiques pour le moins optimistes.

Ainsi, le Québec devait connaître une croissance économique de 3,3 % en 1995 et de 2,2 % en 1996. Elle n'a été que de 1,8 % l'an dernier et le budget Landry fixe à 1,1 % le taux de croissance de 1996. Résultat, le budget Campeau a surestimé de 709 millions les recettes autonomes du Québec (excluant les transferts fédéraux).

Si le Québec traverse aujourd'hui une période difficile sur le plan des finances publiques, marquée par des compressions douloureuses dans les services à la population, c'est qu'il a tardé plus que les autres provinces à s'attaquer de front au problème. Sept provinces sur dix affichent aujourd'hui un surplus budgétaire, incluant les provinces de l'Atlantique qui, plus que toute autre province, ont été durement frappées par les compressions fédérales.

L'événement Maman Amigo de Cantel!

Mettez-lui
l'oh!
à la bouche

Laura Secord

CONCOURS

À GAGNER :

1 forfait-santé (2 jours) pour 2 au Château Bonne Entente, Québec

1 certificat-cadeau de 500 \$ valable au magasin

Les Ailes de la Mode, Brossard

1 dîner-croisière pour 4 sur le Bateau-Mouche de Montréal

Détails en magasin!

Aujourd'hui!

Oh! Offrez-lui le flip DPC 550 de Motorola à 99\$ avec Les loisirs Amigo^{MC} et

Cantel déduira 99\$ du premier état de compte*. C'est donc dire que le coût réel du

téléphone est de 0\$. Depuis le temps que maman en parle! Mmm!

En prime, recevez 50\$ de petites douceurs

Laura SecordSM. Mama miam! Ah!

D'autres AUBAINES vous

attendent dans tous les magasins participants.

Pour mieux faire jaser maman!

Les loisirs amigo

POUR LES GENS
TOUJOURS EN MOUVEMENT

- 0^e la minute : 600 minutes (10 h) par mois d'appels locaux, le soir et le week-end. /
- 10^e la minute : appels locaux additionnels, le soir et le week-end.
- 65^e la minute : appels locaux en tout autre temps.

SEULEMENT 35.95 \$ *** PAR MOIS

CANTEL
amigoSM

On a toujours besoin d'un Amigo!

CANTEL Centres de communications

MONTRÉAL

5496, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5454

2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666

770, rue Notre-Dame O.
(514) 875-9512

1247, av. du Collège McGill
(514) 871-1871

Centre Rockland
2305, ch. Rockland
(514) 736-2788

BROSSARD

7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111

DRUMMONDVILLE

1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580

GRANBY

99, rue Bauchard
(514) 777-6612

JOLIETTE

517, rue St-Charles Borromée N.
(514) 755-5000

LAVAL

379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303

1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060

3364, boul. Saint-Martin O.
(514) 682-2640

REPERTIGNY

110, boul. Industriel
(514) 581-4666

ST-HUBERT

3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963

ST-JÉRÔME

116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543

ST-LAURENT

6315, ch. de la Côte-de-Liesse, bur. 102
(514) 738-3833

ST-LÉONARD

5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826

TERREBONNE

1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964

TROIS-RIVIÈRES

5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Offres en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

la Saie

EATON

ADVENTURE

LA CABINE
TELEPHONIQUE

FUTURE SHOP

R RadioShack.

BUREAU
EN GROS

COMPLUCENTRESM

Maison Sony.

Zelles

K

VITRO
RHS

DU-RO

Lebeau
MOTOS

GE Magasin
DIRECT Entrepôt

CENTRE HI-FI

CELLULAR

Sont fous ces artistes

La consigne pour la soirée était claire. On ne parle pas de fous, de folie, de dépression, de maniaque-dépression. On ne parle même pas de prozac ou de lithium.

— On parle de quoi d'abord ? — De ce que tu veux, pourvu que t'aies du fun, m'a répondu Gérald.

Gérald est mon voisin à Outremont. C'est lui qui, à titre de bénévole en chef, m'a invitée mercredi à la soirée-bénéfice pour l'Association des dépressifs et maniaque-dépressifs du Québec.

Depuis trois mois, Gérald ne pense qu'à cette fameuse soirée — la deuxième en deux ans — censée recueillir des fonds pour l'ADMD, mieux connue sous le nom familier de la « patente à Guy », c'est-à-dire la cause qui tient particulièrement à cœur au producteur Guy Latraverse, un maniaque-dépressif sauvé de la tourmente par le lithium.

La raison d'être de l'association, c'est d'abord et avant tout de briser le silence entourant une maladie qui fait encore figure de tabou.

— Qu'est-ce que vous voulez que les gens fassent au juste ? ai-je demandé à Gérald.

— On veut qu'ils aillent se faire soigner, m'a-t-il répondu.

L'ennui, avec les 500 000 dépressifs et maniaque-dépressifs du Québec, c'est qu'ils ignorent ce qu'ils ont.

Ils se lèvent un matin sans énergie, sans intérêt pour la vie et avec, parfois, le goût d'en finir au plus vite.

Plutôt que d'appeler au secours, ils se referment comme une huître et blâment la météo, la récession, le chômage ou la couche d'ozone.

Parfois, les circonstances atténuantes d'un deuil, d'un divorce, d'une faillite ou d'une perte d'emploi leur fournissent les armes

idéales pour justifier leur mal de vivre.

Ce ne sont pas eux qui sont malades, disent-ils. Ce sont les circonstances.

Mais que ce soit à cause de l'amour ou de la météo, la maladie n'est pas automatique, ni obligatoire.

Toutes les tuiles de la Terre peuvent vous tomber sur la tête, vous ne sombrerez pas dans la dépression pour autant.

La dépression n'est pas un accès de déprime ou un coup de cafard. C'est une maladie en bonne et due forme.

Disons que c'est comme une grosse grippe de l'âme.

Le grand mérite de cette grippe-là, comme de l'autre, c'est qu'elle se soigne.

Au lieu de carburer à la vitamine C, le malade se fait prescrire un cocktail sophistiqué de médicaments qui l'arrachent au trou noir et égalisent son humeur.

Les symptômes sont faciles à reconnaître pour autant qu'on accepte de les voir.

Ce n'est pas toujours le cas.

Pour briser les tabous et ramasser des fonds, l'ADMD organise depuis deux ans une soirée-bénéfice. Mais « watch » la soirée !

Au lieu de réunir les gens autour d'un poulet au coulis de plastique dans un hôtel impersonnel, on les convie à un *nowhere* dans Montréal.

Les gens paient chacun 200 \$ pour monter à bord de l'autobus du show-business en compagnie de leurs vedettes préférées.

La destination de l'autobus est inconnue et tous les délires sont permis. Une seule chose



Nathalie PETROWSKI

est assurée : moyennant 200 \$, les gens vont boire, manger, boire et vivre une expérience inoubliable.

Cette année, Vigneault, Ferland, Dan Bigras, Pierre Légaré et Serge Grenier étaient au nombre des invités. Ils se sont retrouvés avec environ 180 participants à un souper médiéval au temple des franc-maçons de Montréal.

Des serveurs en robe de bure circulaient parmi les longues tables ornées d'énormes candélabres. Le dépaysement était parfait. C'était comme si Montréal avait basculé dans le Moyen-Âge.

À 22 h, les invités sont remontés dans les autobus qui ont filé dans la nuit blafarde le long des raffineries avant de ralentir aux abords de l'hallucinante carrière Miron et de s'y enfoncer lentement.

Rendus au fond du trou, les gens ont été invités à fouler la glaise lunaire de la carrière. Devant leurs yeux se dressait un mur de béton 20 fois plus haut que le Mur de Berlin et sur lequel se réfléchissaient des jets de laser au son d'une musique envoûtante.

L'acoustique de l'endroit aurait fait pleurer d'envie Charles Dutoit.

Le dépaysement était parfait. C'était comme être sur la Lune sans y être. Ou mieux encore : c'était comme halluciner sans capoter.

Les gens admiraient le spectacle dans un silence empreint de recueillement. S'ils ont songé à la maladie au cours de cette soirée, ils ne l'ont jamais dit.

Jusqu'à minuit, la consigne a été respectée. Personne n'a parlé de fous, de folie ou de

dépression. Tous ont clamé que c'était la plus belle soirée-bénéfice de leur vie.

Ce n'est que le lendemain matin, quand les ouvriers de la carrière Miron sont arrivés au boulot, que le chat est sorti du sac.

Sont fous ces artistes, ont-ils dû s'écrier en apprenant que Ferland, Vigneault, Bigras et leurs amis se sont payés un son et lumière les deux pieds coulés dans le béton.

Que le vrai André Boulerice se lève

« What's in a name », disent les Anglais, une façon polie de n'accorder aucune importance aux noms et prénoms que nous portons tous, pour la plupart malgré nous.

C'est une expression que le député André Boulerice aurait dû faire sienne au lieu de se moquer d'Omar Sharif fils et de son épouse Martina Navratilova qui, non seulement existent, mais ont déjà vécu à Montréal.

D'ailleurs, si André Boulerice avait eu une once de jugement, il aurait fait marcher ses doigts au lieu de s'ouvrir la trappe. Il aurait alors découvert dans l'annuaire de Montréal un John Kennedy, deux Jean Chrétien, quatre René Lévesque et six Lucien Bouchard. Ça, c'est sans compter le Tino Rossi de Saint-Laurent, le Winston Churchill de Rosemont, le J. Iglesias de Repentigny et l'Alexandre Dumas de Radio-Canada.

Bref, Montréal n'est pas en peine de vedettes, quoi qu'en pense André Boulerice qui, tout député de Sainte-Marie/Saint-Jacques qu'il soit, vit, selon l'annuaire, à Saint-Henri, Boucherville, Saint-Hubert et La Prairie.

De deux choses l'une : ou bien il est doué du don d'ubiquité ou bien il n'est malheureusement pas le seul André Boulerice au monde.

Sharif et Navratilova n'ont pas voté lors du référendum

MICHEL LALIBERTÉ

Le député André Boulerice n'en croyait pas ses oreilles en apprenant le 19 octobre dernier qu'il comptait parmi ses commentants de Sainte-Marie/Saint-Jacques Omar Sharif et Martina Navratilova.

« Lorsque j'ai vu leurs noms sur la liste électorale, j'ai cru qu'il s'agissait d'une blague. Le réflexe était normal et non mesquin », a-t-il raconté hier à *La Presse*.

Le couple Sharif-Navratilova habitait pourtant bien cette circonscription montréalaise au moment de la campagne référendaire. Malheureusement pour les paparazzis, il ne s'agissait pas des deux personnalités de notoriété internationale, en l'occurrence l'acteur de *Lawrence d'Arabie* et l'ancienne championne de tennis, mais bien d'une autre Martina Navratilova et du fils du célèbre acteur, Tarek Omar Sharif.

La conclusion du député Boulerice s'est donc révélée hâtive, tout comme celle de « citoyens concernés » du secteur qui ont contesté la validité des informations données par le couple Sharif-Navratilova aux recenseurs. La Commission de révision de la circonscription a alors été saisie de la contestation.

Selon un ami de M. Sharif, Me Serge Sauvageau, le couple avait pourtant offert de prouver son identité aux recenseurs lorsque ces derniers se sont présentés à leur domicile de la rue de la Commune. Ceux-ci ont décliné, a expliqué Me Sauvageau, soulignant que le couple avait agi ainsi parce qu'habitué aux réactions d'incrédulité.

Absents lors du vote

Le couple, en voyage lorsque l'avis de contestation est parvenu à leur domicile, ne s'est pas présenté devant la Commission de révision. Et ils n'ont pas voté le 30 octobre, assure Me Sauvageau.

Le député Boulerice était au courant que l'inscription du couple avait été contestée. Mais il a insisté sur le fait que personne au Parti québécois n'était à l'origine de la procédure.

La *Presse* n'a pu contacter hier M. Sharif fils. Il se trouve présentement au Japon en voyage d'affaires. Idem pour ce qui est de Mme Navratilova, maintenant établie à Vancouver depuis la séparation du couple en début d'année.

« Je lui ai parlé hier. Elle préfère rester en dehors de cette affaire. À chaque jour elle vit des situations difficiles; elle en est fatiguée », a dit Me Sauvageau.

Il a été impossible de vérifier si les noms de M. Sharif et de Mme Navratilova ont été retirés de la liste révisée (la dernière), publiée le 25 octobre 1995. Autant au bureau du directeur général des élections du Québec qu'à celui du député Boulerice, on refusait d'en fournir une copie.

« Ce sont des renseignements nominatifs. Nous ne pouvons les communiquer à une tierce personne », a indiqué Bernard Renald, agent d'information au bureau de Pierre F. Côté.

Solarium Trois-Saisons SPÉCIAUX DU PRINTEMPS

Zytec

- ✓ STORES GRATUITS INCLUS AU TOIT.
- ✓ À PARTIR DE \$99. PAR MOIS.
- ✓ FINANCEMENT À 4.9 % D'INTÉRÊT.

4940 Bois-Franc, St-Laurent, Qc. H4S 1A7 1-800-361-9232
(514) 335-2050 OUVERT LE SAMEDI

lotto-québec

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	5 825 437,80 \$
5/6+ 5	178 654,80 \$
5/6 341	2 095,60 \$
4/6 19 262	71,10 \$
3/6 356 579	10 \$

Ventes totales: 21 157 670,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$
Prochain tirage: 96-05-11

NUMEROS	LOTS
010843	100 000 \$
10843	1 000 \$
0843	250 \$
843	50 \$
43	10 \$
3	2 \$

NUMÉROS 4 20 23 26 32 46
Numéro complémentaire: 3

1	2	11	14	15
19	21	24	29	32
35	36	43	44	46
48	55	57	58	70

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTTO-QUEBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DISCOURS SUR LE BUDGET

et renseignements supplémentaires

Le document comprend le discours sur le budget lui-même ainsi que les annexes techniques qui viennent appuyer le contenu du discours.

Vente et information:
Chez votre libraire habituel

Librairie Les Publications du Québec
COMPLEXE DES JARDINS
Niveau de la Place
Coin René-Lévesque et Saint-Urbain
Montréal H5B 1B8
(514) 873-6101
Internet: <http://doc.gouv.qc.ca>

Télécopieur:
(418) 643-6177
1 800 561-3479

Téléphone:
(418) 643-5150
1 800 463-2100

Budget 1996-1997
Discours sur le budget et renseignements supplémentaires
33792 16,95 \$

Also available in English
1996-1997 Budget
Budget Speech and additional information
33793

Aussi offert en version électronique sur Internet
<http://www.finances.gouv.qc.ca> 14,95 \$

Aidez-nous à prouver que la plume peut triompher du scalpel.

Ils sont près d'un million de Québécois et de Québécoises à compter votre geste.

Composez le 1 800 335-6175 dès aujourd'hui.

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE
DONNEZ... une leur d'ESPOIR
1 800 335-6175

La Société d'Arthrite, 2155, rue Guy, bureau 1120, Montréal (Québec) H3H 2R9

AVIS URGENT ENCHÈRES PUBLIQUES

STOCK DE TAPIS NEUF IMPORTÉS DE PERSE ET D'ORIENT NON-ACQUITTÉS, EN DÉFAUT SAISIS

De connaisseurs, de grande valeur, fabriqués à la main en Iran, en Asie, au Pakistan, dans les tribus, en Perse, en Inde, etc. Nombreuses dimensions: grandes, moyennes et petites. Maintenant transbordés aux fins d'enchères publiques avec d'autres tapis; aussi offerts

BIJOUX EN OR, BAGUES DE DIAMANTS DE 1 À 5 CT NON-ACQUITTÉS
Bagues, bracelets, colliers, boucles d'oreilles de saphirs, d'émeraudes, d'opales, de perles, de rubis, etc. de très grande valeur. Une sélection de montres authentiques en or et de diamants d'excellente qualité.

MARCHANDISES CÉDÉES UNIQUEMENT CONTRE PAIEMENT ET ENLÈVEMENT IMMÉDIATS

GRANDS TAPIS DE PERSE D'EXCELLENTE QUALITÉ
TAG HEUER NEUVES, ROLEX, CARTIER, PIAGET, PATEK PHILIPPE, ETC. DONT CERTAINES POSÉES ANTERIEUREMENT.

Date: LE SAMEDI, 11 MAI 1996 À 14 H 00, INSPECTION PUBLIQUE À COMPTER DE 13 H 00
Lieu: 240, RUE SAINT-JACQUES OUEST (ANGLE RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER)

Chaque pièce est adéquatement étiquetée. Tous les droits et les taxes d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Inscription adéquate requise des enchérisseurs à l'entrée. Certains articles peuvent être sujets à une mise à prix. Frais de manutention de 10 % en sus. Non-affiliation à aucun gouvernement. Modes de paiement: comptant, chèques certifiés et cartes de crédit. FEDERAL AUCTION SERVICE. 1-800-344-9369

EMPIRE ENCAN

LES ENCANS EMPIRE offrent: une importante collection de tableaux d'artistes canadiens et étrangers, une immense sélection de meubles de salle à manger, de chambre à coucher et de salon, des bijoux modernes et de succession, des montres de poche, des articles en argent, des objets de cristal, des porcelaines, des tapis de Perse, des bronzes, de rares monnaies, des cartes de sports, etc. pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux lors d'un **FORMIDABLE ENCAN PUBLIC (5 SEANCES)**
Plusieurs lots seront vendus - quel que soit le prix

SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE

EXPOSITION Les sam. et dim. 11 et 12 mai 10h à 17h
ENCAN Le dimanche 12 mai à 13h, et du lun. 13 au jeu. 16 mai à 19h (chaque soir)

Montre Cartier, Boudha ancien, bronze doré, Rolex, acier inoxydable et or, Patek Philippe, Poupées anciennes

Montre Rolex en or 18ct pour dame; avec coffret et documents originaux, Piano demi-queue, Vase du 19e siècle, Bague à diamant taille brillant de 3.65 carats, collection d'anciennes montres de poche dont un rare oignon du 18e siècle

Belle sélection de centaines de tapis persans tissés à la main, Louis Icart, Pendule Atmos, J. Roybal Huile, 20" x 24", Superbe horloge comtoise américaine ancienne de style gothique ornée de sculptures et d'ajours

Meubles de salle à manger, de chambre à coucher et de salon, Masques et sculptures d'Afrique

EMPIRE ENCAN
5500 rue Paré, Montréal
Tél.: 737-6586

Informatique

MICRO-RÉPONSES



André Bélanger

Q : J'ai acheté le Larousse multimedia encyclopédique en décembre dernier. Déception : mon PC 486 DX2 66 avec 8 Mo de mémoire ne suffit pas à la tâche. Tout est très lent, tellement lent qu'il est à peu près inutilisable. J'ai essayé sans succès de me faire rembourser par le revendeur et le distributeur DIL, mais ils ne remboursent pas un logiciel dont la boîte a été ouverte. Je m'en suis servi avec un PC équipé d'un Pentium de 90 MHz et il fonctionne parfaitement bien. Mon ordinateur correspond pourtant à la configuration recommandée par Larousse, soit 486 DX2 66 avec 8 Mo de RAM.

Rhéal Massé, un acheteur déçu
masser@ulix.net

R : Les fabricants ont tendance à sous-estimer la voracité de leurs logiciels. Windows 95 en est le meilleur exemple : on vous promet que tout baigne dans l'huile avec 8 Mo de mémoire vive, alors que ce n'est ni convivial ni efficace. Et la situation se complique dès qu'on tente d'ouvrir quelques logiciels simultanément. Le fabricant du Larousse multimedia semble vous avoir fait miroiter de faux espoirs, puisque de l'avis de Mario Ouellet de Microboutique, on aurait dû s'attendre à des performances décentes avec le 486 DX2 66.

Malheureusement, vos recours contre le fabricant sont limités puisque le logiciel fonctionne avec la configuration recommandée. Un petit conseil pour la prochaine fois : demandez au marchand de vérifier si les configurations recommandées se traduisent par des performances satisfaisantes.

Cette question m'amène à revenir sur le texte paru la semaine dernière. Plusieurs lecteurs m'ont reproché d'avoir fait mousser le discours des vendeurs de quincaille en proposant des ordinateurs très puissants. Le tableau portait sur les configurations minimales permettant de profiter pleinement du multimedia.

En informatique, il faut toujours partir de ses besoins. Si vous vous contentez de faire du traitement de texte et quelques calculs avec un tableur, alors laissez tomber l'ordinateur multimedia. On trouve des 486 DX4 dans le neuf et l'usagé qui peuvent très bien faire l'affaire. Il vous sera toujours possible de surfer sur Internet avec une mémoire vive de 8 Mo, mais 16 Mo est assurément recommandé. Sans cela, c'est faisable, mais c'est serré.

Par ailleurs, il s'est glissé quelques erreurs dans le texte, dont l'acronyme RAM, qui signifie Random Access Memory et non pas Readily Access Memory, et le terme CPU, qui fait référence au Central Processing Unit. Ce dernier régit la mémoire, les cartes vidéo, les lecteurs, l'imprimante et, naturellement, les logiciels. De plus, la carte de son 32 bits n'est rien de plus qu'une carte à 16 bits, mais offrant une possibilité de 32 sons polyphoniques.

La confusion est entretenue à loisir par le fabricant de la carte SoundBlaster, Creative Labs, qui lui a donné ce nom douteux.

Vous avez des questions, des problèmes, des commentaires ? Communiquez avec nous. Chaque semaine, nous répondrons à l'une ou l'autre de vos interrogations.

Par courrier électronique : redactio@lapresse.com

Par la poste : Micro-réponses, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9



... sur le Web

ANDRÉ BÉLANGER
(andre@sim.qc.ca)

Pendant que les projecteurs sont braqués sur la bataille de Titans que se livrent Netscape et Microsoft pour dominer le marché des navigateurs W3, Alis Technologies, une petite entreprise québécoise jusqu'ici demeurée dans l'ombre, s'apprête à imposer son propre navigateur sur les marchés internationaux.

Sa recette ? Offrir un outil multilingue à la moitié de l'humanité branchée qui n'a pas l'anglais pour langue maternelle. Le navigateur Tango permet en effet d'afficher les documents W3 dans plus de 85 langues, de consulter ses menus dans six langues (bientôt 16) et d'ajuster le contenu de ses boutons de navigation aux besoins de l'utilisateur. Il n'en fait pas la traduction, par contre.

Avec Tango, pas de multifenêtrage, de plug-ins, de Java et consorts, comme avec Netscape. Les fioritures font place à la rapidité, la solidité et l'efficacité. S'appuyant sur la technologie client de Spyglass Mosaic déjà utilisée par 70 entreprises dont Microsoft avec son Internet Explorer, Tango offre un atout inconnu des Américains : une ouverture sur le monde.

Tout y est personnalisé, taillé sur mesure pour les différentes cultures. Ainsi, un francophone qui clique sur le bouton « Quoi de neuf ? » accède à un magazine électronique *Branchez-Vous !*, tandis qu'un Allemand qui presse le bouton « Neues » atterrit sur un site à Karlsruhe.

Tango permet aussi de choisir la

langue de visualisation par défaut d'un document. Si une version française d'un site W3 existe, par exemple, Tango appelle cette version et l'affiche avec le bon jeu de caractères, sans qu'on ait besoin de composer une adresse différente.

Mais voilà : très peu de sites W3 permettent encore de réaliser cette opération. C'est que pour en permettre la lecture, les concepteurs de sites W3 doivent intégrer des normes d'encodage spéciales et configurer en conséquence leurs serveurs, un engagement qu'ont pris les grands de l'industrie, dont Netscape, Microsoft et Oracle.

Né aux États-Unis, l'Internet n'a jamais été conçu pour supporter d'autres langues que l'anglais. En conséquence, les documents qui transitent sur le réseau ont longtemps été encodés en sept bits. Les documents en question ne pouvaient donc contenir que 128 caractères différents (2⁷), ce qui suffit à peine à inclure les 26 lettres de l'alphabet romain en majuscules et en minuscules, avec tous les symboles (\$ % & *) associés. Ici, pas de place pour les accents.

De plus en plus, les serveurs reliés au Net ont entrepris de codifier leurs documents avec huit bits, ce qui double la capacité du code à 256 caractères et satisfait à la plupart des langues occidentales. Mais cela ne règle pas le problème des

Russes, des Japonais, des Arabes, dont les alphabets nécessitent une norme particulière d'encodage.

La force de Tango, c'est justement d'intégrer la norme d'encodage à 16 bits (65 536 caractères possibles), appelée « Unicode », qui suffit largement à inclure l'ensemble des alphabets humains. Les autres concepteurs de sites Internet suivront-ils ? Probablement, et ce grâce à l'un des grands atouts d'Alis Technologies : son équipe d'experts en traitement des langues en informatique.

L'entreprise québécoise Alis Technologies offre un outil multilingue à la moitié du monde qui n'a pas l'anglais pour langue maternelle.

Cette équipe s'est fait connaître en 1987 lorsque Microsoft avait confié à Alis le mandat de produire la version arabe de son système d'exploitation MS-DOS. Aujourd'hui, l'équipe est de tous les colloques portant sur les spécifications linguistiques liées à l'Internet. Elle détient

le statut d'expert linguistique auprès du consortium MAITS (Multilingual Application Interface for Telematic Services), qui regroupe des entreprises et des organismes de recherche préoccupés par l'épanouissement des différentes langues et cultures sur l'Internet et jouit d'une influence auprès des organismes chargés de l'adoption des normes de francisation sur l'Internet.

La compagnie peut aussi profiter du peu d'empressement de Netscape et Microsoft à développer des traductions de leurs navigateurs.

« Les deux grands mettent toute leur énergie à tenter de conquérir le marché anglophone et délaissent les autres langues, dit Pierre Rinfret, vice-président marketing pour Alis Technologies. Un exemple : la version française de Netscape 2.0 n'est toujours pas commercialisée trois mois après la sortie de la version anglaise. »

Ignoré au Québec, le navigateur Tango d'Alis Technologies faisait une entrée fracassante récemment alors que le fournisseur d'accès pancanadien iSTAR l'intégrait à sa Trousse de démarrage. Il était temps : un compétiteur, la compagnie israélienne Accent, mène une campagne publicitaire tapageuse dans les magazines américains pour faire mousser son propre navigateur multilingue. La course multilingue autour du monde vient de commencer.

Pour en savoir plus :

Echo-Eurodicatum, un outil de traduction en huit langues : www.uni-frankfurt.de/~felix/eurodicatum.html

The Ethnologue Database : www.sil.org/ethnologue/ethnologue.html

La page des dictionnaires : www.ift.ulaval.ca/utilitaires/dictionnaires.html

Alis Technologies : www.alis.com

On peut télécharger une version d'évaluation du navigateur depuis le site W3 d'Alis Technologies (www.alis.com). Cette version en format Windows échoit 30 jours après son installation. Une version Macintosh devrait être sur le marché avant la fin de l'été.

Apple remplacera des Macintosh défectueux

Agence France-Presse

Apple Computer a lancé un programme de remplacement de certains de ses micro-ordinateurs Macintosh et de ses ordinateurs portables affectés par différents problèmes techniques. Dans une note adressée mercredi à ses détaillants aux États-Unis, Apple leur demande de lui retourner les machines invendues de certains modèles, qui seront remplacés, a indiqué le porte-parole, Nancy Morrison.

Apple couvrira aussi des frais de réparation spécifiques pendant sept ans, au lieu de la durée classique d'un an de garantie, sur les Performa 5200, 5300, 6200 et 6300 (modèles grand public), sur les Power Mac 6200 (modèles destinés notamment à l'éducation), ainsi que sur les ordinateurs portables PowerBook 5300 et 190.

Le problème le plus grave, qui touche les Performa et Power Macintosh, peut faire se bloquer le micro-ordinateur. Apple offre alors de

changer la carte-mère, cette plaque qui contient l'essentiel de l'intelligence des machines, dont le microprocesseur. Sur ces mêmes machines, un défaut sur le câble vidéo peut aussi entraîner des changements soudains dans les couleurs sur l'écran. Enfin, les PowerBook peuvent présenter des fissures dans la carcase de plastique ou être équipés de câbles électriques inopérants.

Apple ne publie pas de chiffres sur ses ventes par modèles et esti-

me « très difficile » de donner une évaluation du nombre de machines concernées ou du coût du programme, a affirmé M^{me} Morrison. Les analystes pensent qu'un million de ces ordinateurs ont été vendus. Le groupe connaît rarement de tels problèmes.

Il y a un an, Apple avait remplacé des batteries qui occasionnaient des coupe-circuits sur des ordinateurs portables, mais avant que ceux-ci ne soient commercialisés.

Es-tu à la recherche d'une

ÉQUIPE GAGNANTE?



La Presse

Joins-toi à notre équipe de camelots!
Tu pourrais faire des gains intéressants!

Appelle-nous au **285-6911**
Les filles sont bienvenues dans notre équipe

Politique

Québec fermera des portes si Ottawa s'associe à M^e Bertrand

La participation de Lucien Bouchard à la conférence fédérale-provinciale des 20 et 21 juin n'est pas acquise

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Le gouvernement d'Ottawa décidera aujourd'hui s'il se joindra à la cause inscrite devant les tribunaux par l'avocat Guy Bertrand pour bloquer l'accession éventuelle du Québec à la souveraineté, a indiqué hier le ministre fédéral Stéphane Dion.

Mais M. Dion a néanmoins ouvert la porte à une participation fédérale à ce procès en parlant de l'opportunité d'une « clarification » dans ce dossier.

À l'issue d'une rencontre d'une heure avec son homologue québécois Jacques Brassard, M. Dion a expliqué qu'il ne faudrait pas voir cette intervention fédérale comme « un appui à Guy Bertrand ».

Le ministre Dion a soutenu que le gouvernement fédéral reconnaissait le droit des Québécois à l'autodétermination, mais à l'intérieur du Canada.

« Le droit international ne reconnaît le droit à la sécession qu'en cas d'exploitation évidente ou de colonisation », a-t-il dit.

Des remises en question

Pour sa part, le ministre Jacques Brassard a averti M. Dion que l'intervention fédérale dans ce procès pourrait avoir des conséquences « d'une extrême gravité ».

Cela pourrait même avoir « des effets » sur l'opportunité d'une rencontre que doivent avoir dans les prochaines semaines les premiers ministres Jean Chrétien et Lucien Bouchard, et même sur la tenue de la conférence fédérale-provinciale convoquée officiellement hier pour les 20 et 21 juin à Ottawa.

Intervenir dans le dossier Bertrand « peut colorer les décisions du gouvernement du Québec », a averti le ministre Brassard, reprenant la mise en garde formulée plus tôt cette semaine par le premier ministre Lucien Bouchard.

M. Brassard a confirmé que la décision définitive du Québec concernant sa participation à la conférence fédérale-provinciale des 20 et 21 juin n'est pas encore prise.

Les exigences québécoises

Elle le sera à la lumière de l'ordre du jour

que le gouvernement fédéral est en train de dresser pour la réunion.

Le ministre Brassard a fait valoir les exigences québécoises pour participer à la réunion. Ce sont les suivantes :

■ le Québec n'est pas intéressé par le processus de révision constitutionnelle. On craint même que la conférence ne vise qu'à « libérer Ottawa de ses obligations constitutionnelles afin de tenir des élections à l'automne » ;

■ Québec veut par contre parler du rapatriement de ses compétences en matière de main-d'oeuvre, un dossier où l'offre écrite du Québec transmise il y a quatre mois n'a toujours pas reçu de réponse fédérale ;

■ Québec demande aussi qu'on aborde d'autres dossiers où se manifeste « une ingérence » fédérale : les forêts, les mines et les garderies. « Il y a contradiction entre le discours des porte-parole fédéraux et l'action du gouvernement », a dit M. Brassard ;

■ par contre, Ottawa veut parler de l'emploi chez les jeunes, ce qui laisse le ministre Brassard « perplexe » à cause du programme d'emplois de 10 millions lancé par le Conseil de l'unité canadienne. « C'est une propagande inacceptable », a-t-il dit ;

■ Ottawa veut aussi parler de la réunion des sept pays les plus industrialisés, le G-7, qui doit se tenir trois jours après la conférence fédérale-provinciale. M. Brassard a signalé que les conclusions du G-7 seront déjà ficelées le 21 juin ;

■ enfin, Québec demande que les séances de la conférence fédérale-provinciale se déroulent en public.

Huis clos

À cette dernière condition, le ministre Dion a rappelé à son homologue que pour être utiles, certains travaux doivent parfois avoir lieu à huis clos. Il a cité l'exemple de la dernière conférence socio-économique organisée en mars à Québec.

Au cours des prochains jours, le gouvernement fédéral a convenu de transmettre au Québec un projet d'ordre du jour pour la conférence fédérale-provinciale.

Ce n'est qu'à ce moment que la décision québécoise d'y participer ou non sera prise. Déjà, la volonté d'Ottawa d'ouvrir la conférence par un bilan des retombées de la tournée de Team-Canada en Asie n'a pas l'heur de plaire au ministre Brassard.

La police de Québec devra se justifier

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministère québécois de la Sécurité publique a demandé à la police de Québec un rapport sur les affrontements de la semaine dernière.

Cette requête a été adressée mardi à l'état-major du service de police par un haut fonctionnaire, a révélé hier Alain Le-

clerc, l'attaché de presse du ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault.

La sûreté municipale de Québec dispose de quelques jours pour produire ce rapport et l'acheminer au cabinet.

Elle devra expliquer ce qui a conduit les policiers à utiliser le poivre de Cayenne et les gaz lacrymogènes pour disperser les nombreux fêtards qui avaient pris d'assaut le Vieux-Québec ce soir-là.

Intervenir dans le dossier Bertrand « peut colorer les décisions du gouvernement du Québec » et avoir des conséquences « d'une extrême gravité », avertit le ministre Jacques Brassard.

DU 1^{ER} AU 31 MAI

LE MOIS DES CANAPÉS COMPOSABLES

Des prix sur tous les canapés composés !

ROCHIE BOBOIS
PARIS

Salon composable Extracte (création H. Hopfer). Tissus de la collection Nomades 100% coton garnissant les grands et petits coussins de dossier 100% plume.

Ultrauede[®], coloris Antilope (nombreux coloris au choix), garnissant les coussins d'assise passepoilés et le corps. Multiples éléments composables (92/110 x H. 80).

1425, boul. René Lévesque Ouest. Angle rue Bishop.
H3G 1T7, Montréal. Tél. (514) 871-9070.

PARIS • LONDRES • BRUXELLES • BARCELONE • GENÈVE • NEW YORK • MONTRÉAL • TOKYO

Chrétien refuse de recevoir des manifestants québécois

Presse Canadienne
OTTAWA

Un groupe de manifestants du Québec ont occupé hier un édifice du gouvernement fédéral à Ottawa et demandé à voir le premier ministre auprès de qui ils voulaient protester contre les changements proposés à l'assurance-chômage.

Mais leur tentative s'est avérée infructueuse et la police a fait évacuer les lieux paisiblement après environ 90 minutes, un porte-parole de Jean Chrétien ayant annoncé que ce dernier refusait de recevoir les protestataires.

Une soixantaine de manifestants environ ont bloqué un moment la circulation en vociférant devant l'édifice Langevin, qui abrite les

bureaux principaux du premier ministre. La plupart des manifestants venaient de Gaspé et de Rivière-du-Loup.

On a offert aux protestataires de rencontrer le ministre des Ressources humaines Doug Young, mais ils n'ont pas accepté.

« Nous voulons que l'on sache de Victoria à Halifax que M. Chrétien se soucie peu des chômeurs », a lancé Bill Clennett, porte-parole du groupe. M. Clennett est devenu célèbre il y a quelques mois lorsque M. Chrétien l'a empoigné par le cou au cours d'une manifestation, à Hull.

Hier, le groupe protestait contre le manque de consultation sur les coupes et souhaitait en faire part directement à M. Chrétien.

INTERNET SANS LIMITE

ACCÈS ILLIMITÉ À L'INTERNET 26.95\$*/MOIS

Appelez TotalNet[®] au **481-2585** ou **1-888-TOTAL-48** (1-888-868-2548)

*Basé sur un usage intermittent.

Accès du serveur au réseau avec lien T3 • Programmes corporatifs et individuels • Service à la clientèle bilingue sans frais • Lignes RNIS dédiées ou commutées • Sessions de formation disponibles

admin@total.net http://www.total.net

Logos: MTS, Infbahn, TOTAL INTERNET

Fujitsu fait sa marque!

Qualité d'impression accrue
Vous pouvez choisir des résolutions d'impression atteignant vraiment 300, 600 ppp ou de catégorie 1200 ppp et rehaussées par la nouvelle poudre d'encre haute résolution Fujitsu pour une formation d'images plus précise.

Rapidité accrue
Offrant des vitesses d'impression de 10 ppm et 14 ppm, les deux modèles PrintPartner peuvent satisfaire aux demandes de toute entreprise ou application de réseau.

Performance accrue
Les interfaces de PrintPartner comprennent un port parallèle haute vitesse standard, et des interfaces série Ethernet (TCP/IP) et LocalTalk.

Coût inférieur
Le nouveau système de gestion de poudre d'encre Fujitsu utilise pratiquement 100% de la poudre, ce qui minimise le gaspillage et réduit les coûts d'utilisation. Garantie de 18 mois, pièces et main-d'oeuvre, y compris le programme d'échange gratuit sur site, la première année.

Les PrintPartner 10 et 14 de Fujitsu sont arrivées.

De véritables imprimantes laser qui donnent plus pour moins aux utilisateurs des groupes de travail et de réseaux.

Remise de 200\$ en argent ou 4 cartouches de poudre d'encre additionnelles

Composez le **1-800-663-0756** et découvrez comment vous obtenez plus pour moins de Fujitsu, le deuxième plus grand fabricant d'ordinateurs au monde.

Montréal : (514) 685-6262

FUJITSU
INFORMATIQUE, COMMUNICATIONS, MICRO-ÉLECTRONIQUE

*La promotion «Remise en argent/Cartouches de poudre d'encre» est une offre à durée limitée faite directement par Fujitsu Canada.



Mieux encore, vous n'avez pas à avaler des quantités de céréales sucrées pour devenir admissible.

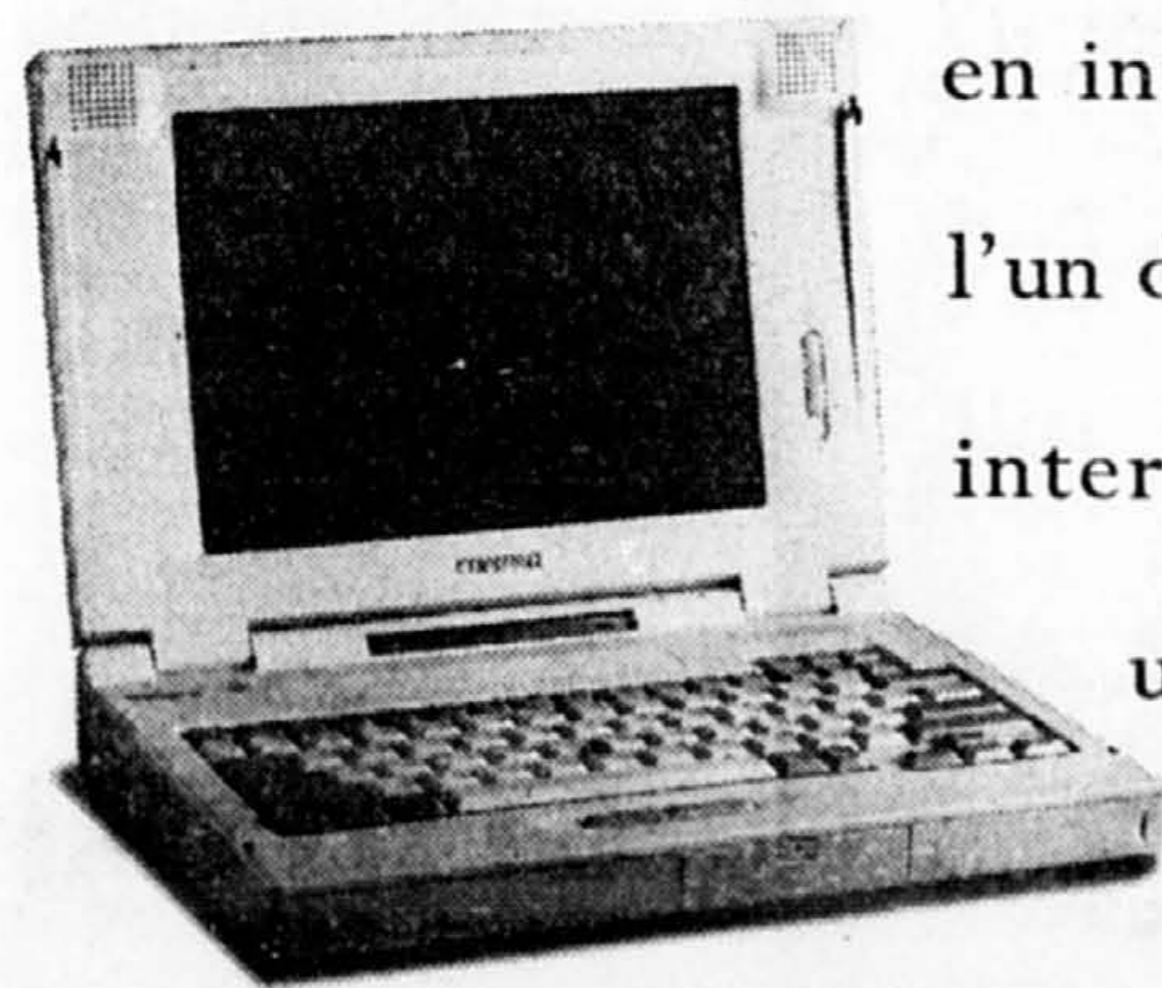
Il suffit d'acheter n'importe quel bloc-notes Compaq

LTE 5000 avec écran à matrice active d'ici le 30 juin. Vous obtiendrez alors gratuitement une puissante carte PC modem/télécopieur de 28,8 Kbps et une mallette en cuir, le tout d'une valeur de près de 800 \$*. Pas mal mieux qu'une toupie en plastique, non ?

Et comme le LTE 5000 est un Compaq, vous savez aussi que vous obtenez pour votre argent un bloc-notes fiable de toute première qualité.

Grâce à une conception modulaire innovatrice, vous pouvez personnaliser votre bloc-notes

en insérant simplement l'un des quatre dispositifs interchangeables : une unité de disque dur supplémentaire, une



C'EST COMME SI VOUS
TROUVIEZ DANS VOTRE
BOÎTE DE CÉRÉALES
DEUX PRIMES
DE GRAND LUXE.

unité de disquette, une batterie auxiliaire ou une unité CD-ROM. Le LTE 5000 est si polyvalent qu'il pourrait passer pour un ordinateur de bureau portatif.



Ce bloc-notes à la fine pointe de la technologie intègre aussi une carte graphique PCI, un grand écran mesurant jusqu'à 12,1 po, ainsi que la vidéoanimation plein écran. Le tout fondé sur processeur Pentium®.

Ajoutez à cela la mallette et le modem/télécopieur gratuits, et vos voyages d'affaires seront décidément plus faciles à prendre.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou les coordonnées du revendeur Compaq le plus près de chez vous, appelez au 1 800-567-1616.

Vous découvrirez alors l'offre de bloc-notes la plus alléchante qui soit.

COMPAQ

Votre vie en sera transformée.

Politique

Transferts d'actifs à l'étranger : Ottawa pas pressé d'agir

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le gouvernement fédéral n'est pas pressé d'agir dans le dossier des transferts d'actifs aux États-Unis, notamment par des fiducies familiales, même si le vérificateur général l'a prévenu mardi dernier que des centaines de millions en impôts sont en jeu.

Il se contente de demander au comité des Finances d'étudier cette question. « La législation est extrêmement complexe », a déclaré la ministre du Revenu, Jane Stewart, pour expliquer cette décision. Elle n'envisage pas, par ailleurs, de modifications rétroactives des règles.

Elle admet qu'un contribuable peut encore transférer des actifs en franchise d'impôt, comme les deux fiducies familiales qui ont obtenu du gouvernement l'autorisation d'expédier outre-frontière des actions de sociétés publiques d'une valeur de deux milliards.

« Il est inacceptable qu'un gouvernement se défile ainsi devant ses responsabilités », a déclaré le député bloquiste Yvan Loubier, qui estime qu'une telle attitude rend sans doute service aux grandes sociétés et aux « amis du régime ».

Le député reproche au ministre Paul Martin de demander aux contribuables de se serrer la ceinture « pendant qu'on fait face à des scandales financiers », et il exige une enquête publique.

On confirme par ailleurs que pour la seule année 1991, environ 60 milliards d'actifs ont été transférés vers des paradis fiscaux, notamment par les banques, sans être déclarés à Revenu Canada. Ce qui représente 20 % des transferts. Mme Stewart a déclaré que son ministère intensifiera ses efforts de vérification.

Le PE pourra contester la loi référendaire en Cour suprême

Presse Canadienne,
OTTAWA

Le Parti Égalité et son ancien chef Robert Libman pourront contester certaines dispositions de la loi référendaire québécoise devant la Cour suprême du Canada.

La plus haute cour du pays a accepté hier matin d'entendre leur requête à cet effet.

Cette cause remonte à l'été 1992 alors que le gouvernement de Robert Bourassa avait l'obligation, en vertu de la loi 150 donnant suite à la commission Bélanger-Campeau, de tenir un référendum sur la souveraineté avant la fin du mois d'octobre 1992. Le référendum a eu lieu, mais portait sur l'Accord de Charlottetown.

M. Libman et son parti voulaient que la Cour supérieure du Québec déclare invalides les articles de la Loi québécoise sur la consultation populaire qui limitent les dépenses de chaque camp et qui exigent la création de deux comités référendaires.

À leur avis, ces dispositions portaient atteintes à leurs libertés d'expression et d'association.

Le chef du Parti Égalité demandait qu'en bout de ligne, on lui reconnaisse le droit de faire campagne sans restriction et de bénéficier d'une partie des fonds publics mis à la disposition de chaque comité parapluie.

M. Libman a expliqué hier qu'il avait toujours les craintes qui l'avaient mené à l'époque devant les tribunaux. Il reviendra maintenant à la Cour suprême de porter un jugement final sur cette question.

Contestation de la commission Krever : la Nouvelle-Écosse fait marche arrière

Presse Canadienne,
OTTAWA

Les provinces qui ont intenté une action en justice contre la commission Krever ne se bousculent pas pour imiter la Nouvelle-Écosse qui a décidé hier de laisser tomber la poursuite.

L'Alberta, le Québec et l'Ontario ont fait savoir qu'elles ont l'intention de mener à terme leur contestation devant les tribunaux en dépit du retrait de la Nouvelle-Écosse.

Les provinces et d'autres organismes contestent le droit de la commission, qui enquête sur le scandale du sang contaminé par les virus du sida et de l'hépatite C, de conclure à de la mauvaise administration de la part de certains intervenants dans son rapport final.

Le ministre québécois de la Santé, Jean Rochon, a laissé savoir que sa position demeurerait la même, qu'il suivait le dossier de près avec le ministère de la Justice et que si des ajustements s'avéraient nécessaires, il verrait à les apporter.

Son collègue ontarien Jim Wilson croit pour sa part que le retrait de la Nouvelle-Écosse n'aura pas d'impact significatif sur la poursuite collective en raison du grand nombre d'intervenants qu'elle regroupe.

Le premier ministre John Savage avait déjà déclaré que sa province entreprenait des procédures dans ce dossier uniquement pour protéger ses anciens ministres de la Santé.

Vente Printanière



"Des rabais spectaculaires jusqu'à 50%. Certains articles ne sont offerts qu'en quantités limitées. Alors, n'hésitez pas! Solde pour un temps limité"
-Gerrit



Mobilier de Chambre
1499⁹⁵
Comprend: 2 tables de chevet
Lit queen, commode double et Armoire.
Prix Cour. 1999,70
(Matelas en option)

Économisez jusqu'à 50%

Chaise
69⁹⁵
Prix cour. 99,95

Meubles de jardin

Causeuse
129⁹⁵
Prix cour. 189,95

4 DERNIERS JOURS!

Bibliothèque en pin véritable
199⁹⁵
Reg. 299,95

Ensemble table et 4 chaises
299⁹⁵
Prix cour. 599,75

Lits superposés en pin véritable
249⁹⁵

Shaker Buffet
139⁹⁵
Reg. 219,95

Table avec dessus en marbre
399⁹⁵
Prix cour. 599,95

Table d'appoint
149⁹⁵
Prix cour. 239,95

Commode double
139⁹⁵
147,5Lx43Px70Hcm
Reg. 229,95

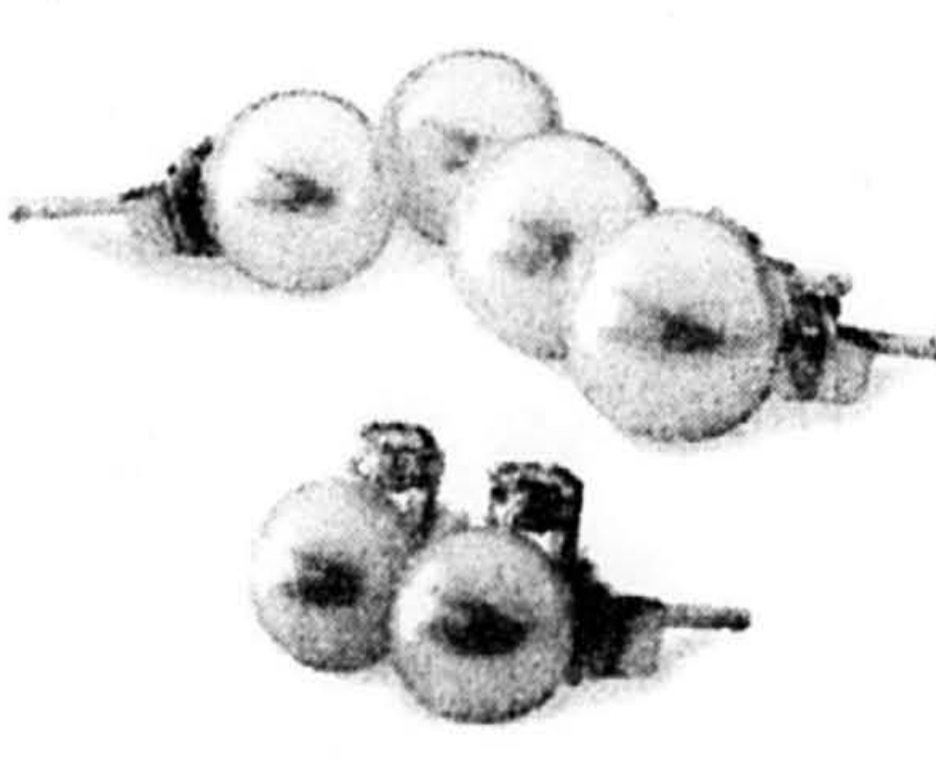
Commode 3 tiroirs
69⁹⁵
74,5Px43Px70Hcm
Prix cour. 119,95

Table à café
179⁹⁵
Prix cour. 249,95

Armoire en pin véritable
349⁹⁵
Reg. 499,95

idomo


ST. LAURENT
9090 Cavendish (à Trans-Canadienne)
(514) 735-6425
Lun., Mar. 10h-18h
Mer à Ven. 10h-21h
Sam. 9h30-17h; Dim. 12h-17h



Pure et simple

Choisissez l'élégance raffinée des dormeuses serties de perles de culture. Avec tiges en or 14 carats.

Perle de 8-8,4 mm **2955**
Perle de 7-7,4 mm **1355**
Perle de 6-6,4 mm et diamant **1955**



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO



Seiko 30% de rabais

Toutes les montres Seiko* sont présentement en solde.
Garantie Seiko de trois ans • Gravure sans frais
Certificat de remplacement gratuit de la pile.
*Exclus les modèles Kinetic



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

UN ABONNEMENT À La Presse C'EST :

SIMPLE
Composez le
285-6911

PRATIQUE
Beau temps mauvais temps votre
quotidien chez vous tous les matins.



ÉCONOMIQUE
L'abonnement payé à l'avance
vous permet de réaliser des
économies substantielles
sur le prix en magasin.



LES DOUBLÉS

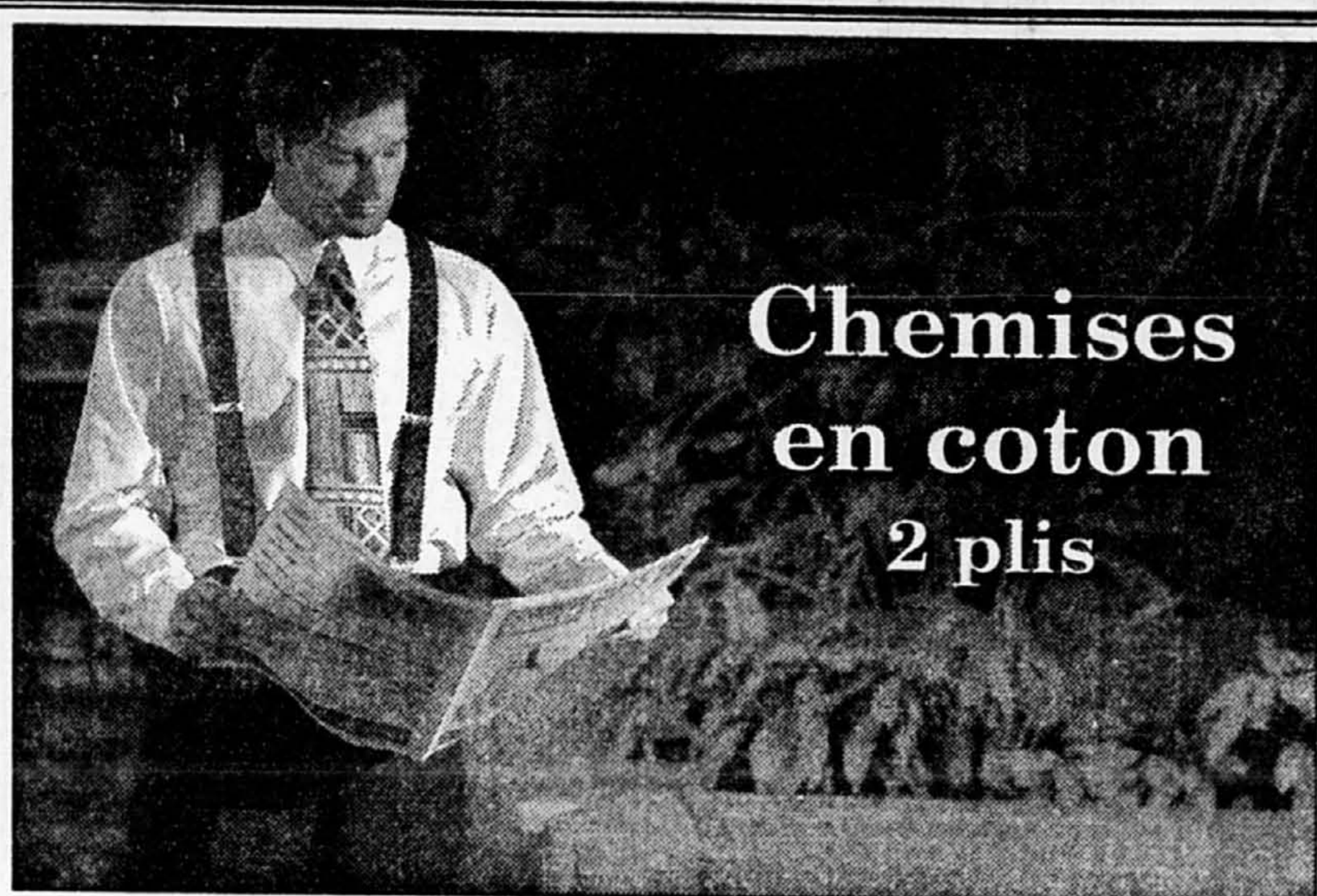
Achetez par deux et économisez chez A. Gold & Sons



SOLDE DE
COMPLETS
2 **POUR** 1

ACHETEZ 1 COMPLET À
495\$ ou 595\$ ou 695\$
OBTENEZ-EN 1 GRATUIT

De valeur égale • Groupe sélectionné • Léger supplément pour les retouches



Chemises
en coton
2 plis

Ordinaire 79⁵⁰\$/ch. 2 **POUR** 98\$ Économisez 61\$



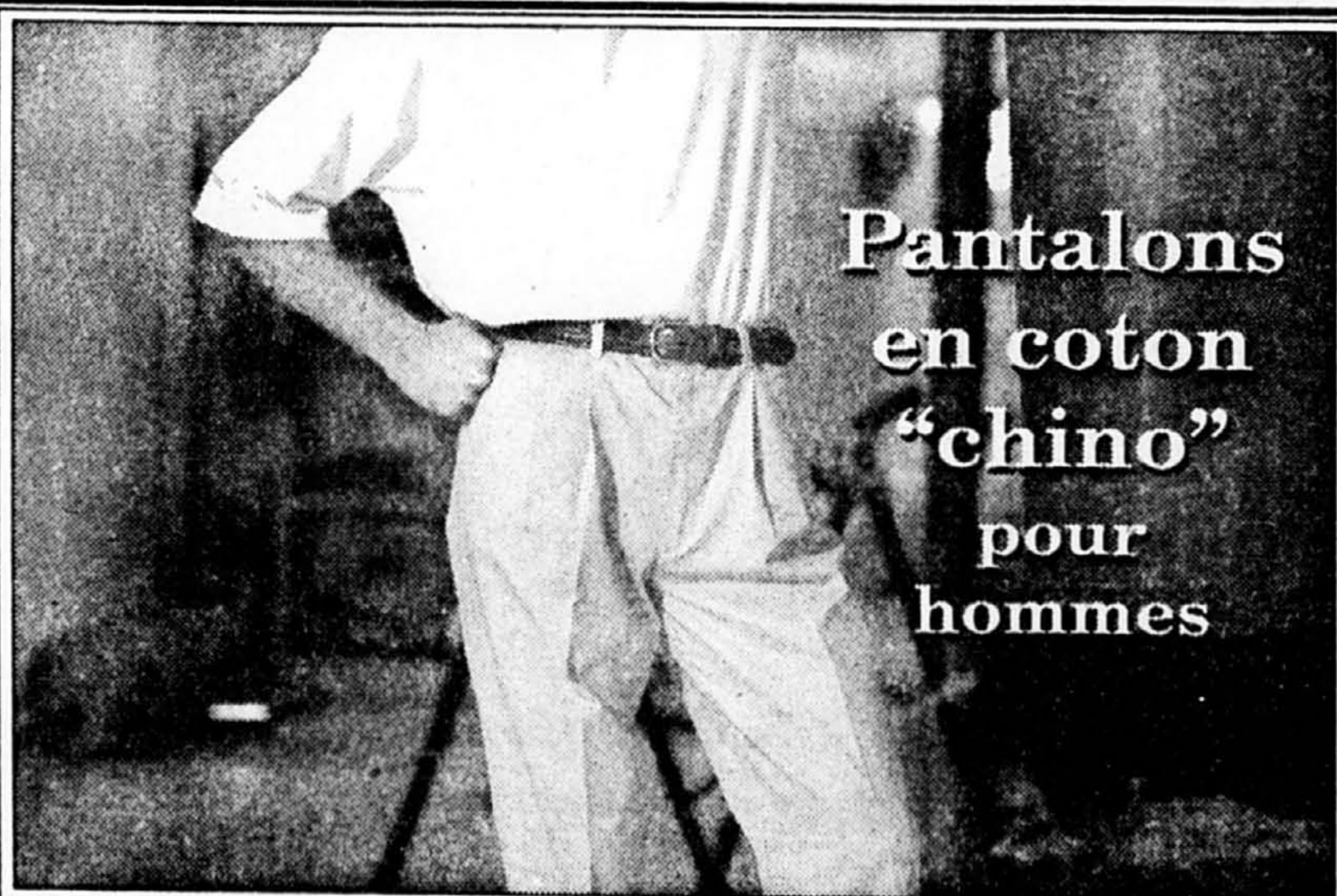
T-Shirts
style "polo"
en coton
piqué

Ordinaire 55\$ ch. 2 **POUR** 79⁹⁹\$ Économisez 30\$



Chaussures
de marche
Soft-Flex
Pointures 7-13
5 Couleurs

Ordinaire 90\$/paire 2 **POUR** 150\$ Économisez 30\$



Pantalons
en coton
"chino"
pour
hommes

Ordinaire 68\$ ch. 2 **POUR** 96\$ Économisez 40\$



Chemises
sport en
soie "fuji"

Ordinaire 95\$ ch. 2 **POUR** 139\$ Économisez 51\$

À l'extérieur de Montréal commandez SANS FRAIS 1-888-622-GOLD

960, Sainte-Catherine Ouest
Les Galeries d'Anjou
La Place Vertu
Fairview Pointe-Claire

A. Gold & Sons

Depuis 1899

Centre Rockland • Carrefour Laval
Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard
No. 11, York, Ottawa • Place Ste-Foy, Québec

Venez visiter notre entrepôt, aussi, pour des super aubaines tous les jours!

Actualités

Le Québec sortirait perdant de la facturation de la Garde côtière

DENIS ARCAND

Le Québec, à l'exception du port de Montréal, sort perdant de l'annonce faite hier à Ottawa du mode de facturation de la Garde côtière canadienne.

C'est ce que croit Marc Gagnon, directeur général de la SODES, la Société de développement économique du Saint-Laurent. Plus tôt hier, le ministre fédéral des Pêches et Océans, Fred Mifflin, a dévoilé les barèmes qu'utilisera dès le 1^{er} juin la Garde côtière canadienne pour faire payer aux propriétaires de navires une partie des coûts des « aides à la navigation » (bouées, phares, balises électroniques, etc.).

Dans le cadre de la lutte contre le déficit, la Garde côtière chargera 20 millions aux armateurs en 1996 pour ces aides à la navigation.

« Le principe de payer est accepté par tous les utilisateurs, mais la Garde côtière coupe dans l'improvisation la plus totale, a dit M. Gagnon. La zone dont fait partie le Québec (Saint-Laurent et Grands-Lacs) va payer la moitié (9,8 millions) des 20 millions que le fédéral veut récupérer et ils sont incapables de mettre une valeur commerciale vérifiable sur les services qu'ils nous chargent, a souli-

gné M. Gagnon. De plus, Ottawa a arbitrairement divisé le pays en trois zones — côte Ouest, Saint-Laurent/Grands-Lacs et côte Est — qui seront facturées inégalement. Quand les grosses factures arriveront, à partir de 1997, le Québec va manger la claque. »

D'autres services — brise-glace, dragage, etc. — seront graduellement facturés durant les trois prochaines années, permettant au fédéral de récupérer 160 millions d'ici 1999.

Gilles Champagne, président des lignes maritimes Océanex, de Montréal, a dénoncé une grille tarifaire « injuste et compliquée » qui contient 13 barèmes différents. « Je vais payer 167 000 \$ pour mes trois bateaux, que j'exploite dans le fleuve et le golfe du Saint-Laurent. Si j'exploitais les trois mêmes navires sur la côte Ouest, je paierais 32 000 \$! dit-il. En plus, je paierai plus parce que je suis Canadien : sous pavillon étranger, les trois mêmes bateaux dans le Saint-Lau-

rent me coûteraient seulement 72 000 \$... »

Mais pour 1996, le Port de Montréal s'en tire sans trop de douleur, dit son directeur, Dominic Taddéo : « Si notre position avait été retenue par Ottawa, ça nous aurait coûté 10 sous par tonne transbordée, dit-il. Ce que le gouvernement vient d'annoncer va coûter 14 sous la tonne. On peut vivre avec, sans qu'on perde de trafic face à nos vrais concurrents, les ports de la côte Est américaine. »

Le ministre Mifflin a souligné que, à l'échelle canadienne, les droits chargés aux utilisateurs « ne représentent (pour cette année) que 11 % du coût réel » des aides à la navigation et « moins de 4 % des frais de port totaux » que paient les armateurs. Il ajoute que la Garde côtière ne fait pas que facturer, elle comprime aussi ses dépenses et vise des économies totales de 200 millions d'ici l'an 2000.

Son adjoint, le commissaire de la Garde côtière, John Thomas, a déjà indiqué que les factures envoyées à chaque région sont proportionnelles aux niveaux de dépense de son organisme dans ces régions (30 % dans l'Est, 48 % sur le Saint-Laurent et les Grands-Lacs, 22 % sur la côte Ouest).

Le puzzle des caïds de la drogue est sur le métier

ANDRÉ CÉDILOT

Après quatre jours, les morceaux du casse-tête se placent à l'enquête sur cautionnement des seize membres de deux gangs montréalais de trafiquants de cocaïne et de haschisch qui commerçaient à l'échelle de la planète.

Depuis hier, on sait qu'au moins six d'entre eux resteront derrière les barreaux, pendant que quatre autres seront remis en liberté dès qu'ils auront fourni toutes les garanties financières exigées par le tribunal.

À moins de changement, le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, a à décider du sort de seulement six prévenus. Il rendra sa décision mardi. D'ici là, il continuera d'entendre les arguments de la Couronne et de la défense.

Hier, après avoir écouté pendant quatre jours un résumé de l'abondante preuve que la GRC et la police de la CUM ont amassé pendant deux ans, Daniel Serero, 37 ans, et trois membres de son organisation — Wallace Lee, Patrick Lee et Alain Levy — ont subitement renoncé à leur remise en liberté.

Le présumé chef de l'autre clan, le « jet setter » péruvien Ernesto Baretto Morales, 44 ans, a posé le même geste avant même que la Couronne ne dévoile de preuve le concernant. Son bras droit à Montréal, Oscar Nieri, 47 ans, qui profitait d'une libération conditionnelle au moment de son arrestation, le 17 avril, a lui aussi pris le chemin des cellules.

Seul Lee Gilbert, 37 ans, a été remis à l'air libre, hier, après qu'un proche de sa famille eut versé une

caution de 20 000 \$. Décrit comme le convoyeur d'argent du groupe Serero, l'ancien gérant du Club de santé La Cité a dû déposer son passeport et se soumettre à diverses conditions. Il doit, entre autres, demeurer chez lui de 23 h à 7 h et ne posséder ni cellulaire ni téléavertisseur... Pris d'une soudaine compassion, le procureur de la Couronne, Michel Vien, ne s'est pas opposé non plus à l'élargissement de Gérard Levy, 36 ans, de Saint-Laurent, afin qu'il puisse prendre soin de son père de 82 ans, qui souffre de la maladie d'Alzheimer.

Les frères Gérard et Alain Levy (ce dernier reste incarcéré, car il jouait un rôle plus important dans l'organisation) étaient les hommes de confiance de Serero. D'après la police, Gérard lui servait notamment de prête-nom.

Drame porcin : Québec entend s'interposer

PIERRE GINGRAS

Devant l'opposition de plus en plus grande du public et des municipalités à l'installation de nouvelles porcheries et à l'industrie porcine en général, Québec devrait déposer d'ici quelques semaines une réglementation plus serrée pour mieux gérer l'élevage du porc.

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, a annoncé hier qu'il entend prendre bientôt une série de décisions « pour répondre aux préoccupations des citoyens du Québec en cette matière ».

M. Cliche a mentionné que la stabilisation de cette industrie coûterait 150 millions cette année aux contribuables québécois. Il a fait valoir que la production passerait de quatre millions à 5,5 millions de têtes cette année, ce qui représente 40 millions de mètres cubes de purin, l'équivalent, a-t-il dit, « de 4 millions de camions à neige bien pleins ». M. Cliche soutient que les nouvelles mesures pourront permettre d'éviter un affrontement entre le public et les producteurs de porcs.

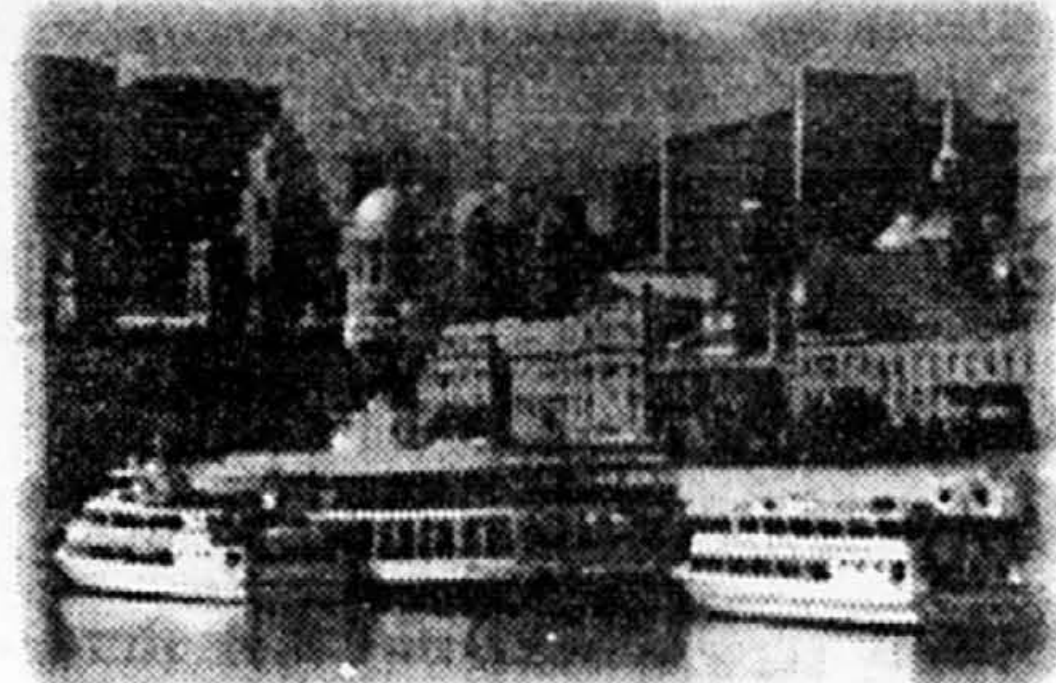
Il a déploré notamment que son intervention en Mauricie dans le but de trouver un terrain d'entente entre les municipalités et les promoteurs d'un projet de construction de trois grandes porcheries, n'ait rien donné. Plusieurs corporations municipales dont Trois-Rivières, Shawinigan et Cap-de-la-Madeleine ont décidé de maintenir leur poursuite conjointe contre le promoteur, la compagnie Shurgain. La firme a donc continué ses travaux au lieu de se soumettre volontairement à des audiences publiques environnementales. Même si le processus d'audiences n'était pas obligatoire en vertu de la loi, M. Cliche voulait que l'initiative de la compagnie soit examinée par le public pour déterminer si elle était compatible avec la vocation touristique et forestière de la région.

Par ailleurs le ministre Cliche a promis un financement pour favoriser le lancement des nombreux projets qui seront retenus à la suite des assises de l'ÉcoSommet et qui pourraient créer 2000 emplois. Pas moins de 500 projets régionaux de développement durable ont été présentés au cours de la rencontre de quatre jours à Montréal. Le ministre s'est engagé à fournir une contribution pouvant aller jusqu'à trois millions. Il espère que l'industrie privée fera aussi sa part.

Abonnés!

Regardez, c'est peut-être vous!

CROISIÈRES MONTRÉAL



LES BATEAUX BLANCS
M/V MONTRÉAL - VILLE MARIE II - M/V CONCORDIA



Vous êtes abonnés à La Presse? Fantastique!

En plus de bien vous informer La Presse vous fait voyager. Ces 10 abonnés recevront un passeport famille pour deux adultes et deux enfants de 12 ans et moins, pour une croisière de jour sur le M/V Montréal ou sur le M/V Louis Jolliet de Québec, une valeur de 41,95 \$.

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

- | | |
|-------------------------------|--------------|
| Mme Garon de Nicolet | no 200831G00 |
| M. Rousseau de Trois-Rivières | no 201501R02 |
| M. Painchaud de Vimont | no 210813P02 |
| Mme Labrèche de Montréal | no 212425L00 |
| M. Samson de Montréal | no 220229S02 |
| M. Gagnon de Boucherville | no 222046G05 |
| M. Blouin de Boucherville | no 222084B01 |
| M. Messier de Sainte-Rose | no 239276M04 |
| M. Robert de L'Assomption | no 246947R05 |
| M. Hamel de Saint-Bruno | no 286558H00 |

Jusqu'au 11 mai, nous publierons quotidiennement les noms de 10 gagnants abonnés à La Presse qui mériteront automatiquement ce très beau prix.

La valeur totale des prix offerts est de 2097,50 \$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. Prévoir un délai de trois semaines pour la réception du prix.

Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux du jour.

La Presse

285-6911

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

SEARS AUJOURD'HUI

électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

Les spectacles SEARS présentent

NI SPECTRUM 24-25 NOV

Rabais 35%

TOUS LES SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES DE MAINTIEN WONDERBRA^{MD}

Le choix peut varier selon les magasins

Nos conseillères peuvent vous aider à choisir le modèle qui vous convient à la perfection

SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT

RÉCLAME EN VIGUEUR SAMEDI 11 MAI ET DIMANCHE 12 MAI 1996

dans la limite des stocks disponibles

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Étail' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-2200, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Arts et spectacles



Pascale Nadeau à Montréal ce soir

Pas de Julie Snyder à Quatre Saisons

TÉLÉVISION

Louise Cousineau

Des sources impeccables affirment que Pascale Nadeau prendra la relève de Simon Durivage en septembre à Montréal ce soir. Gros contrat pour la jeune animatrice, puisque ce téléjournal de l'heure du souper se fait distancer par celui de Pierre Bruneau à Télé-Métropole, comme on a pu le constater dans les derniers sondages BBM publiés hier dans *La Presse*.

Il sera également difficile de succéder à Simon Durivage qui avait un style très chaleureux qui a séduit ses téléspectateurs.

Pascale Nadeau, qui est actuellement lectrice à RDI, est la fille de Pierre Nadeau qui vient de quitter l'animation du magazine *Enjeux* à Radio-Canada.

L'émission durera toujours une heure en septembre, mais les deux demi-heures auront un animateur différent. C'est Pierre Craig qui est le plus pressenti pour la deuxième demi-heure.

Par ailleurs, Télévision Quatre Saisons, qui a offert à Julie Snyder d'animer un talk-show d'une heure cet automne devra trouver quelqu'un d'autre. Rentrant du Maroc où elle est allée tourner une publicité pour Mastercard, la démo a décidé de refuser l'offre. «Après mon été à L'Enfer, je veux avoir le temps de travailler un concept, a-t-elle dit hier. Ce serait impossible d'arriver avec une nouvelle émission vraiment satisfaisante pour moi pour septembre.»

C'est parti ! À Cannes, le « ridicule » séduit !

HUGUETTE ROBERGE
envoyée spéciale, CANNES

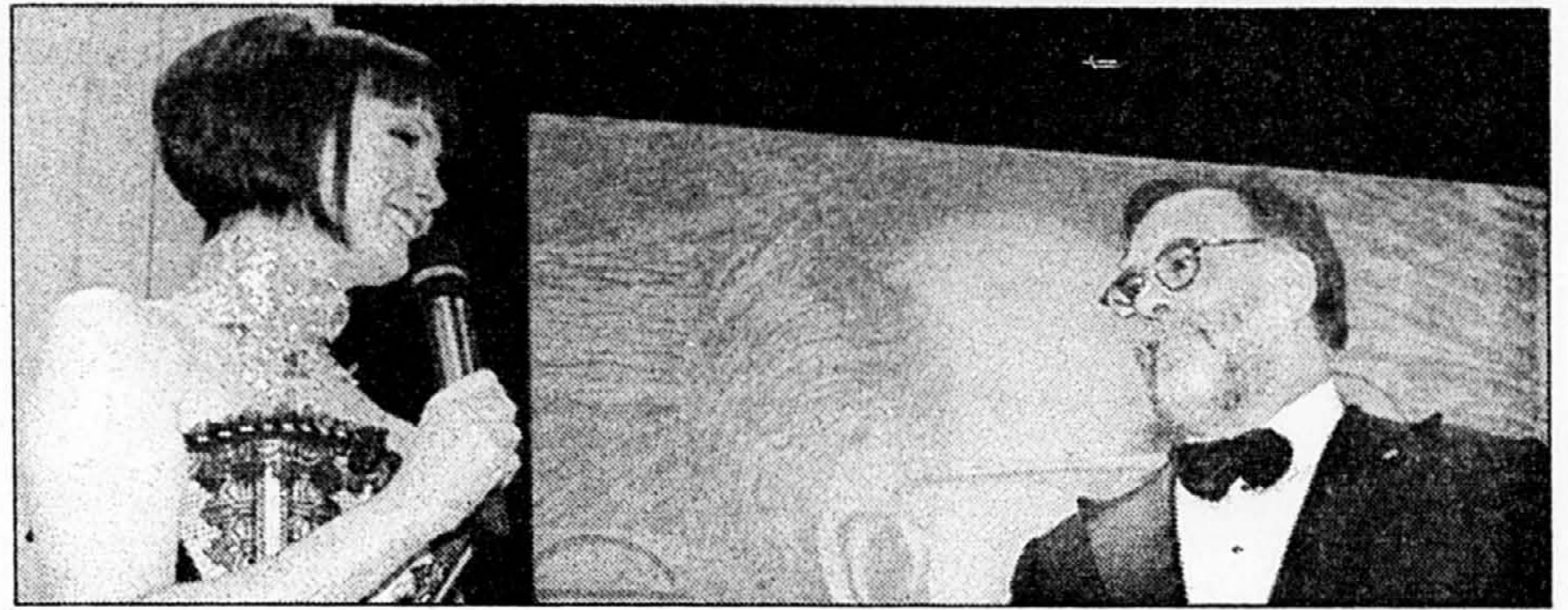
C'est, malgré son titre, tout en beauté touchante et en humour subtil que *Ridicule*, le nouveau long métrage du cinéaste français Patrice Leconte (*Monsieur Hire*, *Le Mari de la coiffeuse*) inscrit en compétition, a donné hier soir, devant l'auditoire huppé de la grande salle Lumière du Palais des festivals, le coup d'envoi du 49^e Festival international du film.

Cette jubilatoire comédie d'époque — celle de Louis XVI, où seuls leurs bons mots ouvraient aux courtisans l'oreille du roi et le lit des belles de sa suite, mais où un seul trait d'esprit raté pouvait les exclure à jamais du cercle du pouvoir — tend à démontrer que l'esprit, sans le coeur, est une denrée fragile.

Avant la projection, les invités ultrarich, personnalités politiques et gens de cinéma qui avaient foulé les premiers cette année (en courant sous la pluie) le tapis rouge de l'escalier mythique, ont eu droit, avec quelques millions de téléspectateurs dans le monde, à une cérémonie d'ouverture sans accroc.

Un peu coincée dans son fourreau noir au corsage fuchsia, l'actrice Sabine Azéma a d'abord porté un toast — au vin rouge californien — au cinéaste américain Francis Ford Coppola, deux fois lauréat de la palme d'or à Cannes (*The Conversation* en 1974 et *Apocalypse Now* en 1979), lequel est entré en scène sur le thème musical du *Parrain*, pour présenter à son tour les neuf membres du jury 96, dont il assume la présidence.

Rien de comparable, sans doute, au moment magique créé l'an dernier par l'interprétation du *Tourbillon* (chanson principale du film *Jules et Jim*) par Vanessa Paradis et... Jeanne Moreau, alors présidente du jury, venue spontanément trouver la jeune chanteuse sur la scène. Mais une cérémonie néanmoins traversée de rires, quand l'acteur comique Patrick Timsit est venu chanter «à peu près» le même *Tourbillon* dans un effort désespéré pour recréer la magie,



Sabine Azéma et Francis Ford Coppola, le président du jury du festival.

et finir par se plaindre de l'inefficacité des *remakes* !

Mais deux moments d'intense émotion aussi, saluts aux deux grands disparus de l'année. Dans la salle, les visages se sont alors assombris et bien des yeux se sont embrumés.

Il y eut d'abord un vibrant témoignage de l'actrice Irène Jacob (vedette de *La double vie de Véronique* et de *Trois Couleurs : Rouge*) à Krzysztof Kieslowski, dont la trilogie aux couleurs du drapeau français a été couronnée à Venise et à Berlin, mais... pas à Cannes. «Il voulait, disait-il, faire des films qui puissent élever l'esprit et nous rendre moins isolés, moins seuls. Krzysztof, tu nous as donné cela !»

Puis, tout aussi touchante, l'excellente prestation d'un ensemble de jazz formé d'enfants musiciens et interprétant *Les feuilles mortes*, sur fond d'images du film *Au revoir, les enfants* de Louis Malle, qui restera pour tous «un cinéaste libre».

Enfin, surprise !, c'est l'acteur John Malkovich qui a eu l'honneur de prononcer, d'abord en anglais, puis en français (en s'excusant) la formule consacrée : «Je déclare le 49^e Festival international du film ouvert.»

Plus tôt dans la journée, la plupart des 3000 journalistes accrédités avaient pris le signal de départ de ce marathon de douze jours, donné

par la projection de presse du film d'ouverture, qu'ils ont applaudi chaleureusement, ce qui est loin d'être automatique à Cannes.

Au menu d'aujourd'hui, deux films très attendus, d'auteurs indépendants : en compétition, *Secrets and Lies* (*Secrets de famille* en français) du Britannique Mike Leigh, déjà connu à Cannes, où sa très noire comédie socio-philosophique *Naked* avait fait l'événement en 1993 ; et *Lone Star* de l'Américain John Sayles qui, lui, ouvrira la section parallèle de «la Quinzaine des réalisateurs».

Mais aussi, dans le cadre d'«Un certain regard», volet non compétitif de la sélection officielle, mais très couru, *Lulu*, le premier des trois films crédités au Canada cette année (les autres, annoncés aux menus des 16 et 17 mai, sont *Crash* de David Cronenberg, inscrit en Compétition, et *Sous-sol* du Québécois Pierre Gang, sélectionné pour la Semaine internationale de la critique). Coproduction Inde-Canada, *Lulu* est le second long métrage du Torontois Srinivas Krishna (après *Masala*, remarqué en 1991 au Sundance Film Festival, la vitrine américaine du cinéma indépendant). C'est l'histoire d'une épouse vietnamienne arrivée au Canada, après avoir été... commandée par la poste. Intrigant !

De Los Angeles, Rampal, Jordi Savall à Québec

SONIA SARFATI

La soprano espagnole Victoria de Los Angeles, le flûtiste français Jean-Pierre Rampal et le gambiste catalan Jordi Savall — interprète et concepteur de la trame sonore du film *Tous les matins du monde* d'Alain Corneau — sont parmi les têtes d'affiche du volet classique du Festival d'été de Québec, dont la programmation a été annoncée hier.

«Je voulais une programmation axée sur la voix», a indiqué Jacques Lamontagne, responsable du volet classique de ce 29^e Festival d'été de Québec qui se tiendra du 4 au 14 juillet.

C'est toutefois le 2 juillet, en guise de prélude à l'événement, que Jordi Savall, la Chapelle Royale Catalane, Hespèrion XX et la soprano Montserrat Figueras monteront sur la scène du Palais Montcalm, le temps d'un spectacle dans lequel se marient voix et instruments d'époque.

Victoria de Los Angeles sera, pour sa part, au Grand Théâtre le 10 juillet. «Elle a la sagesse d'interpréter un répertoire qui est fait pour sa voix... avec, bien sûr, un art consommé», note M. Lamontagne au sujet de la soprano âgée de 73 ans.

L'Ensemble Sharomov, ce chœur à voix

mixtes qui interprète, a cappella, des pièces on ne peut plus variées (mélodies baroques, chants de l'église orthodoxe, jazz, gospel), sera sur la scène de l'église Saint-Dominique le 6 juillet. «C'est leur premier passage au Québec», souligne M. Lamontagne qui désirait aussi présenter des premières et des nouveautés au public québécois.

Lequel, si la rumeur s'avère, pourrait également être «invité», le 7 ou le 8 juillet, au festival itinérant Lollapalooza mettant en vedette Metallica et Soundgarden.

«Cela ne nous touche pas du tout ! lance M. Lamontagne. Nous ne nous adressons vraiment pas à la même clientèle !»

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

6H30- (2) - BON MATIN
Suzanne Lévesque fait ses adieux.

20:00 (10) - COLUMBO
Un devin tue un magicien, mais l'œil du détective décelera le truc...

20:00 (12) - DROIT DE PAROLE
Mieux payés, les chirurgiens cardiaques resteraient-ils plus au Québec? Seront présents des médecins, des fonctionnaires et des patients.

20:00 (FOX) - MORE SECRETS FROM THE X FILES
Une spéciale d'une heure pour les accrochés de cette série, suivie à 21h d'un épisode nouveau.

22:00 (35) - BESOIN D'AMOUR
Le groupe Rude Luck et l'extraordinaire Marguerite Lescop, 80 ans, dont l'autobiographie — publiée à compte d'auteur — est devenue un best-seller.

22:30 (10) - CHA BA DA
Invités: l'humoriste Claude Legault, la gymnaste Marie-Lou Cousineau, André Montmorency et les Frères à ch'val.

23:35 (2) - LE MONDE SELON GARP
Un des grands romans de John Irving plutôt bien adapté pour le cinéma. Avec Robin Williams.

00:00 (35) - L'ARNAQUE
L'escroquerie qui a le mieux marché au cinéma, avec Robert Redford et Paul Newman. Et la musique de Scott Joplin.

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC (2) (9) (13)	Ce soir		Cinéma / SANS PEUR (4) avec Jeff Bridges, Rosie Perez		Histoires fantastiques		Le Téléjournal	Point Médias (22.24)	Les Nouvelles du sport	Météo / Cinéma (23.35)			(2) (9) (13)
TVA (4) (8) (10) (11)	Le TVA	Piment fort / Luck Mervil	J.E. / Fausse identité à la carte; assurances tous risques...	Cinéma / COLUMBO: IL Y A TOUJOURS UN TRUC (4) avec Peter Falk, Anthony Andrews			Le TVA	chaBada / Claude Legault, Marie-Lou Cousineau, André Montmorency	Sports / Loto				(4) (8) (10) (11)
RO (15) (17) (24) (45)	Passe-Partout	Tribulations du cabotin	Le Québec aujourd'hui	Au coeur de nos vies	Droit de parole / Augmenter le salaire des chirurgiens cardiaques?	Avec un grand A / Yvette et Roger (2/2)	Janette... tout court / Comment dire non		Cinéma / JESSIE À LA VIE À LA MORT (5) avec Lee Remick				(15) (17) (24) (45)
TQS (16) (30) (35)	Guerre des clans	Flash	Cinéma / UNE SACRÉE FAMILLE (5) avec Tom Selleck, Don Ameche		Aux frontières du réel		Besoin d'amour / Rude Luck	Le Grand Journal	Sports Plus	Sport Plus extra			(16) (30) (35)
CBC (5) (6)	NewsWatch		Inside Qc	Empty Nest	Hockey / Red Wings - Blues				CBC News				(5) (6)
CTV (12) (8)	Pulse	E.T.	BuzZone	Unsolved Mysteries	Outer Limits	Homicide: Life on the Street	CTV News	Pulse					(12) (8)
ABC (22)	News	ABC News	Star Trek: Next Generation	Family Matters	Boy Meets...	Step by Step	Mr. Cooper	20 / 20	News	Nightline (23.35)			ABC (22)
CBS (3)	News	CBS News	E.T.	Cinéma / THE WIZARD OF OZ (3) avec Judy Garland, Bert Lahr					Late Sh. (23.35)				CBS (3)
NBC (5)	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Unsolved Mysteries	Dateline NBC	Homicide: Life on the Street		Tonight (23.35)				NBC (5)
PBS (33) (57)	NewsHour	Nightly Bus.	VT this Week	Wash. Week	Wall Street	Understanding the Internet	Skeleton Coast Safari	Cinéma / Choix du public					(33) (57)
ONT (12) (24)	ITN News	Nightly Bus.	NewsHour	On the Waterways	A Mind to Murder / Sister Wendy (22.54)	Peak Practice (23.05)							(12) (24)
A & E	Quincy M.E.	The Equalizer	Christopher Columbus	Cinéma / RUTH (5) avec Ariane Frédérique, Frédéric Teysseir	Panorama	Montagne	Panorama	Montagne					A & E
BRAVO	O. Coleman	Performances	Bravo! News	Movietelevison	Actors Studio	Cinéma / CAN SHE BAKE A CHERRY PIE? (4)	Champion on...	Mary Hartman	Am. 2-Night				BRAVO
CANAL D	Animalier: dossier requins	20e Siècle / Guerre... drogue	Viva: homme singe	Grands Crimes du XXe siècle	Destination Danger	Cin. / MA FEMME S'APPELLE.							CANAL D
DISC.	Beyond 2000	@ discovery.ca	Wildlife Tales	West Wind	A.C. Clarke's...	Heaven & Earth	Invention	Terra X	@ discovery.ca				DISC.
FOX	Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Secrets of the X Files	The X Files	Star Trek: The Next Generation	Baywatch					FOX
FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.			Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H			FOX(Ont)
MP	Planète Rock		Le Décompte MusiquePlus	Le Combat des clips	Les Aventures du Grand Taïbot	Bouge de là			BlackOut				MP
NW	World News	Bus. World	Early Edition	The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live	National News / Magazine	Big Life with Daniel Richier					NW
RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Meilleures Intentions...	Le Téléjournal	Scully RDI	Simplement...	Le Canada aujourd'hui	Sport			RDI
RDS	...fort (17.30)	Sports 30 Mag	Baseball / Astros - Expos						Sports 30 Mag	Autodrome...			RDS
SE	Pensée... (18.45)	Cinéma des...	Le Secret du bonheur (18.55)			La Vengeance de Luck Hatcher			Le Silence d'Adam (22.35)				SE
TMN	Trapped in Paradise (16.45)	Ed Wood (18.45) / TMN Tonight (20.55)				While You Were Sleeping			No Escape (22.45)				TMN
TSN	Rinkside	Sportsdesk	Inside Sports	Baseball / Red Sox - Blue Jays					Sportsdesk				TSN
TV5	Fleurs et...	Studio Gabriel	Journal FR2	Géopolis / Niger: un bon coup...	Thalassa / Les Portes de l'océan	FrancoFolies	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Visions...			TV5
YTV	Dunk Street	Captain Power	Hypernauts	Reboot	Felix the Cat	It's Alive!	Squawk Box	The Hit List	Must Be Mad!	Dave Osborne	Streetnoise		YTV

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RESEAU DE L'INFORMATION - RDS = RESEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV



Suzanne Lévesque

Tartuffe : on reconnaît bien mal la subversion de Molière

JEAN BEAUNOYER

Le troisième Carrefour international de théâtre prenaît son envol, mercredi dernier, à Québec avec la présentation, en première américaine, du *Tartuffe* de Molière dans une mise en scène de Benno Besson.

Il s'agissait évidemment de la plus imposante production de ce festival, de la plus impressionnante équipe qui a nécessité un investissement de plus de 400 000 \$ afin de présenter à Québec et à Montréal, un spectacle qui a tourné sur les grandes scènes d'Europe.

Devant une salle comble au théâtre Capitol, devant les dignitaires de la place et la direction du Carrefour international de Québec heureuse des 21 spectacles complètement vendus, on a joué un *Tartuffe* énergique, à toute vitesse, presque bouffon.

Dès le début, on entend très mal les répliques et on s'interroge sur la qualité acoustique du Capitol. Je partage ce malaise avec des confrères et en deuxième partie du spectacle, on nous déplace dans de meilleures rangées. On entend mieux mais le débit est tout de même accentué, parfois bafouillé. On ne mord pas dans ce texte et le jeu des comédiens dirigés par Luc Durand dans *L'Avare* me revient en mémoire. On ne perdait pas un mot du texte de Molière. C'est sûrement intentionnel pour mettre en évidence la lenteur du personnage de Tartuffe qui s'exprime lentement, qui détache chacun de ses mots.



Le Tartuffe de Besson se comporte comme un libidineux, jouisseur, profiteur mais lent, rond, gras...

Le *Tartuffe* de Besson se comporte comme un libidineux, jouisseur, profiteur mais lent, rond, gras, presque provincial dans ses manières et dans son esprit.

Besson a choisi la farce et c'est, on ne peut plus évident quand on voit le jeu d'Orgon, le véritable personnage principal de cette pièce qui grimace, se roule par terre et semble possédé du diable que représente Tartuffe. En fait, l'essentiel de la pièce se joue entre ces deux personnages qui entretiennent une relation de maladie à maladie.

Orgon donne tout ce qu'il possède à Tartuffe : sa fortune, sa maison et sa fille. Pas encore satisfait, celui-ci tente de lui prendre également sa femme. Orgon, caché sous la table, assiste à la scène et découvre la véritable nature de l'homme qu'il avait tant admiré. C'est la catastrophe, mais Molière fait toujours triompher le bien dans ses comédies et Tartuffe sera évidemment confondu.

La pièce nécessite une imposante distribution mais un décor unique et simple jusqu'à la scène finale alors que le roi lui-même apparaît en fond de scène, voyant des drapeaux dorés qui descendent autour de lui. C'est la puissance qui s'installe et l'emporte.

Le jeu de Jean-Pierre Gos qui interprète Tartuffe est remarquable, Roger Jendly est hystérique à souhait mais l'orientation de la pièce me semble discutable. On évacue l'hypocrisie du personnage principal, on passe les rôles secondaires au compresseur et on reconnaît bien mal l'oeuvre subversive de Molière.

Tartuffe de Molière. Mise en scène de Benno Besson, scénographie et costumes d'Ezio Toffolutti, lumières d'André Diot, son de Jacques Toumayeff, musique de David Hogan, maquillages et coiffures de Kuno Schlegelmilch. Avec Jean-Pierre Gos (Tartuffe), Roger Jendly (Orgon), Corinne Coderey, Suzanne Pattoni, Evelyne Buyle, Séverine Bujard, Darius Kehtari, Geneviève Pasquier, Jean-Charles Fontana, Roland Vouilloz, Dominique Serreau, Benjamin Knobil et Bruno Dani. Une production du Théâtre Vidy-Lausane présentée au Théâtre Capitol à Québec les 8, 9 et 10 mai et à la salle Denise-Pelletier de la NCT du 15 au 18 mai.

Santhe Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

<p>LE SAMEDI 11 MAI À 9 H SEULEMENT</p> <p>TRAGICALLY HIP «UP TO HERE» INCL. : « BLOW AT HIGH DOUGH » ; « NEW ORLEANS IS SINKING » ET PLUS</p> <p>5.99</p> <p>DISQUE COMPACT SEULEMENT QUANTITÉ LIMITÉE - UN PAR CLIENT</p>	<p>LE LUNDI 13 MAI À 9 H 30 SEULEMENT</p> <p>BOB DYLAN «GREATEST HITS» INCL. : « BLOWIN' IN THE WIND » ; « LIKE A ROLLING STONE » ET PLUS</p> <p>5.99</p> <p>DISQUE COMPACT SEULEMENT QUANTITÉ LIMITÉE - UN PAR CLIENT</p>
---	--

JOYEUSE FÊTE DES MÈRES!

<p>DAVE MATTHEWS BAND « CRASH » INCL. « TOO MUCH »</p> <p>LE MEDLEY 10 MAI C.D. 13.99</p>	<p>DEAN MARTIN « THAT'S AMORE, THE BEST OF »</p> <p>CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 14.99</p>	<p>HOWARD JONES « LIVE »</p> <p>CLUB SODA 12 MAI C.D. 14.99</p>
---	---	---

<p>BRYAN ADAMS « THE ONLY THING THAT LOOKS GOOD ON ME IS YOU »</p> <p>CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 6.99</p>	<p>TRACY CHAPMAN « NEW BEGINNINGS »</p> <p>CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 14.99</p>	<p>PAUL PICHE « L'UN ET L'AUTRE »</p> <p>CHEZ SAM DBLE SEULEMENT C.D. 19.99</p>
--	--	---

<p>KÉ « I AM [] » INCL. « STRANGE WORLD »</p> <p>CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99</p>	<p>HERBERT VON KARAJAN « ROMANCE »</p> <p>CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 14.99</p>	<p>LA BANDE MAGNÉTIK « COMMENT TE DIRE »</p> <p>CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99</p>
---	---	---

DITES-LE EN MUSIQUE AVEC SONY MUSIQUE

<p>CÉLINE DION « FALLING INTO YOU »</p> <p>CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99</p>	<p>MARIAH CAREY « DAYDREAM »</p> <p>CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99</p>	<p>CÉLINE DION « D'EUX »</p> <p>CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99</p>	<p>MARIO PELCHAT « C'EST LA VIE »</p> <p>CHEZ SAM SEULEMENT C.D. 13.99</p>
--	---	---	--

Les 13 articles sont en vente au prix marqué OU MOINS chez tous les Sam The Record Man de Montréal les vendredi 10, samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 mai. UN DE CHAQUE PAR CLIENT.

399, rue Sainte-Catherine Ouest Métro P.-D.-A. PLAGE VERSAILLES / GARREFOUR ANGRIGNON (LaSALLE) / CENTRE ROCKLAND

HEURES D'OUVERTURE : Lun. à ven. : 9h30 à 19h, Sam. : 9h à 17h, Dim. : 11h à 17h. Vérifier les heures d'ouverture de chaque magasin.

DESTINATION CENTRE-VILLE DE TORONTO
de \$89.00*

*Demandez le ROCK BOTTOM RATE

- * simple ou double
- * selon la disponibilité
- * valide jusqu'au 31 octobre 1996
- * appelez votre agent de voyage

1-800-DAYS INN
au (416) 977-6655

DAYS INN
TORONTO DOWNTOWN
30 Carlton Street près de rue Yonge

Bruncher
ce week-end

HOTELLERIE LES TROIS TILLEULS. Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch 7 h 30 à 10 h, 9.75 \$; samedi midi, déjeuner table d'hôte 22.75 \$. Dim., brunch gourmand 11 h à 14 h 30, 25.50 \$. 856-7787.

HOTELLERIE RIVE GAUCHE. Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvriront. Brunch gourmand de 11h à 15h, 17.50\$/pers. 467-4477.

Si vous désirez annoncer sous cette rubrique, appelez (514) 285-7228, du Québec 1 (800) 667-5961

★ HELL FREEZES OVER ★

LES EAGLES ENFIN À MONTRÉAL POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 19 ANS!

EAGLES

WORLD TOUR 1996

Ensemble sur scène pour la première fois depuis 1980.

Glenn Frey
Don Henley
Don Felder
Joe Walsh
Timothy B. Schmit

EN VENTE DEMAIN À 10h00

2.50\$ DE CHAQUE BILLET VENDU SERA REMIS À "LA FONDATION TONY BENNETT POUR LA RECHERCHE SUR LE DIABÈTE JUVENILE"

Vendredi 28 juin - 20h00

CENTRE MOLSON

Billets en vente aux guichets du Centre Molson, sur tout le réseau Admission ou au 799-1245. A l'extérieur de Montréal 1 800-361-4595.

DKD **MCA**

LES VRAIS SPECIALISTES

CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS

MAYTAG

RIEN À PAYER AVANT 6 MOIS*

LAVEUSE MAYTAG

- GRANDE CAPACITÉ
- CYCLE RÉGULIER
- 3 COMBINAISONS DE TEMPÉRATURE
- CYCLE POUR APPRÊT PERMANENT
- DESSUS RECOUVERT ÉMAIL VITRIFIÉ
- CARROSSERIE EN ACIER ZINGUÉ
- CUVE RECOUVERTE ÉMAIL VITRIFIÉ
- BLANC SEULEMENT

MAYTAG **POUR UN TEMPS LIMITÉ**

Modèle LAT 4000

569\$

● RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
● COMPTOIR DE PIÈCES TOUTES MARQUES
* Détails en magasin

<p>ST-LÉONARD 6476, RUE BEAUBIEN Entre Lacordaire et Langelier MONTRÉAL 253-5903</p>	<p>CENTRE-OUEST 5922, RUE DE SALABERRY (PRÈS RUE LACHAPELLE) MONTRÉAL 334-6762</p>	<p>RIVE-SUD 5525, AUTEUIL BROSSARD 678-4222</p>	<p>RIVE-NORD 214, BOUL. LABELLE SAINTE THERÈSE 435-5935</p>	<p>ST-JÉRÔME 436-1195 TERREBONNE 477-0765</p>
---	---	--	--	--

The Tragically Hip : une belle surprise !

ALAIN BRUNET

À ses fans les plus fervents, The Tragically Hip offrirait hier soir un concert-surprise au Spectrum.

Le plus grand groupe au Canada anglais profitait de l'occasion pour faire muser le répertoire d'un nouvel album lancé plus tôt cette semaine : *Trouble at the Henhouse* qui, d'ailleurs, sera le disque de la semaine dans notre numéro de samedi.

Majoritairement anglo-saxons (The Hip est un fleuron de la culture canadienne, véritable facteur d'unité nationale, rappelons-le), les fidèles ne se pouvaient tout simplement plus. Pensez donc... leur groupe préféré remplissait le Forum il y a à peine plus d'un an. Dans un contexte aussi intime, la livraison de chansons neuves avait tout d'un happening majeur.

Au pied de la scène, le



PHOTO PIERRE LALUMIERE, La Presse

The Tragically Hip compte revenir à Montréal d'ici l'automne, dans le cadre d'une tournée d'envergure.

« mosh pit » n'avait aucune contenance, à tel point que Gordon Downie a fini par engueuler ses ouailles les plus imbibées — qui, tout au long de la prestation, ont obstrué la vue du reste de l'auditoire. En ce qui me concerne, le chanteur avait parfaitement raison d'en avoir plein le cul.

Que justifie, au fait, cette obsession de l'escalade des planches lorsqu'un groupe a relativement adouci ses équations, et tient à dévoiler un répertoire tout frais ? Lorsqu'un auteur-compositeur-interprète, un des plus brillants que

le Canada anglais ait jamais engendrés, apprivoisé ses chansons, guitare sèche en bandoulière, est-ce vraiment le moment de jouer au punk ?

Tout de même généreux sur scène malgré ces irritants majeurs, le songwriter de Kingston aura débuté par *Don't Wake Daddy*, qui met en scène un Kurt Cobain réincarné... en husky! *Flamenco*, *Springtime In Vienna*, *Put It Off*, *Apartment Song*, *Butts Wiggle*, *700 ft. Ceiling*, *Gift Shop* et la magnifique *Ahead by a Century* (qui risque fort de devenir un classique), figuraient au nombre des p'tites nouvelles au menu.

Qui plus est, les groove rock furent concluants, bien qu'on ait pu sentir la jeunesse relative de ces interprétations. Évidemment, The Hip a manifesté plus d'assurance en reprenant quelques-uns de ses classiques, tels *Fully Completely* et *Grace Too*.

Les profits récoltés lors de la soirée d'hier seront remis au camp Trillium, un centre qui offre des programmes de loisirs et de soutien aux enfants atteints du cancer ainsi qu'à leurs familles. The Tragically Hip compte évidemment revenir à Montréal d'ici l'automne, dans le cadre d'une tournée d'envergure.

"UNE EXCELLENTE AVENTURE! Vous serez rivés à votre siège!"
 Anne Brodie, B.A.T.O.N. BROADCASTING SYSTEM

Un film des créateurs de "JURASSIC PARK" et du réalisateur de "SPEED"

Ne prenez pas le temps de respirer et surtout, ne regardez pas derrière vous.

TORNADO

Le Côté Sombre De La Nature

version française de TWISTER

AMEN

http://www.movies.warnerbros.com/twister

CKOI 96.9 FM DÈS AUJOURD'HUI **La Presse** **Météo Média**

BERRI 288-7115 1200 rue St-Denis	CENTRE-VILLE 849-5348 200 Avenue McGill	CREMAZIE 849-5348 1000 rue St-Denis	LANGELIER 255-5551 Carrefour Langelier	LASALLE (Place) 849-5348 1000 rue St-Denis
LAVAL (Carrefour) 849-5348 2330 boul. LaSalle	LAVAL 2000 849-5348 1000 rue St-Denis	LONGUEUIL (Place) 849-5348 1000 rue St-Denis	BOUCHERVILLE 449-4444 255 St-Jérôme	CATOUAGUAY ENCORE 697-8095 1000 rue St-Denis
TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin du Coteau	ST-THERÈSE 979-4444 Place Ste-Thérèse	SHERBROOKE 555-0111 Centre-ville	ST-JÉRÔME 436-5944 Carrefour du Nord	ST-JÉRÔME 436-5944 Carrefour du Nord
SHAWINIGAN 539-6700 Avenue Brienay	ST-HYACINTHE 773-9492 Le Parc	ST-JEAN 346-4141 Ruelle à Patis	TROIS-RIVIÈRES 373-2277 Place de L'Épée	PLAZA REPENTIGNY 657-6452 1000 rue St-Denis
DRUMMONDVILLE 474-6526 Avenue de la Capitale	GRANBY 776-6908 Rue de la Capitale	JOLIETTE 756-4377 Rue de la Capitale	ST-BASILE 441-7952 1000 rue St-Denis	VALLEYFIELD 371-1001 1000 rue St-Denis
Cine-Parc CHATEAUGUAY 1000 rue St-Denis	Cine-Parc DRUMMOND 1000 rue St-Denis	Cine-Parc JOLIETTE 1000 rue St-Denis	Cine-Parc LAVAL 1000 rue St-Denis	Cine-Parc ODEON 1000 rue St-Denis
Cine-Parc ORFORD 1000 rue St-Denis	Cine-Parc ST-HILAIRE 1000 rue St-Denis	Cine-Parc TROIS-RIVIÈRES 1000 rue St-Denis	2ème film aux cine-parcs: DECISION AU SOMMET	VERSION ORIGINALE ANGLAISE
CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O.	LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.	LACORDAIRE 11-324-3000 1100 Ste-Catherine O.	COTE-DES-NEIGES 344-1001 1700 Côte-des-Neiges	DORVAL 631-8586 260 Ave. Dorval
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier	FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier	BOUCHERVILLE 449-4444 255 St-Jérôme	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier	DORVAL 631-8586 260 Ave. Dorval
LAKEVIEW 355-2483 1000 Le Corbusier	CAVENDISH ENCORE 849-5348 1000 Le Corbusier	ST-ADELE 229-7655 Cinéma Pine	2ème film au ciné-parc: EXECUTIVE DECISION	

Consultez les GUIDES HORAIRE Cinéplex Odeon et Famous Players

ENVOYEZ DON

UNE PREUVE D'AMOUR AUX ENFANTS HANDICAPÉS

100 TIMBRES DE PAQUES

1800 263-1969

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

4,99\$ EN MATINÉE TOUS LES JOURS

Représentations avant 18h00

HORAIRES du 10 au 16 mai 1996 • INFO-FILM: 866-0111

PARISIEN 480, rue Ste-Catherine O. 866-3856	F.P. 8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095
CENTRE EATON 705, rue Ste-Catherine O. 985-5730	F.P. 8-GREENFIELD PK 5000, boul. Taschereau 672-2229
LOEWS 954, rue Ste-Catherine O. 861-7437	LAVAL 1600, boul. Le Corbusier 688-7776
PALACE 6 688, rue Ste-Catherine O. 866-6991	CINEMA ANGRIGNON 7077, boul. Newman 366-2463
DORVAL 260, ave. Dorval 631-8586	VERSAILLES Place Versailles 353-7880
GREENFIELD PARK 3620, boul. Taschereau 671-6129	

2\$ MATINEES (avant 18h00) 2,50\$ EN SOIRÉE

ENTRÉE GÉNÉRALE 6,00\$ - MATINEES 4,25\$ MARDI & MERCREDI 4,25\$ ENFANTS & AGE D'OR 4,25\$

SON DIGITAL
LOEWS - CENTRE EATON - ANGRIGNON
F.P.8 POINTE-CLAIRE
F.P.8 GREENFIELD PARK - LAVAL - DORVAL

"Hilarant, décapant, irrésistible."
- Franco-Soir

"...une machine à gags poussée au maximum de son régime par le stupéfiant Benigni."
- Libération

"Une comédie désopilante"
- Le Canard Enchaîné

"Une réussite"
- L'Événement du Jeudi

ROBERTO BENIGNI • MICHEL BLANC • NICOLETTA BRASCHI

LE MONSTRE

Un film de Roberto Benigni

avec Dominique Lavanant • Jean-Claude Brialy • Franco Mescolini • Ivano Marescotti • Laurent Spielvogel et la participation de Massimo Girotto

Maintenant à l'affiche!

PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. **VERSION FRANÇAISE**

LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O. **LE MIRAGE** 324-CINE 9480 boul. Lacordaire **VERSION FRANÇAISE**

V.O. ITALIENNE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

TOM HANKS • WHOPI GOLDBERG
SHIRLEY MACLAINE • TONY CURTIS
SUSAN SARANDON

"Deux fois bravo! Formidable!"
- Siskel & Ebert

"★★★★★!"
- Bruce Williamson, PLAYBOY

"Un vrai plaisir!"
- Janet Maslin, THE NEW YORK TIMES

MAINTENANT À L'AFFICHE!

Le Celluloïd Croisé

Le film de Bob Epstein / Jeffrey Friedman

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

LACORDAIRE 11 324-3000 1100 Ste-Catherine O.

MAIL CAVENDISH 849-FILM 1000 Le Corbusier

COTE-DES-NEIGES 344-1001 1700 Côte-des-Neiges

Robin WILLIAMS
Nathan LANE

The Birdcage

Gene HACKMAN
Dianne Wiest

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE EATON 985-5730 705 Ste-Catherine O.

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

LACORDAIRE 11 324-3000 1100 Ste-Catherine O.

MAIL CAVENDISH 849-FILM 1000 Le Corbusier

COTE-DES-NEIGES 344-1001 1700 Côte-des-Neiges

GAGNANT D'UN OSCAR
MEILLEUR FILM ÉTRANGER

GAGNANT PRIX DU PUBLIC
Festival International du Film de Toronto

Antonia's Line

LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.

V.O. HOLLANDAISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

L'enfant Noir

un film de LAURENT CHEVALLIER

d'après le roman de Camara Laye

"L'Enfant Noir" (éditions Plon)

PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. **prima film**

RICHARD GERE

TERREUR EXTREME

Version Française de TWISTER

PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O.

ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman

VERSAILLES 353-7880 Place Versailles

CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

CATOUAGUAY ENCORE 697-8095 1000 Le Corbusier

PLAZA REPENTIGNY 657-6452 1000 Le Corbusier

ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord

JOLIETTE 756-4377 Rue de la Capitale

ST-BASILE 441-7952 1000 Le Corbusier

VALLEYFIELD 371-1001 1000 Le Corbusier

DRUMMONDVILLE 474-6526 Capitol

TROIS-RIVIÈRES 373-1001 Imperial

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.

ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

COTE-DES-NEIGES 344-1001 1700 Côte-des-Neiges

LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire

STE-ADELE 229-7655 Cinéma Pine

"BRAVO! Difficile de faire mieux!"
Jeanne Wolf, JEANNE WOLF S HOLLYWOOD

SHARON STONE

LA DERNIÈRE DANSE

v.f. de LAST DANCE

PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O.

ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman

VERSAILLES 353-7880 Place Versailles

CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

CAVENDISH ENCORE 849-5348 1000 Le Corbusier

PLAZA REPENTIGNY 657-6452 1000 Le Corbusier

ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord

JOLIETTE 756-4377 Rue de la Capitale

ST-BASILE 441-7952 1000 Le Corbusier

VALLEYFIELD 371-1001 1000 Le Corbusier

DRUMMONDVILLE 474-6526 Capitol

TROIS-RIVIÈRES 373-1001 Imperial

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.

ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

COTE-DES-NEIGES 344-1001 1700 Côte-des-Neiges

LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire

STE-ADELE 229-7655 Cinéma Pine

LAURENT CHEVALLIER

L'enfant Noir

d'après le roman de Camara Laye

"L'Enfant Noir" (éditions Plon)

PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O. **prima film**

WOLFE • GRIFFITH • PALMINI • MADSEN • PENN • MALKOVICH

LES CHUTES MULHOLLAND

PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O.

ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman

VERSAILLES 353-7880 Place Versailles

CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

CAVENDISH ENCORE 849-5348 1000 Le Corbusier

PLAZA REPENTIGNY 657-6452 1000 Le Corbusier

ST-JEROME 436-5944 Carrefour du Nord

JOLIETTE 756-4377 Rue de la Capitale

ST-BASILE 441-7952 1000 Le Corbusier

VALLEYFIELD 371-1001 1000 Le Corbusier

DRUMMONDVILLE 474-6526 Capitol

TROIS-RIVIÈRES 373-1001 Imperial

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.

ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier

FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 1000 Le Corbusier

COTE-DES-NEIGES 344-1001 1700 Côte-des-Neiges

LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire

STE-ADELE 229-7655 Cinéma Pine

EN BREF

The Presidents à l'UdeM

Presidents Of The United States Of America, un groupe issu de Seattle qui connaît un succès boeuf sur les palmarès depuis plusieurs mois, se produira au Centre sportif de l'Université de Montréal le lundi 10 juin ; le fameux groupe sera précédé par Fastbacks et et Menthol. Les billets sont mis en vente dès aujourd'hui, 19 h 30.

Entente MCA-Zéro

MCA Music Entertainment et Zéro Musique, propriété de Pierre Dumont (qui endosse notamment Luc De Larochellière) ont annoncé cette semaine l'endossement commun d'un nouveau groupe rock montréalais : Likwid, qui s'exprime en anglais — les origines du groupe sont pour le moins diverses : allemande, vietnamienne, italienne et indienne.

GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON

MATINÉES TOUS LES JOURS 4.99\$ toutes représentations avant 18h00

Pour informations, appelez 849-3111 de 11h00 à 22h00

Grid of cinema listings for various locations including ATWATER, BROSSARD, CAVENTISH, etc., with showtimes and titles.

SPECTACLES

Salles de répertoire

BENEATH THE VALLEY OF THE ULTRA VIXENS
BLADE RUNNER/DIRECTOR'S CUT
CRY, THE BELOVED COUNTRY
DÉLITS FLAGRANTS
FOUR ROOMS
HEIDI FLEISS: HOLLYWOOD MADAM

ESPACE TANGENTE (840, Cherrier e.)
Sarah Bild, Martin Carignan, Jean-Pierre Mondor, Sandra Paranteau, Nathalie Valiquette et Sylvain-Charles Grand : 20 h 30.

Musique
ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAIN
Suzie LeBlanc, soprano, Daniel Taylor, haute-contre, et Alain Trudel, saqueboute. Salaverde, Bassano, Frescobaldi, Gabrieli, Bull, Merula, Monteverdi, Palestrina. Les idées heureuses : 20 h.

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Evangéline Deusse, de Antonine Maillet. Mise en scène de François Barbeau. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h, 20 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, Ave. des Pins e.)
Variations sur un temps, de David Ives. Trad. de Maryse Ward. Mise en scène de Pierre Bernard. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.

THÉÂTRE LA CHAPELLE (3700, St-Dominique)
Une Cloche à vache suspendue à mon âme, de Mylene Roy. Mise en scène de Mark Bromilow : 20 h.

THÉÂTRE DE LA BIBLIOTHÈQUE (1030, St-Hubert)
Tableau d'une exécution, de Howard Barker. Trad. de Philippe Renegiez. Mise en scène d'Alain Fournier. Du mar. au sam., 20 h.

THÉÂTRE LA CHAPELLE (3700, St-Dominique)
Une Cloche à vache suspendue à mon âme, de Mylene Roy. Mise en scène de Mark Bromilow : 20 h.

USINE C (1345, Ave. Lalonde)
Les Ames mortes, de Gilles Maheu. Du mar. au sam., 20 h.

MAISON THÉÂTRE (255, Ontario e.)
L'épreuve du merveilleux, de Michel Garneau. Sam., 20 h. (14 ans et plus)

STUDIO-THÉÂTRE JEAN-VALCOURT (100, Notre-Dame e.)
L'ours, d'Anton Tchekhov. Cocu, battu et content, d'Alajandro Casanova, et Le Coup de l'étrier, d'Harold Pinter : 20 h.

CENTAUR (453, St-François-Xavier)
Tribulations through time, de Corey Castle. Du mar. au sam., 20 h ; mat., sam., dim., 14 h.

CENTRE SAIDYÉ BRONFMAN (5170, Chemin de la Côte Ste-Catherine)
The Faraway Nearby, de John Murrell. Mise en scène de Lily Parker. Du mar. au jeu., 20 h ; sam., 20 h 30 ; dim., 19 h ; mat., mer. et dim., 14 h.

CÉGÉP DE ST-HYACINTHE (3000, Boule, St-Hyacinthe)
L'Oiseau vert, de Benno Besson. Mise en scène d'Onil Meiançon : 20 h.

THÉÂTRE BISCUIT (165, Pie-de-Youville)
Un petit bonhomme de chemin, de Benoit Dubois. Dim., 15 h.

Place des Arts (Studio-Théâtre Du Maurier)
Loue Tremblay, Catherine Pinard et Vicky Marchand : 20 h.

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN
C.P. 3725 SUCCURSALE B
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3B 3L7

SANTÉ CAPILLAIRE PROGRAMME DE SOINS CAPILLAIRES NATURELS

LE FILM #1 AU CANADA! MAGIE NOIRE

VERSIION FRANÇAISE BERRI, BOUCHERVILLE, TERREBONNE, VALLEYFIELD, SOREL, CINE-PARC LAVAL, CINE-PARC ORFORD, EGYPTIEN, CAVENTISH, BROSSARD, CINE-PARC ST-EUSTACHE, COMPLEXE DESJARDINS

NELLY et Mr. ARNAUD

SILENCES PALAIS

UNE AVENTURE D'ARTS MARTIAUX SPECTACULAIRE

VAN DAMME CONQUÊTE DU DRAGON D'OR

VERSIION FRANÇAISE BERRI, BOUCHERVILLE, TERREBONNE, VALLEYFIELD, SOREL, CINE-PARC LAVAL, CINE-PARC ORFORD, EGYPTIEN, CAVENTISH, BROSSARD, CINE-PARC ST-EUSTACHE, COMPLEXE DESJARDINS

L'oreille d'un sourd

Underground un film de ÉMIR KUSTURICA

LES GRANDS DUCS La comédie grand public de PATRICE LECONTE

LE PORTEUR (V.F. DE "THE PALLBEARER")

PAR-DELÀ LES NUAGES UN FILM DE MICHELANGELO ANTONIONI

COMPLEXE DESJARDINS

Les collègues du policier St-Germain s'amusaient à nuire à sa conduite

Presse Canadienne
QUÉBEC

« Tab... ça fait ! » a lancé à un moment le policier Marc St-Germain à ses camarades qui, de la banquette arrière, le harcelaient par différents gestes dans les minutes qui ont précédé l'accident qui devait coûter la vie à ses quatre passagers, en octobre 1994, à Trois-Rivières-Ouest.

Témoignant à son procès, le policier a raconté qu'un peu plus loin, sur l'autoroute, il a brusquement été agrippé par le cou et par un bras et tiré vers l'arrière. À ce moment, le policier assis à sa droite a crié : « Aie ! Attention ! »

St-Germain s'est alors dégagé de l'emprise de son passager arrière et a appliqué les freins.

« Ça a tout lâché, a-t-il expliqué.

Dans la courbe, j'ai freiné et j'ai tenté de contrôler l'auto le mieux possible. »

« J'ai vu une grosse lumière blanche... puis je ne me souviens plus », a-t-il conclu en larmes.

Seul survivant de ce drame, St-Germain révélait sa version pour la première fois en public à son procès sous des accusations de négligence criminelle et de conduite avec facultés affaiblies causant la mort de quatre personnes.

Suivant son témoignage, les ennuis ont débuté après le départ des cinq policiers du restaurant-bar Le Louisiane, vers 2 h 30, pour rentrer à l'Institut de police de Nicolet.

Ses camarades commencent par se moquer de lui parce qu'il boucle sa ceinture de sécurité. Puis, à un feu rouge, un passager arrière lui

met les deux mains dans les lunettes. « N'aise pas ! » lui lance St-Germain.

Il repart mais, considérant que le volume de la radio est trop élevé, il s'étire pour l'abaisser lorsqu'un passager de la banquette arrière le ramène brusquement sur son dossier en tirant sur sa ceinture de sécurité.

Quand on lui touche ensuite les oreilles à deux reprises, il se met en colère. « Ça venait de dépasser les bornes, raconte-t-il. J'étais content de leur rendre service et de les ramener à Nicolet mais je leur ai dit de me laisser la paix. »

« Ça a été plus fort que moi... j'étais en beau crise, a-t-il indiqué. Ça les a gelés parce que j'avais toujours été amical avec eux mais, là, c'en était trop. »

Somalie : les Forces armées encore critiquées

Presse Canadienne
OTTAWA

Le président de la commission d'enquête sur les événements de Somalie, qui avait promis de protéger ses témoins contre toute représaille, a fermement critiqué les Forces armées canadiennes, jeudi, pour avoir porté des accusations contre un caporal qui avait témoigné devant lui.

Le juge Gilles Létourneau s'est dit troublé par les accusations portées mercredi contre le caporal Michel Purnelle, du Royal 22e régiment, et a indiqué que la commission pourrait rédiger un rapport spécial à ce sujet.

L'armée a porté sept accusations contre le caporal Purnelle, en vertu de la Loi sur la défense nationale. On lui reproche notamment d'avoir

accordé des entrevues aux médias et d'avoir quitté la Citadelle de Québec, le mois dernier, pour rencontrer des membres de la commission.

Il avait été arrêté par la Police militaire le 26 avril parce qu'il n'avait pas obtenu la permission de quitter sa base, mais il avait été remis en liberté après l'intervention de la commission.

BRANCHE PLEINS

UN SALON POUR TOUTE LA FAMILLE!

En collaboration avec: **QUÉBEC MICRO!**

LE PLUS GRAND SALON D'INFORMATIQUE ET DES TECHNOLOGIES À DOMICILE!

PC EXPO
PRINTEMPS
MONTRÉAL

10, 11, 12 MAI

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

DATES & HEURES D'OUVERTURE: VENDREDI 10 MAI 10H00 À 21H00, SAMEDI 11 MAI 10H00 À 18H00, DIMANCHE 12 MAI 10H00 À 18H00

Ligne InfoFax: (514) 981-8280

DATES & HEURES D'OUVERTURE: VENDREDI 10 MAI 10H00 À 21H00, SAMEDI 11 MAI 10H00 À 18H00, DIMANCHE 12 MAI 10H00 À 18H00

ENTRÉE GRATUITE
Pour 1 personne avec ce coupon, votre carte d'affaires personnalisée et 1 pièce d'identité (18 ans et plus)

JOURNÉE ÉDUCATION
ENSEIGNANTS ET ÉTUDIANTS DE MOINS DE 18 ANS AVEC PIÈCE D'IDENTITÉ

5\$
MIS EN CROIX

ADMISSION INDIVIDUELLE
* LIMITE DE 1 COUPON PAR PERSONNE PAR JOUR

7\$
MIS EN CROIX

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

SEARS AUJOURD'HUI

électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

Rabais 25%

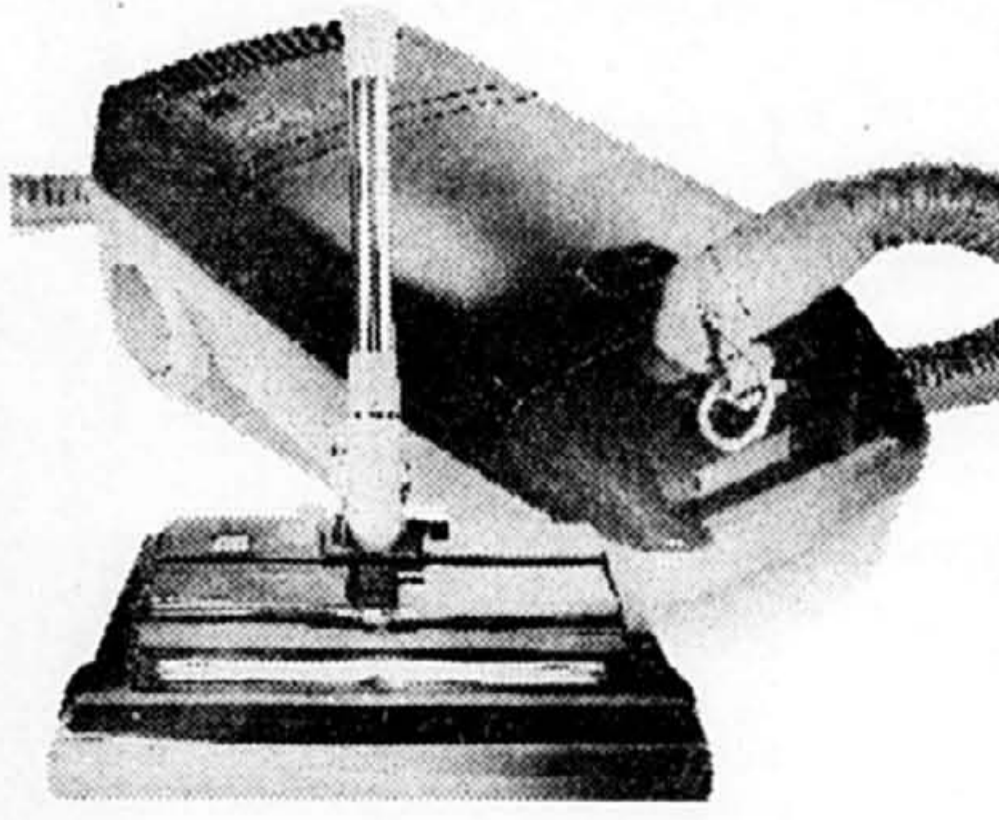
BLOUSONS EN NYLON POUR FEMMES

Modèle Pacific
Trill de
London Fog™
offert
dans certains
magasins.



Rabais 5\$-200\$

TOUS LES ASPIRATEURS SONT SOLDÉS



Moitié prix

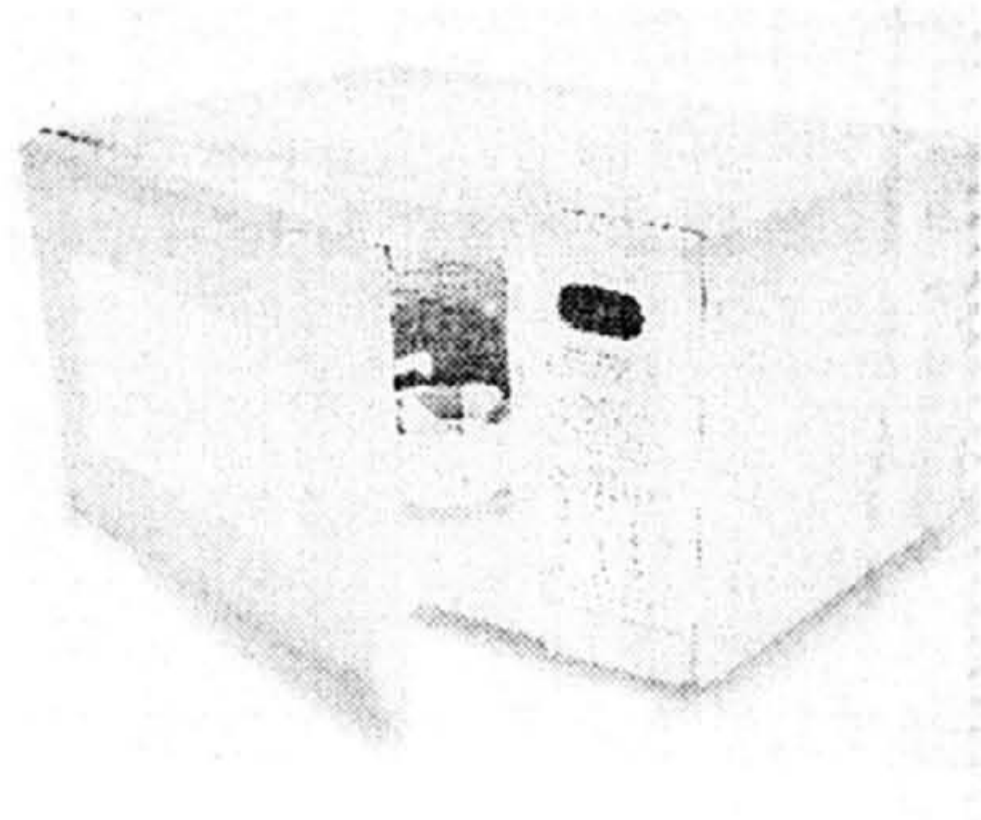
BATTERIE DE CUISINE COMMERCIAL™

8 PIÈCES
Base en acier
inoxydable
facile
d'entretien...
exclusif à Sears.
Ord. 449,99.
Ch...
224⁹⁹
N° 13300, 13656,
13171.



Rabais 5\$-50\$

TOUS LES MICRO-ONDES SONT SOLDÉS



Achetez 2 paires et économisez!

CHAUSSURES ET PANTOUFLES

POUR HOMMES

ET FEMMES

Derniers jours!

Achetez-en

une paire à

prix ordinaire

pour hommes

ou femmes

et obtenez la

deuxième paire

à moitié prix.



La 2^e paire doit être de valeur égale ou moindre.

En vigueur du lundi 6 mai au dimanche 12 mai 1996.

Rabais 25%

SERVIETTES 'TOUCH OF CLASS'

PAR FIELDCREST™

En tissu éponge de coton peigné. De bain (27 X 50").

Ord. 14,99. Ch... **10⁹⁹**

Débarbouillette, de toilette, drap de bain.

Ord. 5,99-24,99.

Ch... **4⁹⁹-18⁷⁴**



Achetez plus, épargnez plus

SUR TOUS LES MEUBLES*

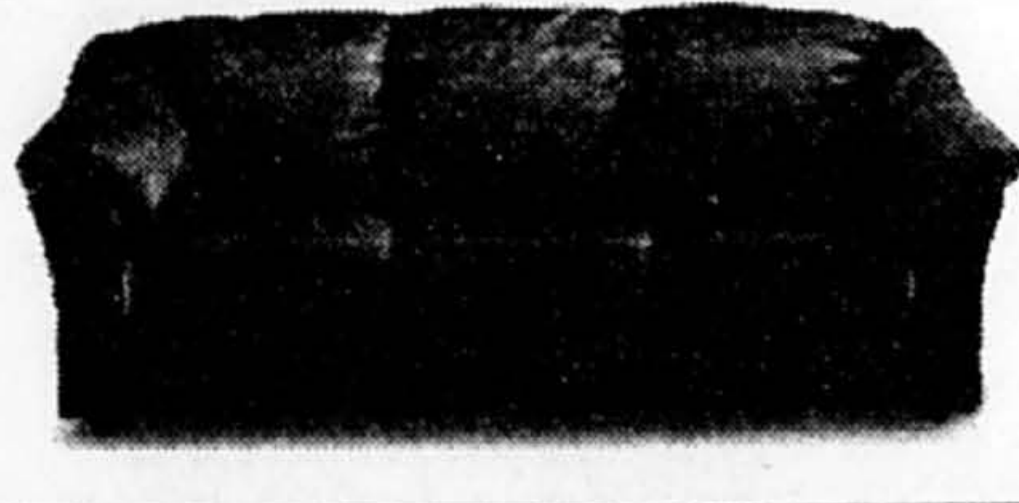
Sauf matelas et sommiers

**ÉPARGNEZ 10%†
SUR 2,
ÉPARGNEZ 15%†
SUR 3,
ÉPARGNEZ 20%†
SUR 4 OU PLUS**

L'offre s'applique à tous les meubles à prix ordinaire, de solde et de liquidation.

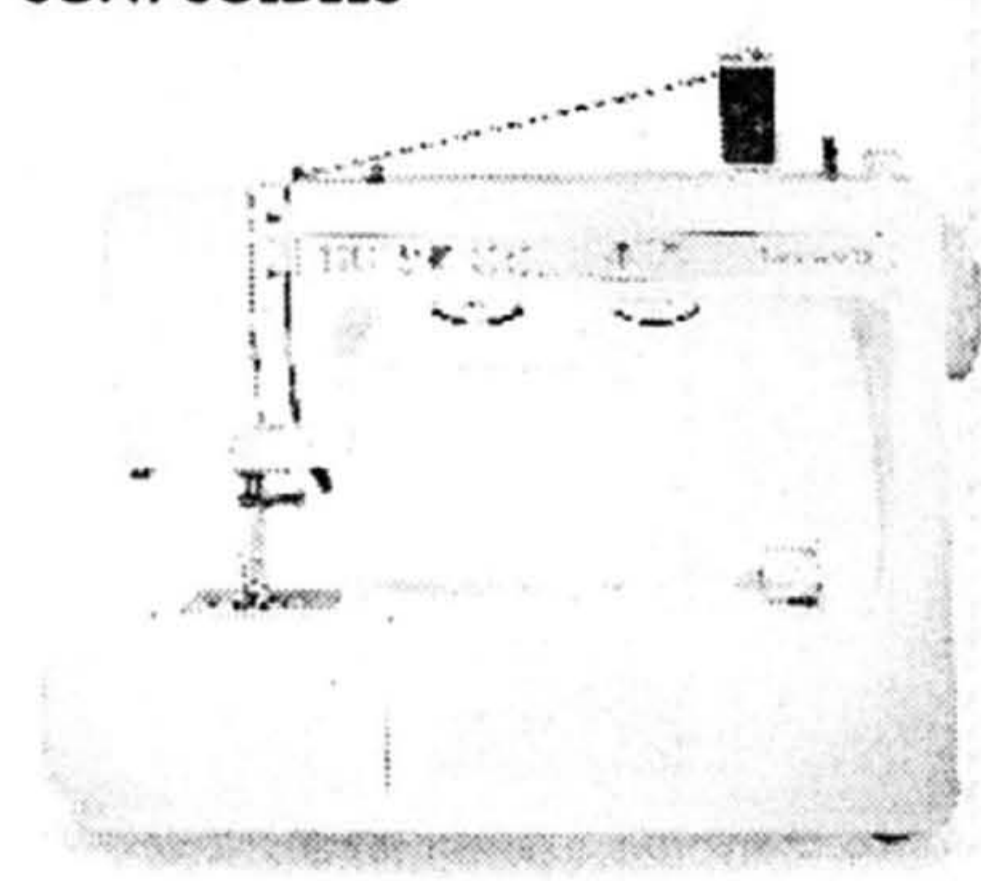
*Sauf meubles de potio et pour bébé

†Rabais basé sur prix Sears ord. de chaque article



Rabais 20\$-500\$

TOUS LES MACHINES À COUDRE SONT SOLDÉES



Achetez plus, épargnez plus

VÊTEMENTS À PRIX COURANTS POUR ENFANTS

DERNIERS JOURS!

ÉPARGNEZ 10%

SUR 1,

ÉPARGNEZ 15%

SUR 2,

ÉPARGNEZ 20%

SUR 3,

ÉPARGNEZ 25%

SUR 4 OU PLUS.

Tailles 7-18.

Sauf chaussettes et sous-vêtements pour enfants.

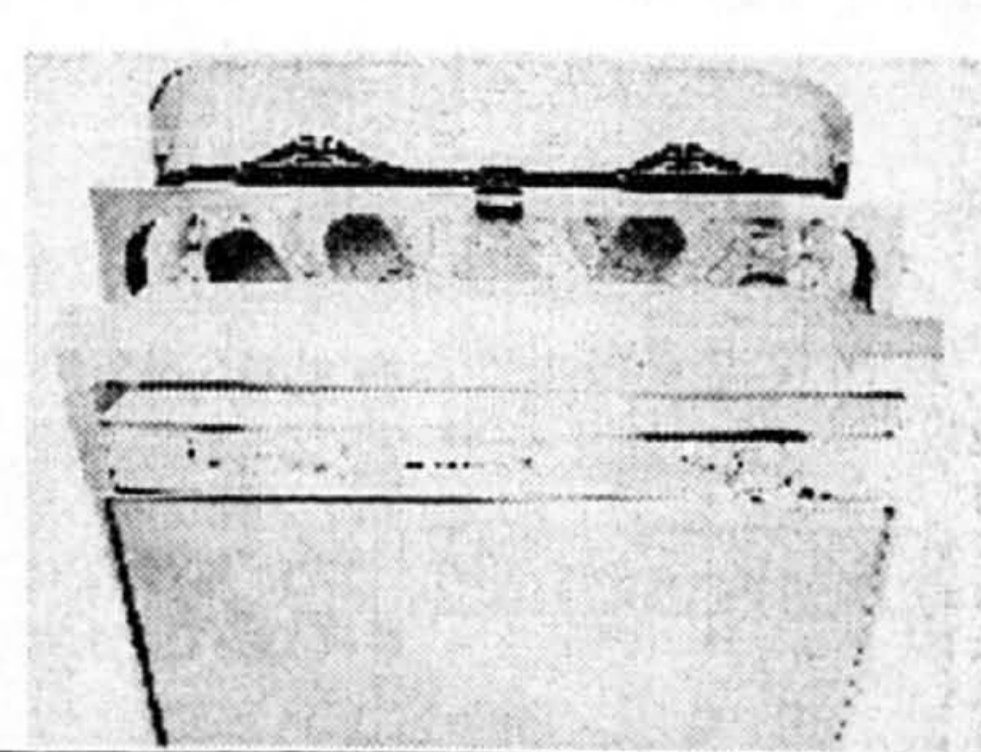
En vigueur du lundi 6 mai au dimanche 12 mai 1996.



Rabais 30\$-80\$

TOUS LES LAVE-VAISSELLE SONT SOLDÉS

Supplément pour l'installation. Renseignez-vous sur notre installation garantie



Hâtez-vous! Profitez d'une foule d'autres bons rabais et super achats en magasin

JUSQU'À DIMANCHE SEULEMENT

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU
DIMANCHE 12 MAI 1996,
sauf avis contraire, dans le limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Les spectacles
SEARS
présentent:
Marjo

AU SPECTRUM
24-25 MAI